

Bibliothèque(s)



RHÔNE-ALPES

Éditorial, par Xavier Galaup **1** Sommaire **2** Bibliobrèves **4** Construire, disent-elles, par Anne-Marie Boyer et Annie Stern **8** Ville à lire, service de prêt à domicile des médiathèques de Villeurbanne, par Éric Thévenart et Catherine Durupt **13** Quand le mot patrimoine s'écrit au pluriel..., par Michel Kneubühler **14** Numelyo ou la dix-septième bibliothèque, par Pierre Guinard **20** Un modèle lyonnais ? Le projet d'établissement de la BmL, par Gilles Éboli **22** Vivre autrement à Lyon, par Virginie Eck **26** Le Cedrats – archiver et débattre des alternatives locales, par Mimmo Pucciarelli **29** Lectura au fil des ans. La mutualisation d'un portail en Rhône-Alpes, par Antoine Fauchié **30** Panorama des BU en Rhône-Alpes, par Alain Caraco **33** Split record. 102 vs Grrnd Zero, par Thierry Bokhobza **37** Quand les bibliothécaires se mettent à la tablette, par Christophe Coupaud **40** Lisez jeunesse !, par Gérard Picot **42** Culture bleue : lire n'a pas d'âge, par Nelly Godonou Dossou **46** Bibliothèque et création littéraire... Une résidence d'écrivains stéphanoise, par François Marin **50** La bibliothèque en 8 questions... à Brigitte Giraud, Pierre Péju, François Beaune et Gilles Rochier **54** Collecter les mémoires du territoire, par Anne Meyer **58** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref • D'un âge à l'autre : une littérature sur la passerelle, par le Groupe ABF Bretagne • La littérature Jeunesse a bon goût... surtout en Belgique !, par Christel Duchemann et Mathilde Buisine **60** Réflexion • Accès à l'information et aux œuvres culturelles : pour un positionnement engagé de l'ABF, par Anne Verneuil et Lionel Dujol **67** Espaces et architecture • La médiathèque d'Oullins : un pôle culturel dans un quartier d'avenir, par Clotilde Pouzergue **69** Paroles d'éditeur • Entretiens avec Thierry Renard et Pierre-Jean Balzan, par Jean Gabriel Coscolluela **71** Les bibliothèques exposent **76** Notes de lecture Villemot, peintre en affiches • Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions • Du tag au like : la pratique des folksonomies pour améliorer ses méthodes d'organisation de l'information • Scènes de la vie carcérale • Gibraltar, Un Pont entre deux Mondes • L'objet livre, Terrain n° 59 **78**



« Pour développer notre politique sur les ressources numériques, nous avons choisi le catalogue de formations bureautique proposées par Vodecllic »

Bénédicte S. - Directrice de bibliothèque

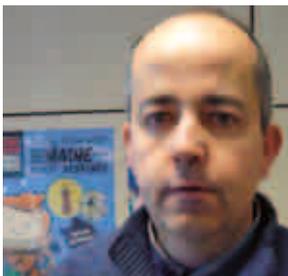
Plus de 12 000 formations bureautique en accès illimité

- Plusieurs solutions adaptées à vos besoins dans les murs ou hors les murs
- Solution intégrable simplement dans votre portail documentaire
- Accès d'un simple clic pour aider vos adhérents à progresser

190 bibliothèques nous font confiance dont Béziers, Bibliothèques Départementales du Calvados, de l'Hérault, de la Corrèze et du Jura, Anglet, Boulogne-Billancourt, BPI, Caen, Charenton-Le-Pont, Chartres, Cité des Sciences, Claye-Souilly, Cluses, Fresnes, La Garenne Colombes, La Rochelle, Le Blanc-Mesnil, Le Chesnay, Lyon, Lorient, Meaux, Melun, Miramas, Montreuil, Nanterre, Strasbourg, Toulouse, Troyes, Villejuif...

Plus d'informations au 01 83 64 04 10

Vodecllic
www.vodecllic.com



Éditorial

Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Anne Verneuil

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr
assisté de Julie Cassiau
secr.redaction@abf.asso.fr

Coordination du dossier
CA du Groupe ABF-Rhône-Alpes

Comité de rédaction
Gérard Briand, Grégory Colcanap, Bernard Démay, Lionel Dujol, Aline Girard, Annick Guinery, Bernard Huchet, Amandine Jacquet, Jean Mallet, Véronique Mesguich, Bernard Mnich, Anne Verneuil.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Christine Guyot
Téléphone : 06 26 64 91 68
christine.guyot5@gmail.com

Diffusion
ABIS - Gérard Briand
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2013
abis@abf.asso.fr / 01 55 33 10 36
Individuel : 50 € – Collectivités :
France 100 € / Étranger 110 €

Commission paritaire
n° 1114G82347
ISSN : 1632-9201
Dépôt légal : juin 2013

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)

**REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE**
est analysée dans la base Pascal
produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture : © Guignol de Lyon –
Théâtre des marionnettes.

Ah tiens ? Ce n'est pas la présidente qui signe l'édito cette fois-ci mais le Trésorier (mais ne croyez pas vous en tirer à si bon compte, Anne Verneuil co-signe plus loin avec Lionel Dujol un texte de politique générale du nouveau bureau). Aïe, aïe, aïe, si c'est le trésorier, il va nous faire le coup du « c'est la crise, les temps sont durs etc., honte à ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion ou l'abonnement à *Bibliothèque(s)*, c'est mal, il faut faire des économies, etc. »

C'est vrai, car comme de très nombreuses associations, les subventions sont à la baisse et pour nous de manière assez sérieuse cette année. Nous devons donc à la fois nous mobiliser pour faire rentrer de nouvelles recettes (faites adhérer autour de vous votre conjoint, vos enfants, vos petits enfants, des électeurs fictifs... ; placez votre argent à l'ABF et pas en Suisse ; séduisez de très riches pour qu'ils nous donnent tous leurs sous) et être encore plus attentifs à nos dépenses (venez à cheval au congrès, utilisez les pigeons voyageurs plutôt que les téléphones mobiles, repas tiré du sac au lieu de restaurants 3 étoiles ou au buffet de pissenlits du jardin...).

C'est faux car l'ABF est sur une dynamique épatante si vous listez les journées d'étude de tous les groupes régionaux et le travail des commissions. C'est faux si vous listez toutes les actions quotidiennes et/ou innovantes que mettent en place les bibliothèques en France. Il n'y a qu'à voir ce dossier sur les bibliothèques de Rhône-Alpes. Bien sûr, les budgets de fonctionnement stagnent et baissent parfois, remettant en cause les budgets d'acquisition, mais il se construit encore beaucoup de nouvelles bibliothèques en France et les projets ne semblent pas s'arrêter en ce domaine. En outre, le développement massif des partenariats renforce à la fois notre présence dans la cité et notre rôle d'acteur dans la vie culturelle ou sociale. Maintenons le cap !

L'acte III de la Décentralisation sera une nouvelle opportunité de conforter la place des bibliothèques lors des négociations régionales qui permettront de répartir compétences et moyens à chaque niveau de collectivités. Il n'est plus question d'avoir un schéma tout fait tant le paysage local est variable d'une région à l'autre. Alors sachons être présents, imaginatifs et acteurs des évolutions à venir.

De tout cela et de bien d'autres choses il sera question au Congrès de Lyon. Venez nombreux, notamment à l'AG où le nouveau bureau vous réserve quelques surprises !

Xavier GALAUP

Au sommaire des prochains numéros de *Bibliothèque(s)*

- n° 69 : Littératures de l'imaginaire – 31 juillet 2013
- n° 70 : Médiation – 15 octobre 2013
- n° 71/72 : Bibliothécaires et décideurs – 30 décembre 2013



68

JUN
2013

Sommaire

4 Bibliobréves

Dossier **RHÔNE-ALPES**

- 8 Construire, disent-elles, par ANNE-MARIE BOYER et ANNIE STERN
- 13 Ville à lire, service de prêt à domicile des médiathèques de Villeurbanne, par ÉRIC THÉVENART et CATHERINE DURUPT
- 14 Quand le mot patrimoine s'écrit au pluriel..., par MICHEL KNEUBÜHLER
- 20 Numelyo ou la dix-septième bibliothèque, par PIERRE GUINARD
- 22 Un modèle lyonnais ? Le projet d'établissement de la BmL, par GILLES ÉBOLI
- 26 Vivre autrement à Lyon, par VIRGINIE ECK
- 29 Le Cedrats – archiver et débattre des alternatives locales, par MIMMO PUCCIARELLI
- 30 Lectura au fil des ans. La mutualisation d'un portail en Rhône-Alpes, par ANTOINE FAUCHIÉ
- 33 Panorama des BU en Rhône-Alpes, par ALAIN CARACO
- 37 Split record. 102 vs Grrrnd Zero, par THIERRY BOKHOBZA
- 40 Quand les bibliothécaires se mettent à la tablette, par CHRISTOPHE COUPAUD
- 42 Lisez jeunesse !, par GÉRARD PICOT
- 46 Culture bleue : lire n'a pas d'âge, par NELLY GODONOU DOSSOU
- 50 Bibliothèque et création littéraire... Une résidence d'écrivains stéphanoise, par FRANÇOIS MARIN
- 54 La bibliothèque en 8 questions... à BRIGITTE GIRAUD, PIERRE PÉJU, FRANÇOIS BEAUNE et GILLES ROCHIER
- 58 Collecter les mémoires du territoire, par ANNE MEYER

Liste des annonceurs

- | | | | |
|------------|------------------------------|------------------|-------|
| • Vodeclac | 2 ^e de couverture | • French Records | p. 39 |
| • Ifla | 3 ^e de couverture | • Electre | p. 45 |
| • Electre | 4 ^e de couverture | • ABIS | p. 68 |
| | | • Maif | p. 77 |

Actualités de l'ABF

- 60 *Les gens. En bref*
- 62 D'un âge l'autre : une littérature sur la passerelle,
par le GROUPE ABF-BRETAGNE
- 65 La littérature Jeunesse a bon goût... surtout en Belgique !,
par CHRISTEL DUCHEMANN et MATHILDE BUISINE

Réflexion

- 67 Accès à l'information et aux œuvres culturelles : pour un positionnement
engagé de l'ABF, par ANNE VERNEUIL et LIONEL DUJOL

Espaces et architecture

- 67 La médiathèque d'Oullins : un pôle culturel dans un quartier d'avenir,
par CLOTILDE POUZERGUE

Paroles d'éditeur

- 71 À tous les vents du bon plaisir. Entretiens avec Thierry Renard
et Pierre-Jean Balzan, par JEAN GABRIEL COSCULLUELA

Les bibliothèques exposent

Notes de lecture

- Les bibliothèques éditent*
- 78 *Villemot, peintre en affiches*, par PHILIPPE LEVREAUD
- Les bibliothèques dans le monde*
- 78 *Achitecture et bibliothèque, 20 ans de constructions*, par PHILIPPE PERREAUDIN
- Boîte à idées, boîte à outils*
- 79 *Du tag au like : la pratique des folksonomies pour améliorer ses méthodes
d'organisation de l'information*, par CÉLINE VIGUIÉ
- Scènes de la vie carcérale*, par PHILIPPE PINEAU
- Histoires de livre, livres d'histoire*
- 80 *L'objet livre, Terrain n° 59*, par LOUIS CONILH
- Premiers pas*
- 80 *Gibraltar, Un Pont entre deux Mondes*, par MARTINE ITIER-COEUR

Les opinions exprimées dans Bibliothèque(s) n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



• **13 juin, Ermont (95)** : « Bibliothèques et lecture publique : quels services à quelle échelle ? », colloque de politique publique organisé par le Conseil général du Val d'Oise en partenariat avec l'association Cible95. Objectif : réfléchir sur la pertinence de la mutualisation et de la coopération intercommunale et départementale en matière d'offre et de services en bibliothèques. Rens. et inscr. : www.valdoise.fr/10686-colloque-bibliotheques-et-lecture-publique.html

• **20 juin, Saint-Cloud (92)** : Journée d'étude « À la découverte des littératures lusophones » pour appréhender ces textes et comment mettre en valeur de façon pertinente ce fonds dans les bibliothèques. Coordinateur et intervenant : Michel Chandeigne, éditeur, traducteur, libraire, conférencier spécialiste du monde lusophone. Rens. et inscr. : <http://mediadix.u-paris10.fr> Entrée libre dans la limite des places disponibles.

• **5 juillet, Nancy (54)** : Journée professionnelle « Culture et territoires : les bibliothèques, artisans de l'aménagement des territoires » organisée par l'Université de Lorraine en partenariat avec la Drac Lorraine à l'IUT Nancy-Charlemagne. Progr. : <http://medial.univ-lorraine.fr/> Inscription avant le 21/06, dans la limite des places disponibles.

• **5 juillet, Saint-Cloud (92)** : « Quelle gratuité dans un monde marchand », journée d'étude co-organisée par Médiadix et l'Urfist de Paris. État des lieux des nouveaux modèles de la gratuité, les perspectives d'évolution et le rôle des bibliothèques comme idéal de la lecture publique dans un contexte numérique. Rens. et inscr. : <http://mediadix.u-paris10.fr> Entrée libre dans la limite des places disponibles.

• **3 au 16 juillet, Paris (75)** : « Formation à l'édition numérique », stage à l'initiative du Motif, de la région Ile-de-France et l'Afdas. Les trois modules (7 dates) sont dispensés par l'Asfored. Public visé : collaborateurs et responsables de maisons d'édition d'Ile-de-France de 0 à 20 salariés adhérentes à l'Afdas. Rens. auprès de Christine Parise, parise@asfored.org. Infos et inscr. : <http://www.lemotif.fr>

En vrac

■ PUB POUR PUB

« 100 bibs, 50 epubs » est une opération pour soutenir et promouvoir la lecture contemporaine numérique lancée par Publie.net avec l'aide du CnL et l'ADDNB. Jusqu'en décembre 2013, l'éditeur propose à 100 établissements un pack de 50 livres numériques extraits de son catalogue sans restriction sur liseuses et tablettes en prêts. En retour, les partenaires s'engagent à établir une démarche de médiation autour de ces ressources.

<http://publie-net.com/et-puis/100bibs50epubs>

■ VIBRATIONS POÉTIQUES



Le 13/06, la Maison de la Poésie de Nantes clôture sa saison culturelle avec une « Soirée mix(te) » et fête la sortie de son annuelle anthologie écrite et sonore de poésie, *Gare Maritime#2013*.

Au programme : une création sonore par Ana Igluka, des lectures, un retour en images de « Poèmes en cavales » et du festival MidiMinuitPoésie avec les photographies de

Phil Journé et des entractes dînatoires. Entrée libre. À 19h30 au café Le Flesselles. www.maisondelapoésie-nantes.com

■ TOULOUSE SE MET AU PAD

Le prêt de documents à domicile est désormais possible à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine depuis fin février. Les documents prêtables concernent plus de 25 000 livres édités depuis 2000, 5 000 ouvrages depuis 1945 à propos de Toulouse et la région Midi-Pyrénées et des journaux et revues récents. www.bibliotheque.toulouse.fr

■ ENFANTS CHÉRIS DE L'ÉDITION

Depuis le 21/03, le groupe Jeunesse du Syndicat national de l'édition (SNE) a son site officiel. Vidéos et sons accompagnent les textes où sont abordés à la fois le métier d'éditeur, les problématiques du livre de jeunesse. Comptes rendus de rencontres, sélection de titres et info-service alimentent aussi ce site. www.deslivrespourlajeunesse.fr

■ SAÛNE-ET-LOIRE : LA BDP À TOUT PRIX

Il n'y a pas que le Prix Livres-Hebdo ! Quatre établissements ont reçu les prix du concours des

bibliothèques de Saône-et-Loire : Sancé, grand prix (3 000 €), pour sa bibliothèque troisième lieu ; Epinac, prix des services (1 500 €), pour son offre large ouverte à tous publics ; Blanzay, prix de l'animation (1 500 €), pour son exposition réalisée avec le collectif d'artistes Les chats pelés ; Saint-Julien-de-Jonzy, prix de la petite bibliothèque, pour son feuilleton radiophonique. Remis au Salon du livre de Paris, ils accompagnaient la célébration des 30 ans de la BDP.

■ DIJON ET SES 7 FAMILLES



La bibliothèque de Dijon a créé son 1^{er} jeu de 7 familles pour inviter les enfants à découvrir le patrimoine écrit et graphique de la région. La diversité culturelle de la France et du monde est également mise en scène. On y apprend aussi l'évolution des supports et des techniques des documents et des bibliothèques entre le XII^e et le XX^e s.

<http://patrimoine.bm-dijon.fr/pleade>

■ CINÉMA DU RÉEL

Yuki Kawamura, cinéaste et vidéaste originaire de Tokyo, a reçu le Prix des bibliothèques du 35^e Festival Cinéma du Réel pour son documentaire *Mirror of the Bridge*. Le



jury – qui a également remis une mention spéciale au documentaire de Guillaume Bordier, *Reflux* – était composé de Sarah Doucet (Méd. Orléans), Fadila Ferrah (Méd. intercommunale Maurice-Genevoix), Jean-Paul Gangloff (Bib. des Musées de Strasbourg) et Julien Meunier (réalisateur).

■ JULIET AU PAYS DES MERVEILLES

L'écrivain Charles Juliet fait don de ses archives à la BnF réunissant des supports audiovisuels et des correspondances (Samuel Beckett, Ubac Estève, etc.). Des manuscrits de ses œuvres dont *Un lourd destin* ou le premier tome de son journal qui paraîtra à l'automne prochain alimenteront cette nouvelle collection.

■ URFIST PARIS-BORDEAUX

Le 10 juin, Paris (75) : « Les réseaux sociaux en bibliothèque », journée professionnelle organisée par l'Urfist de Paris. Appréhender le paysage des réseaux sociaux et ses usages afin de promouvoir au mieux l'activité et les ressources des bibliothèques sur le Web. Rens. et progr. : <http://urfist.enc.sorbonne.fr/formations#journées>
Inscription jusqu'au 9/06.
Le 20 juin, Pessac (33) : « La curation de données », journée d'étude co-organisée par l'Urfist de Bordeaux et Médiaquitaine. Définir et analyser cette nouvelle pratique : quels apports pour les bibliothèques et les centres de documentation, une nouvelle mission des bibliothèques ? À l'université Bordeaux IV. Rens. : urfist@univ-bordeaux.fr. Inscription avant le 19/06.

■ ÇA BALANCE À VALENCE

La Bibliothèque de Valence Sud a soufflé ses 30 bougies le 17 avril dernier : pour l'occasion, on a certes fait visiter les coulisses : embroussaillés ou ordonnés, chaotiques ou rangés, les bureaux des bibliothécaires ont été ouverts au public. Mais on a aussi fêté cet anniversaire en et avec fanfare... C'est qu'à Valence, on peut s'initier à la création de musique assistée par ordinateur et au Djing sur platines.

Le Pôle Musiques actuelles du conservatoire propose en effet au public de la médiathèque publique et universitaire de découvrir ces pratiques (MAO, Mix, scratch...) à travers la création et l'édition musicale. Les usagers et les visiteurs seront conviés à se munir de leur clé USB contenant leurs morceaux préférés pour venir les mixer à la bibliothèque (les 15, 22 et 28/06). Enfin, le 28/06, la médiathèque sortira (un peu) de ses murs pour proposer sur son parvis une soirée de concert, avec DJ, rock, etc. Mais dès le 15/06, à Portes-les-Valence, des paniers de livres et de DVD seront déposés dans divers lieux publics ou commerciaux de la ville : on prend, on lit, on écoute et on redépose dans le panier de son choix. Liste des sites sur : mediatheque-plv.valenceagglo.fr

www.bm-valence.fr



© Jean Delmarty – service communication Valence agglo



© Jean-Baptiste Audiguet



1. Cuisinière au barbichet debout (1811-1897)
– 2. Page d'un psautier conservé à Brive. Biblim.



départementale pour les 120 établissements publics du réseau des Landes : catalogue (3 000 BD, 300 titres de presse magazine, plus de 6 millions de titres musicaux, ouvrages numériques, encyclopédies, ressources pour la jeunesse, etc.) Un espace non privatisé propose l'actualité et l'agenda des actions culturelles. De leur côté, les médiévistes apprécieront la Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux (BVMM) conçue par l'Institut de recherche et d'histoire des textes du CNRS, qui, depuis le 2/04, rend accessible gratuitement des milliers de documents du Moyen-Âge jusqu'au début de la Renaissance tirés d'une large sélection

d'ouvrages conservés dans une soixantaine d'établissements français (mais pas la BnF). Enfin, Numistral, la bibliothèque virtuelle de BNU de Strasbourg bénéficie d'un appui technologique de la BnF en matière de diffusion numérique dans le cadre du projet Gallica Marque Blanche. Objectif :

60 000 documents numérisés consultables en ligne dès le 15/09.

www.biblim.fr
www.medialandes.org
<http://bvmm.irht.cnrs.fr/accueil/accueil.php>

Internet

■ BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES

Biblim propose depuis le 1^{er} mars d'accéder en ligne au patrimoine écrit du limousin et localiser un document dans les grandes bibliothèques de la région : catalogue commun des établissements de Limoges, Brive, Tulle et Guéret, et bibliothèque numérique. Biblim recense aussi l'actualité des bibliothèques. Le même jour, ouvrait Médialandes, une médiathèque numérique

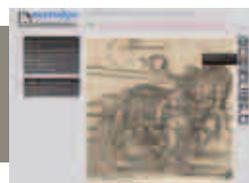
International

■ NU INTÉGRAL

Elle sera la première ville au monde à se doter d'une bibliothèque municipale sans livre. San Antonio (Texas) veut se doter d'un établissement « BiblioTech » au contenu 100 % numérique. Sont prévus à son ouverture : 10 000 livres électroniques, une batterie d'ordinateurs, un catalogue de titres numérique et une centaine de liseuses empruntables.



► 12



► 21





► 25



► 33



► 41



► 43



Rhône-Alpes

Aux portes de l'Italie et de la Suisse, la région Rhône-Alpes a su tirer avantage de sa position géostratégique faisant d'elle un espace de contacts et d'échanges. Avec un fleuve pour colonne vertébrale, elle regroupe huit départements aux paysages contrastés, marqués par l'Histoire, la culture et le relief. Mais c'est aussi une tradition industrielle forte – n'est-ce pas ici que le livre imprimé a trouvé, grâce aux papetiers alpins ses premiers foyers de fabrication et de diffusion en France ? – et, au présent, un leadership en matière d'innovation technologique.

Toutes réalités qui trouvent un écho dans les bibliothèques de la région, qu'il s'agisse de lier les préoccupations patrimoniales au développement des nouvelles technologies du numérique (Lectura, Numélyo), de repenser la bibliothèque de fond en comble en l'orientant vers le futur (le projet d'établissement de la BmL) ou de soutenir la recherche et la création artistique.

À l'image de sa métropole, bâtie sur un confluent, de nombreuses initiatives s'ingénient à ne laisser personne sur la touche : si la région est sans doute la plus active en matière de festivals de littérature Jeunesse, si le réseau des BU rhônalpines s'efforce de répondre aux attentes de ses nombreux étudiants, elle est aussi pionnière pour faire face au vieillissement de la population avec Culture Bleue lancée en Ardèche par la Bibliothèque départementale.

Ménager l'accès à la culture pour tous, c'est aussi inventer de nouvelles formes de socialité. Que ce soit dans l'édition, la diffusion de la musique, la collecte de l'information, nombreux sont ceux qui, en Rhône-Alpes, s'organisent en pôles de résistance et d'alternative, s'inscrivant ainsi dans une tradition contestataire qui souffle depuis des siècles sur la région.

ANNE-MARIE BOYER ET ANNIE STERN
Conseillères pour le livre et la lecture
Drac de Rhône-Alpes



Construire, disent-elles

Grâce au concours particulier de la dotation générale de décentralisation, la politique de l'État dans le domaine des aides aux constructions de bibliothèques est particulièrement visible et incitative (subventions à hauteur de 30 à 50 %) : 350 bibliothèques (plus de 120 000 m²) dans environ 250 communes ou communautés de communes, toutes informatisées, offrent des services de qualité.

LA DGD MODIFIÉE

2014 sera une année privilégiée pour la construction ou la rénovation/modernisation des bibliothèques ou médiathèques, dans lesquelles, quelle que soit leur appellation, doivent se côtoyer des documents tous supports confondus – cela d'autant plus que le décret 2012-717 du 7 mai 2012 ajoute un alinéa f) « l'acquisition de collections tous supports » à la liste des dépenses – et non plus des investissements – éligibles¹. Principaux lieux culturels, éducatifs et sociaux, un certain nombre de dossiers traités ces dernières années en Rhône-Alpes concernent des bibliothèques associatives de communes petites ou moyennes : Saint-Laurent du Pape

en Ardèche (1 612 hab.), Montoisson dans la Drôme (1 751 hab.), Bâgé-la-Ville dans l'Ain (2 866 hab.), Anneyron dans la Drôme (3 846 hab.), Cognin-en-Savoie (6 023 hab.), La Roche-la-Molière dans la Loire (10 152 hab.). Transformées en service municipal de lecture publique et dotées d'un professionnel des bibliothèques, les futures médiathèques peuvent alors bénéficier du concours particulier de la DGD dont la répartition annuelle (environ 6 millions d'euros en 2012 en Rhône-Alpes) incombe aux représentants de l'État en région.

Trois départements de la région (l'Ardèche, l'Isère et la Loire) ont établi des conventions avec la Drac et élaboré des plans de développement pour donner une nouvelle impulsion à la lecture publique départementale en privilégiant les approches territoriales (prise en compte du développement des intercommunalités et de médiathèques têtes de réseau).

L'État apporte des taux de financement exceptionnels aux *projets structurants* comme le prévoit le texte de la DGD. Deux exemples ont été repérés dans les départements cités ci-dessus : la Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers (deux têtes de réseau : La Côte-Saint-André, 1 198 m², et Saint-Siméon de Bressieux, 460 m²) et la Communauté de communes de Loire-Forez (Monbrison, 2 237 m²) et Saint-Just-Saint-Rambert

1. Article R1614 du Code général des collectivités territoriales.



© Architecture Abeille-Cogne de Romans, Ville de Saint-Uze

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-UZE

La commune de Saint-Uze (1 969 habitants) a acquis en 2005 une maison de maître de la famille Revol construite au XIX^e siècle ainsi que le parc attenant. Ce bâtiment fera l'objet d'une rénovation/réhabilitation d'ensemble en 2013 et 2014 pour y installer une médiathèque et un espace culturel d'une superficie totale d'environ 800 m². L'État accompagnera de façon forte ce projet, dans le cadre des crédits d'investissement du concours particulier de la DGD et de la DETR. Ce projet a été confié au cabinet d'architecture Abeille-Cogne de Romans. Le parti pris de la commune et des architectes, Bernard Cogne et Patrice Abeille, a été de conserver les pièces nobles du niveau terrasse où se trouvera la médiathèque : les sols en parquet de chêne, les huisseries, boiseries et décors, cheminées... Une entrée commune aux différents espaces sera créée au rez-de-parc, en partie centrale. Cet accès débouchera sur un ascenseur et un escalier, installés dans la cour intérieure du bâtiment

pour répondre aux normes d'accessibilité et de sécurité. Une subvention départementale et une aide de parlementaires locaux compléteront les financements de la commune qui vient d'acter ce projet ambitieux et structurant.

VINGT-CINQ ANNÉES DE CONSTRUCTION EN RHÔNE-ALPES, 1986-2011

Rhône-Alpes, en tête. C'est en Rhône-Alpes que la volonté des communes de développer la lecture publique s'est manifestée le plus fortement. Les services de l'État en ont un indice clair, puisque une centaine de demandes de subvention pour des constructions, des opérations d'équipement mobilier corollaires ou des informatisations de bibliothèques municipales leur sont adressées chaque année par les communes. L'ampleur de ce mouvement est inégalé : il représente plus du double de ce qui est constaté dans n'importe quelle autre région de France.

Vingt-cinq années de construction de bibliothèques publiques en Rhône-Alpes : un bilan. De manière à transférer des équipements mis à niveau, l'État a achevé son programme de construction de bibliothèques départementales de prêt en réalisant, après 1986, les bibliothèques départementales de l'Ain, de l'Ardèche, de la Savoie et de la Haute-Savoie, pour les remettre, conformément aux lois de décentralisation de 2002-2003, aux départements concernés (les autres départements étaient déjà dotés de BDP modernes, qui avaient pu être transférées dès 1986).

Par ailleurs, de 1986 à 2011, on a vu sur la totalité du territoire régional et de ses 8 départements se créer de nombreuses bibliothèques communales ou intercommunales, en milieu urbain mais aussi en zone rurale. La répartition géographique des nouveaux équipements est globalement satisfaisante.

Pour résumer ce mouvement, on peut dire qu'après la création d'un premier cercle d'équipements dans les grandes villes de la région (dernière en date, la bibliothèque de Tarentaise à Saint-Étienne), un deuxième cercle s'est constitué dans les communes moyennes au cours des années 1990 (Albertville, Caluire-et-Cuire, Décines-Charpieu, Roanne, Saint-Chamond...); l'heure est maintenant à la constitution d'un maillage fin concernant des villes de moins de 10 000 hab. et même de moins de 5 000 hab. Le résultat global est la première réalisation tangible, à grande échelle, d'un véritable aménagement culturel du territoire.

Vingt-cinq ans après la mise en place du nouveau dispositif d'aides de l'État, le bilan de l'effort commun de construction est, en Rhône-Alpes, particulièrement impressionnant : en deux décennies et demi, quelque 300 bibliothèques municipales, intercommunales ou départementales, ont été construites, représentant une surface totale de 160 000 m². Dans le même temps, plus de 400 opérations d'équipement mobilier et plus de 400 projets d'informatisation de bibliothèques publiques ont été réalisés. L'État a consacré 100 millions d'euros à soutenir l'ensemble de ces opérations.

Gilles LACROIX
conseiller livre et lecture à la Drac Rhône-Alpes (1990-2011)



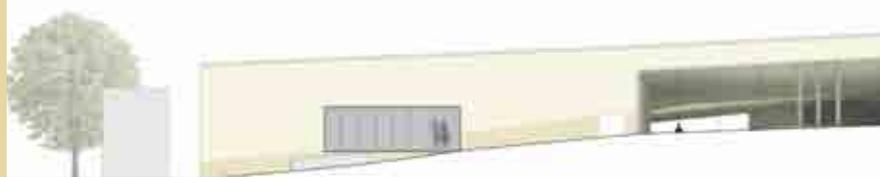
(2 272 m²). Les conseils avisés de la BDP pour les collectivités de moins de 10 000 habitants (certaines BDP acceptent d'accompagner des communes dont le nombre d'habitants dépasse parfois ce seuil « légal ») représentent une aide précieuse à la décision.

Le Programme scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) est un outil nouveau en bibliothèque¹. Inspiré de l'expérience des musées, il permet de donner un cadre à tout projet de construction, en amont de la rédaction du programme et de la construction. Sa validité optimale est de 3 à 5 ans mais il peut être révisé annuellement en fonction des aléas rencontrés par la collectivité portant la bibliothèque. Le PSCES fixe des objectifs pour l'avenir de l'établissement et mentionne les moyens matériels, financiers, humains et organisationnels à mettre en œuvre pour les atteindre.

1. Décret relatif à la DGD paru le 7 juillet 2010 et la circulaire d'application en date du 17 février 2011.

Outre la notion de dépenses non pérennes, une autre modification très favorable est intervenue en 2012 : la suppression du coût plafond de la construction utilisé pour calculer le montant des subventions de l'État (fixé en 2011 à 1 630 €/m² HT de SHON).

Ont été concernées les médiathèques de Brégnier-Cordon (206 m²) dans l'Ain, de Cruas (240 m²) entièrement restructurée en Ardèche, de Saint-Vallier (1 583 m², annexe de la médiathèque départementale de la Drôme faisant aussi office de médiathèque municipale de cette commune), en Isère : les deux têtes de réseau de la Communauté du Pays de Bièvre Liers, Saint-Genest-Lerpt (780 m²) dans la Loire, Bron (3 085 m²) dans le Rhône et La Roche-sur-Foron (1 688 m²) en Haute-Savoie.



CONCERTATION

Le choix de l'architecte et sa compréhension de l'environnement culturel et social aboutissent à des projets bien intégrés dans le tissu local. Citons l'étude patrimoniale et historique de la commune de Saint-Uze pour son projet de médiathèque dans le Château Revol construit à la fin du XVIII^e s. dans un parc de 16 000 m² clos de murs transformé en jardin public. L'ouverture d'une bibliothèque dans des lieux patrimoniaux jusque-là inaccessibles est symbolique. La future médiathèque de Bron (3 085 m² SHON, cf. p. 12), équipement phare, sera située à l'entrée de la ville, entre le centre-ville et le quartier de Parilly en cours de réaménagement urbain. Une importance particulière sera donnée à l'aménagement des espaces d'accueil et de consultation, tous très

décloisonnés, afin de favoriser la mixité des publics. La médiathèque de Sallanches (1 823 m², cf. p. 11), est conçue comme le prolongement d'un dispositif urbain, cheminements, place et square bien pensé. Le volume général et la toiture restitueront la topographie naturelle du site, caractéristique du « Piémont » à la rencontre de la montagne et de la plaine.

Lors des réunions du jury du concours architectural, la Drac peut faire bénéficier les collectivités territoriales de l'aide de l'architecte-conseil de l'État qui, à disposition des services déconcentrés du ministère de la Culture trois jours par mois, est à même de dispenser des conseils éclairants tant sur le choix du lieu ou la cohérence urbanistique que sur les caractéristiques du bâtiment. Les élus peuvent, dans le cas de rénovations susceptibles de mettre en cause les droits du premier architecte ou dans le cadre de bâtiments inscrits, solliciter



1



2

1. L'espace culturel « La Passerelle » abrite la médiathèque – 2. Aménagement intérieur de la médiathèque de Lentilly.

MÉDIATHÈQUE DE LA PASSERELLE (LENTILLY) : UN DÉCOLLAGE FULGURANT

Le 2 mars 2012, la médiathèque de Lentilly¹ (5 300 habitants) a ouvert ses portes au sein de l'espace culturel La Passerelle qui comprend aussi une salle de spectacle et une école de musique. Il s'agissait à l'origine d'une bibliothèque associative créée en 1979 à partir de dons de la population et de prêts de la BDP. Une vingtaine de bénévoles se relayaient au quotidien pour permettre aux habitants d'avoir accès à des livres, revues, DVD.

Rêve de longue date pour l'équipe bénévole, les élus et les habitants, l'espace culturel a pris forme avec la pose de la première pierre en octobre 2010. Le projet a été confié au cabinet d'architectes B-Cube, l'aménagement mobilier à l'entreprise Schlapp Möbel et l'installation informatique à la société Decalog. Une subvention à hauteur de 80 % du Centre national du livre (CNL) a permis d'étoffer les collections et de les rajeunir. L'ensemble du projet a été soutenu par la Drac et la médiathèque du Rhône. Trois professionnels, dont un animateur multimédia, ont été recrutés pour encadrer et soutenir l'équipe de bénévoles.

Un an et demi plus tard, on déménageait des anciens locaux à l'espace culturel. La médiathèque avec sa peinture fraîche, son mobilier coloré et confortable, son SIGB paramétré quelques semaines auparavant, ses livres à peine couverts et son équipe renforcée ouvrait ses portes aux Lentillois enthousiastes. Plus de 100 personnes se sont inscrites en cinq heures dès le premier jour dans cet équipement de 450 m², aux allures de cabane en bois perchée sur la pierre.

À ce projet s'est adjoint un deuxième : la création d'un réseau avec la médiathèque de l'Arbresle², régi par une convention. Modalités de prêt, guide du lecteur, site Web, navette : les deux villes ont travaillé sur tous ces aspects pour offrir un service mutualisé aux habitants du territoire. Une fois inscrits dans l'une des médiathèques, ceux-ci peuvent avec leur carte unique emprunter et rendre les documents sur le lieu de leur choix, réserver des documents en ligne – y compris disponibles – et les faire acheminer au plus près de chez eux.

Janvier 2013 : 1 515 personnes ont choisi de profiter des services de la médiathèque, soit près de 29 % de la population. Désormais, les projets se vivent au quotidien : attirer les 15-35 ans, réfléchir à une politique d'acquisition concertée, proposer des jeux de société ou des livres numériques. Avec cette envie commune de tenir le pari initial d'une bibliothèque conviviale, tournée vers la jeunesse et les nouvelles technologies.

Mélanie PETIT
Directrice de la Médiathèque de Lentilly



1. Médiathèque de Lentilly : www.mairie-lentilly.fr/la-passerelle/mediatheque/

2. Médiathèque de l'Arbresle : www.mairielarbresle.fr. Le site Web commun aux deux médiathèques : www.mediathèque-zl.fr

MÉDIATHÈQUE DE SALLANCHES

Architecte : Guyard et Bregman Architectes et Urbanistes ; **Ouverture :** mars 2014 ; **Population desservie :** 18 000 hab. ; **Budget :** 6 700 000 € TTC, dont : Commune : 5 267 244 € ; Région, contrat de plan État-Région : 88 285 € ; État : 70 000 € (réserve parlementaire), 1 188 596 € (Drac), 85 875 € (Fond national d'aménagement et du développement du territoire) ; **Espaces (surface utile) :** sect. Adulte : 436 m² ; sect. Image et son : 120 m² ; sect. Enfant : 307 m² ; Heure du Conte : 77 m² ; Hall d'accueil et de prêt : 185 m² ; Salle polyvalente : 94 m² ; Service interne : 230 m² ; **Places assises :** informatisées : 15 (potentiel jusqu'à 50), non informatisées : 80 à 95 ; **Informatique :** 15 postes (public), 15 (personnel). Nota : Structure raccordée à une boucle optique ; **Personnel :** 7.

Le bâtiment de la médiathèque s'inscrit dans le projet de rénovation urbaine et de mise en valeur de l'ouest de Sallanches (médiathèque/CNM, place Saint-Jacques, site du CTMB). L'intégration du bâtiment utilise le nivellement du terrain : le bâtiment se fond dans le site, se glissant sous le tapis végétal du coteau. La forme du bâtiment révèle la trace historique de l'enceinte de l'ancienne propriété Bardel. Le « portail » d'entrée, traité comme un repère dans la ville, se réfère aux modénatures traditionnelles de l'époque sarde et souligne l'axe diagonal reliant le site à la ville. Le choix d'une architecture modeste au regard de l'historicité du château des Rubins et de l'église Saint-Jacques, laisse sa place au patrimoine sallanchard, à ses références sardes, tout en créant des espaces généreux et modulables. Ce bâtiment respecte les enjeux environnementaux des constructions Bâtiment basse consommation, utilisant les apports solaires, l'inertie thermique de la toiture végétalisée et un système de rafraîchissement naturel souterrain afin d'optimiser sa consommation d'énergie.

© Guyard & Bregman



les compétences d'un architecte des bâtiments de France qui exerce dans le Service territorial de l'architecture et du patrimoine du département concerné.

Les conseillers pour le livre et la lecture feront aussi intervenir dans le projet leurs collègues conseillers pour les arts plastiques afin que le choix de l'artiste et donc de l'œuvre à réaliser dans le cadre du 1 % soit le plus judicieux possible².

PENSER ACCÈS

L'inscription de la médiathèque dans le paysage culturel et social local, qu'il soit communal ou intercommunal, se mesurera de plus en plus à l'aune des services proposés.

Un respect de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées s'impose. (www.culture.fr/handicap)

Le guide pratique *Bibliothèques et handicaps*³ est un document complet auquel pourront se référer les professionnels du livre et les élus pour organiser l'accessibilité des bâtiments, des collections, de l'information et des animations. Issu d'une réflexion sur l'accueil de tous les publics dans les bibliothèques, initiée en 2009 par l'Agence Rhône-Alpes pour

le livre et la documentation (Arald) et la Drac de Rhône-Alpes, *Bibliothèques et handicaps* a été réalisé en partenariat avec les huit bibliothèques départementales de la région.

À noter les initiatives déjà nombreuses de médiathèques depuis plusieurs années : pour le handicap visuel, l'atelier Médiavue créé en 1992 à la Médiathèque Jean-Jacques-Rousseau à Chambéry⁴, le poste informatique adapté à toute gêne visuelle, ou encore le service de prêt « Navette + » à la BM de Lyon, l'accueil de groupes d'enfants d'un centre de pédopsychiatrie à la BM de Montbrison⁵ et l'accueil régulier dans des ateliers informatiques de groupes d'adultes handicapés d'un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) à la médiathèque Simone-de-Beauvoir à Romans-sur-Isère⁶.

Il est important d'attirer l'attention sur quelques « défauts de jeunesse » que mettent en évidence les visites des bibliothèques récemment construites dans la région. De belles médiathèques sont introuvables car non signalées par des panneaux d'orientation et de signalisation, ignorées dans la liste des services offerts à l'entrée de la ville. Tout comme le gymnase ou la pharmacie, les médiathèques sont aussi

4. www.bm-chambery.fr

5. www.ville-montbrison.fr

6. www.mediatheque.pays-romans.org

2. Le décret n° 2012-1331 du 29 novembre 2012 précise que « les opérations immobilières ayant pour objet la construction et l'extension de bâtiments publics ou la réalisation de travaux de réhabilitation dans le cas d'un changement d'affectation, d'usage ou de destination de ces bâtiments donnent lieu à l'achat ou à la commande d'une ou de plusieurs réalisations artistiques destinées à être intégrées dans l'ouvrage ou ses abords. »

3. *Bibliothèques et handicaps : accueillir tous les publics*, Arald, 2010.





© Dominique Perron, Ville de Bron

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE BRON

Architecte : David Vial ; **Population desservie :** 39 238 hab. ; **Construction :** 3117 m² SHON ; **Ouverture :** fin janvier 2014 ; **Budget :** 10 029 523 € HT ; **Nombre total de places assises :** 342 ; **Équipement :** informatique (postes, logiciel) : 34 postes publics et 38 postes professionnels, soit 72 postes. **RFID :** 8 automates de prêt ; fournisseur 3M. ; **Équipement audiovisuel :** 6 TV au public ; **Personnel :** 32 ETP.

susceptibles d'être fréquentées par des populations de passage pour tourisme, affaires, compétitions sportives et manifestations culturelles, etc. À cette discrétion s'ajoute parfois une forme de timidité quant à la composition des collections : si la présence de quotidiens nationaux ou régionaux semble inadaptée dans des bibliothèques rarement ouvertes le matin

ou ouvertes un jour sur deux, l'offre d'hebdomadaires d'information générale ou de formules hebdomadaires de grands quotidiens sera appréciée si le respect d'un équilibre politique minimum est garanti par la souscription d'abonnements judicieusement sélectionnés.

Les appareils électroniques mobiles ou « nomades » que sont les tablettes et les liseuses perdent tout intérêt s'ils sont attachés par un câble antivol à une table de travail, et leur nombre, lorsqu'ils sont susceptibles d'être empruntés, doit atteindre un seuil critique pour que les usagers de la médiathèque perçoivent l'existence d'un nouveau service de prêt.

Une attention particulière est portée aux horaires d'ouverture obligatoirement mentionnés dans le Projet scientifique culturel éducatif social (cf. encadré p. 9), horaires les plus larges possible pour permettre la fréquentation de tous les usagers⁷, simples pour faciliter leur mémorisation.

Quant à la politique tarifaire de certaines collectivités qui correspond à une catégorisation de la population incluant, par exemple, dans une liste de 13 tarifs des notions comme celles de famille « résident secondaire » ou personne individuelle « estivale », elle ne peut qu'entretenir l'image de la bibliothèque comme lieu complexe et non comme « troisième lieu ».

Nos interlocuteurs (élus, directeur des Affaires culturelles, architectes, bibliothécaires) qui travaillent de plus en plus fréquemment ensemble dès les prémices du projet, forment des équipes dynamiques que nous avons plaisir à rencontrer et à conseiller lors d'une première réunion de présentation du projet à la Drac, puis *in situ*. ■

7. Dominique Arot (inspecteur général des bibliothèques), *L'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques : progrès et obstacles*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche/ministère de la Culture et de la Communication, novembre 2012.



© Atelier Cooperim - Chambéry

MÉDIATHÈQUE DE COGNIN (6 023 HAB.)

Architecte : Atelier Cooperim ; **Type d'opération :** restructuration ; **Coût global du projet :** 997 667 € ; **Subvention totale Drac :** 303 992, soit 40 %. Cette nouvelle médiathèque est installée en centre-ville dans des locaux d'un centre commercial des années 70. On y accède depuis une place centrale. Les espaces urbains de proximité vécus comme des arrières-cours ont été traités pour requalifier les vues et des ambiances depuis l'intérieur de la médiathèque et pour articuler le projet sur la ville. La façade sur placette est traitée en vitrines. En s'accommodant d'une géométrie difforme, morcelée des locaux existants de faible hauteur, les fonctions ont été organisées dans un ordre décroissant de nuisance acoustique admissible.

Une grande nef orientée Nord/Sud, largement visible de l'extérieur, affirme la dimension publique et urbaine. Dans un angle vitré, un salon urbain pour la consultation des périodiques. Les rayonnages détachés des murs réservent ceux-ci pour des expositions avec cimaises et lumière zénithale. Les locaux spécifiques, cloisonnés, se distribuent dans les volumes secondaires : la salle de travail, calme, placée dans l'alcôve la plus éloignée ; l'espace petite enfance forme un petit théâtre ; l'atelier numérique dispose d'un accès indépendant. Des locaux sans qualités techniques, rendus performants sur les plans acoustique et énergétique, sont modulables (murs mobiles).

VILLE À LIRE, SERVICE DE PRÊT À DOMICILE DES MÉDIATHÈQUES DE VILLEURBANNE

Créé en 1998 à la demande de la collectivité (dispositif Emplois jeunes), le prêt à domicile contribue à la lutte contre l'exclusion et au développement de la lecture publique en direction de publics empêchés.

Inscrits gratuitement, les usagers de Ville à Lire¹ ont les mêmes droits que tous les adhérents des médiathèques de la Ville. La première visite permet de faire leur connaissance, de cerner leurs goûts de lecture, d'établir leur carte d'adhérent et de convenir avec eux des modalités pratiques des dessertes.

Une équipe de bénévoles

Sous la responsabilité d'une bibliothécaire à mi-temps, Ville à lire s'appuie sur une équipe de 23 bénévoles âgés de 23 à 74 ans. Ceux-ci sont essentiellement des retraités, des étudiants et quelques actifs, en majorité des femmes. Ils s'engagent pour un an. À raison d'une demi-journée toutes les six semaines, ils assurent la sélection des documents, le portage, le prêt et le retour dans l'une des médiathèques du réseau. Ils établissent un véritable dialogue avec l'utilisateur.

La responsable présente aux candidats le service et son fonctionnement, vérifie que la mission confiée correspond à leurs attentes et s'assure de leur goût pour les contacts, l'écoute et la lecture. Le recrutement est formalisé par une convention précisant leurs engagements et ceux de la collectivité.

La formation consiste en une présentation des collections, d'une sélection de documents, de listes par genres et de revues. Une réunion annuelle de tous les bénévoles permet l'échange de pratiques.

Des usagers plus nombreux

Ville à lire compte aujourd'hui 32 usagers contre 25 en 2010. Agés en moyenne de 80 ans, le plus jeune a 48 ans et le plus âgé 93 ans. Ce sont en majorité des femmes. Le service se développe mais il reste encore confidentiel ce qui tient à sa spécificité. La communication cible les organismes en charge de publics empêchés. Un dépliant a été envoyé aux pharmacies, aux permanences locales du

conseil général, à des associations et aux maisons de quartier de la Ville. La télévision locale a diffusé un reportage et le magazine municipal a publié un encart.

Compte tenu de ses moyens, le service semble avoir atteint son niveau d'efficacité maximale. Cependant, son développement est envisagé selon différents axes :

- confier plusieurs dessertes aux bénévoles qui le souhaitent ;
- renforcer la formation initiale par des sessions de sensibilisation à l'actualité éditoriale, aux pratiques culturelles et à la psychologie du quatrième âge ;
- organiser la desserte d'usagers empêchés temporairement ;
- développer de nouveaux partenariats.

D'AUTRES SERVICES DE PAD EN RHÔNE-ALPES

Chaque ville choisit son mode d'organisation et de fonctionnement : service municipal rattaché aux médiathèques à Villeurbanne, service travaillant en étroite collaboration avec le Centre communal d'action sociale à Saint-Fons (69), ou association hébergée à la médiathèque (Lyon).

Saint-Fons (69) : www.saint-fons.fr

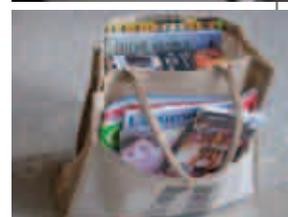
Lyon : www.bm-lyon.fr/spip.php?page=article_accessibilite&id_article=402

Bourg-en-Bresse (01) : www.bourgendoc.fr/utiliser/bibliotheque_domicile

Décines (69) : www.mediathèque-decines.fr/services/a-portee-de-livres

Éric THÉVENART
Responsable médiathèque adulte
MLIS François-Mitterrand

Catherine DURUPT
Responsable prêt à domicile MLIS François-Mitterrand



1. Ville à lire : <http://mediatheques.villeurbanne.fr/2010/01/pre-a-domicile/>



Les illustrations pp. 9, 11, 13 présentent le projet de bâtiment de la médiathèque de Sallanches. © Architectures Guyard

MICHEL KNEUBÜHLER
chargé d'enseignement,
Université Lumière-Lyon 2



Rhône-Alpes

Quand le mot patrimoine s'écrit au pluriel..

De cette région aujourd'hui appelée « Rhône-Alpes », Paul Vidal de la Blache disait qu'elle fut « *longtemps une terre d'aventures et de guerres* » : plutôt qu'à une improbable « *identité rhônalpine* », la cohérence historique de ce vaste territoire tient aux passages, aux échanges, voire aux métissages qu'il a connus. Témoins de cette histoire mouvementée, des patrimoines d'une grande diversité.

Faites le test. Procurez-vous un de ces guides touristiques qui prétendent sélectionner les « *cent lieux qu'il faut avoir vus en France* ». Dans cette région Rhône-Alpes – qui couvre pourtant près de 10 % du territoire national et rassemble environ 10 % de la population du pays –, il vous sera certes suggéré d'aller découvrir ses sites naturels – le Mont-Blanc, le parc de la Vanoise, les gorges de l'Ardèche. Mais c'est à peine si certains vous conseilleront la visite du Vieux-Lyon ou d'Annecy... « *et de son lac* », s'empres- senteront-ils d'ajouter.

RHÔNE-ALPES : SON NOM EST DIVERSITÉ

Est-ce à dire que, hormis ses paysages naturels, ce grand territoire est démuné de richesses patrimoniales ? Évidemment non. Mais sans doute son profil en la matière est-il moins évident que pour d'autres régions françaises. Et comment pourrait-il en être autrement dans une région s'étendant d'ouest en est du Forez au Léman ou au Piémont et du nord au sud du Beaujolais aux Cévennes ou à la Provence ? Une région longtemps séparée entre « *Empi* » et « *Riaume* » – ainsi les mariniers du Rhône distinguaient-ils jadis les deux rives du fleuve, la gauche ayant pour suzerain l'empereur germanique, la droite le roi de France ? Une région aussi dont deux des huit départements qui la composent – la Savoie et la Haute-Savoie – ne sont français que depuis à peine plus d'un siècle et demi ?

C'est précisément cette diversité qui est la caractéristique de Rhône-Alpes : une région fortement urbanisée – ses trois plus grandes agglomérations, Lyon, Grenoble et Saint-Étienne, regroupent à elles seules plus de deux millions d'habitants, soit le tiers de la population régionale et davantage que dix des régions métropolitaines ; mais en même temps un grand territoire rural – selon l'Insee, les communes « n'appartenant pas à une unité urbaine » comptent près de neuf cent mille personnes, soit deux fois la population équivalente de Franche-Comté. Or, cette diversité s'observe aussi quand on cherche à appréhender le patrimoine légué par les siècles précédents.

Les siècles ? Plutôt les millénaires, puisque le plus ancien « monument historique » de la région – la grotte Chauvet-Pont-d'Arc, dans le Sud de l'Ardèche – abrite des peintures



Découverte en 1994, la grotte Chauvet-Pont-d'Arc (Ardèche) renferme plus de quatre cents représentations animales, donnant à voir un bestiaire parmi les plus variés connus à ce jour.

UN SYSTÈME DOCUMENTAIRE PARTAGÉ SUR LE FLEUVE RHÔNE

Lieu où se pense et se travaille l'articulation homme-fleuve, la Maison du fleuve Rhône est un pôle de ressources et de compétences au service de l'analyse et de la compréhension des fleuves dans la société.

Le fleuve Rhône, qui apparaît dans des registres culturels et patrimoniaux aussi multiples que variés, méritait que l'on porte toute notre attention à l'éventail des ressources qui le concerne. Le projet Banque de données Fleuve-Patrimoine (BDFP), pensé et initié au sein de l'association, souhaitait créer un système documentaire partagé afin de mutualiser les collections existantes sur le fleuve, dans leurs dimensions culturelles et patrimoniales. Le projet a conduit en 2011 à la création d'une plateforme collaborative professionnelle et d'un site Internet grand public¹. Il s'attache en ce sens à promouvoir un réseau d'acteurs sur l'ensemble du linéaire du fleuve, du Léman jusqu'à la Méditerranée.

Aujourd'hui, la BDFP fédère une trentaine d'institutions et d'organismes suisses et français (associations, médiathèques, musées, archives, collectivités territoriales, services de l'État). 19 partenaires ont importé leurs données documentaires « fleuve » et plus de 8 500 notices sont consultables en ligne.

Collecte, diffusion et valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Ce système documentaire partagé propose un vaste terrain de recherche tant sur des biens matériels (barrages, ponts, bateaux...), qu'immatériels (rituels, croyances, mythes, légendes...) concernant le fleuve, son histoire, ses acteurs, ses paysages, ses pratiques, ses usages. Le site offre un moteur de recherche performant qui permet de croiser des critères thématiques (navigation, savoir-faire et usages du fleuve, passages et franchissements, contes et légendes...), temporels et géographiques pour tout type de ressources.

Activation d'échanges interinstitutionnels et interrégionaux. Intégrer des notices dans la BDFP présente l'avantage pour les partenaires de revisiter leurs collections selon un prisme différent. Parfois, le travail se fait conjointement à un projet d'exposition comme les musées Gadagne de Lyon² qui compléteront prochainement leurs données à la suite de leur exposition découverte sur « Lyon, la rivière et le fleuve »³ programmée jusqu'au 22 septembre 2013.

La BDFP évolue également grâce aux nouveaux apports, comme la récente intégration de la collection de la Maison rhodanienne de l'environnement⁴, qui génère une nouvelle entrée Patrimoine naturel.

Le fleuve-patrimoine. La conjugaison d'un réseau de professionnels, d'une thématique (le fleuve) et de la présence de nombreuses ressources, associée au développement que proposent les nouvelles technologies, constitue l'originalité de cet outil mis au service de la reconnaissance patrimoniale du fleuve.

www.maisondufleuverhone.org

1. www.banquededonneesfleuvepatrimoine.fr

2. www.gadagne.musees.lyon.fr

3. www.gadagne.musees.lyon.fr/index.php/histoire_fr/Histoire/Expositions/Expositions-decouvertes/Lyon-la-riviere-et-le-fleuve2

4. www.banquededonneesfleuvepatrimoine.fr/fre/Les-partenaires/Maison-Rhodanienne-de-l-Environnement



1
© Collection Dürrenmatt.
Maison du fleuve Rhône



2
© Collection Dürrenmatt.
Maison du fleuve Rhône

Cartes postales anciennes : 1. Quai Raimbaud, Lyon. – 2. Passage d'un remorqueur à deux cheminées, Valence-sur-Rhône.

Bénédicte GUITTIN
Responsable du pôle documentaire
et de la Banque de données Fleuve-Patrimoine



vieilles de plus de trente mille ans, qui figurent parmi les plus précoces témoignages – et quels témoignages ! – des capacités artistiques inhérentes à *Homo sapiens* : à la fin 2014, l'« espace de restitution » en cours de construction offrira au public, sur 3 500 m², le fac-similé de l'ensemble des peintures, gravures, dessins et éléments géologiques de la grotte.

MÉMOIRE DES LIEUX, LIEUX DE MÉMOIRE

Sa situation géographique a aussi fait de Rhône-Alpes, dans l'Antiquité, un des territoires les plus précocement

et fortement romanisés : les vestiges gallo-romains y sont nombreux, particulièrement à Vienne et à Lyon, mais aussi à Aix-les-Bains, Aoste, Alba-la-Romaine, etc., sans oublier les importantes collections archéologiques que conservent les musées de Lyon, Vienne, Saint-Romain-en-Gal/Vienne, Die, Feurs ou Roanne. On notera par ailleurs que trois des théâtres antiques ont « repris du service » depuis deux ou trois décennies, accueillant en été concerts et spectacles : Jazz à Vienne, les Nuits de Fourvière et le festival de cirque d'Alba.

Comme dans toute la chrétienté, le Moyen Âge a légué à la région son lot d'édifices religieux, souvent remaniés dans

LA NUMÉRISATION SCIENTIFIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE DIDEROT (LYON)



Vincent Baas

Vincent Baas, ingénieur d'études et responsable du service de numérisation à la BDL explique l'état d'avancement des opérations.

• **Quels sont les projets de numérisation en cours ?**

Un rappel de l'évolution institutionnelle de l'établissement permet de mieux comprendre l'origine de nos différents programmes de numérisation. La bibliothèque de l'ENS fait partie depuis septembre 2012 d'une nouvelle entité, la bibliothèque Diderot de Lyon¹ qui regroupe la Bibliothèque interuniversitaire de lettres et sciences humaines de Lyon et celle de l'Institut national de recherche pédagogique.

La politique de numérisation de l'établissement traduit cet héritage, d'une part avec la « numérisation de masse » pour les programmes réalisés dans le cadre de la coopération Pôle associé avec la BnF (périodiques de l'enseignement primaire², manuels scolaires), d'autre part la numérisation de corpus plus restreints s'appuyant sur une collaboration étroite avec les enseignants-chercheurs (le corpus Boris Tchitchérine, la revue argentine *Leoplan*).

• **Quels sont les formats utilisés et les types de recherches qu'ils rendent possible ?**

Pour la consultation des périodiques, nous avons choisi un modèle proche de celui utilisé dans Gallica qui permet une consultation par calendrier, année et date de publication des fascicules, ainsi qu'une recherche en plein texte. Pour ces documents, les seules métadonnées déterminantes sont la date de parution comme critère de recherche.

Pour le corpus Boris Tchitchérine, la demande des chercheurs porte sur d'autres aspects, comme la possibilité de traduction et la textométrie. Nous appliquons, pour ces documents, des formats plus complexes, comme le METS³ qui intègre plusieurs formats de métadonnées et avons une exigence supérieure pour la reconnaissance de caractères.

• **Qu'apporte la bibliothèque au travail des chercheurs sur ce projet spécifique ?**

Pour ce projet, il y a un objectif final de valorisation scientifique du corpus. Le rôle de la bibliothèque consiste à recenser, collecter, numériser ces documents et envisager les formats de fichiers appropriés, les métadonnées, le signalement dans notre catalogue et les bases externes⁴.

• **Ces différents travaux alimenteront la bibliothèque numérique de l'ENS, la numérisation à la demande est une possibilité toute récente au sein de la bibliothèque.**

Oui, nous mettons en place ce nouveau service pour les documents libres de droit présents dans nos fonds et qui n'ont pas été numérisés par ailleurs. Ce service, ouvert à tous, va permettre d'alimenter notre bibliothèque numérique aux côtés des collections et corpus déjà numérisés.

• **Pour ces différents projets de numérisation, visez-vous un public de chercheurs et d'étudiants, ou pensez-vous à d'autres publics ?**

En dehors des usages savants envisagés, nous sommes toujours étonnés par la diversité des publics et des recherches effectuées. À titre d'exemple, nos périodiques d'enseignement primaire numérisés font l'objet de recherches mémorielles variées (souvenirs de livres de prix, d'affiches scolaires suspendues dans les classes, recherche d'un parent instituteur décédé en 14-18...).

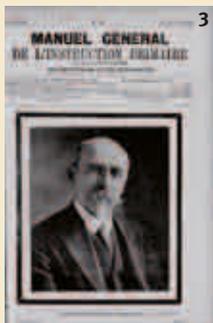
Propos recueillis par Virginie Eck



1



2



3

1. Fonds ancien de la Bibliothèque Diderot. –
2. *Leoplan*, revue argentine des années 1930-1940. –
3. Numérisation du *Manuel général de l'instruction primaire*.

1. www.bibliotheque-diderot.fr/bibliotheque-numerique/

2. *Le Journal des instituteurs* (1858-1940), la *Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieure* (1890-1929), le *Manuel général de l'instruction primaire* (1832-1940)

3. METS, *Metadata Encoding and Transmission Standard* est un format maintenu par la Bibliothèque du Congrès qui permet l'échange, la gestion et la préservation des documents numériques.

4. NUMES, inventaire des corpus numérisés dans l'enseignement supérieur et la recherche.

les siècles postérieurs : en témoignent les églises romanes d'Aime ou de Thines comme, à Lyon, Saint-Martin-d'Ainay et, à Romans-sur-Isère, la collégiale Saint-Barnard. Le territoire rhônalpin abrite également quelques belles abbayes : Ambronay,

Léoncel, La Bénisson-Dieu, Hautecombe, Abondance... ; deux d'entre elles, la Grande Chartreuse et Saint-Antoine, sont même les maisons-mères de leurs ordres respectifs. De l'époque médiévale datent également quelques forteresses



1



2

ou châteaux, tels celui des Adhémar, à Montélimar, celui de Miolans, à Saint-Pierre-d'Albigny – d'où s'évada le marquis de Sade – ou encore la tour de Crest.

C'est au début du XVI^e s. – au moment même de l'âge d'or de l'imprimerie lyonnaise – que fut bâti à Bourg-en-Bresse le monastère de Brou, assurément un des joyaux du patrimoine régional, chef-d'œuvre du gothique flamboyant voulu par une « fille d'empereur », Marguerite d'Autriche ; ce même siècle, s'il fut celui des guerres de religion, nous a également légué la Bâtie d'Urfé, non loin de ce Lignon qui inspira à l'auteur de *L'Astrée* le champêtre décor de son roman. L'édifice a reçu le label « Maison des illustres », tout comme trois autres lieux ayant accueilli des grands noms de notre littérature : à Chambéry, les Charmettes, que semble encore hanter Jean-Jacques ; à Ferney-Voltaire, le château où, pendant près de trois décennies, vécut l'auteur du *Traité sur la tolérance* ; à Grenoble, l'appartement du docteur Gagnon où le visiteur peut imaginer le jeune Henri Beyle, futur Stendhal. D'autres lieux évoquent, eux aussi, quelques-uns de nos plus grands écrivains : le château de Grignan – la marquise de Sévigné, bien sûr –, celui de Brangues – où est enterré Paul Claudel –, ou encore celui de Saint-Maurice-de-Rémens – Saint-Exupéry y vécut ses jeunes années.

MONUMENTS DE L'INDUSTRIE ET PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE

Sites archéologiques, hauts lieux du pouvoir et de la foi, lieux de mémoire de nos « grands hommes »... Rhône-Alpes, on le voit, possède sur son territoire de quoi satisfaire à la définition classique du « monument historique ». Mais sa spécificité tient peut-être à la richesse et à la variété des témoignages légués par les siècles les plus récents. Pour preuve le fait que, parmi les quatre autres « Maisons des illustres » labellisées,

1. L'ancienne abbaye d'Ambronay (Ain) est de nos jours le siège d'un « centre culturel de rencontre » dédié à la musique baroque. – 2. Édifié entre 1506 et 1532, le monastère royal de Brou (Ain) abrite les tombeaux de sa commanditaire, Marguerite d'Autriche, et de son époux, Philibert le Beau. Les bâtiments monastiques accueillent aujourd'hui le musée municipal. – 3. C'est aux Charmettes (Savoie) qu'en compagnie de « Maman » (madame de Warens), Rousseau vécut « le court bonheur de [s]a vie ». Devenue très tôt un lieu de pèlerinage, la maison est de nos jours un musée.

figurent, outre le Musée Hector-Berlioz à La Côte-Saint-André, la demeure, à Lyon, d'Antoine Lumière, père des inventeurs du cinématographe, Auguste et Louis ; à Hauterives, l'inclassable Palais idéal du facteur Cheval, « *seul exemple en architecture de l'art naïf* », selon André Malraux ; enfin, lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale, la maison du docteur Dugoujon, à Caluire-et-Cuire, où, il y a tout juste soixante-dix ans, Jean Moulin fut arrêté par la Gestapo.

C'est dire que nombreux sont en Rhône-Alpes les lieux qui évoquent l'histoire industrielle, les grands conflits du siècle dernier – Izieu, le Vercors, les Glières... – ou la féconde inspiration des architectes. Ainsi, pas moins de 260 édifices y ont reçu le label « patrimoine du XX^e siècle » : les œuvres de Le Corbusier



3



1



2



3



4

1. Due aux architectes Jacques Labro, Jean-Jacques Orzoni et Jean-Marc Roques, la station de sports d'hiver d'Avoriaz (Haute-Savoie), inaugurée en 1965, a délibérément banni l'automobile. – 2. Avec le stade – qu'elle jouxte – et l'église Saint-Pierre, la Maison de la culture de Firminy (Loire) compose le « centre de re-création du corps et de l'esprit » conçu, à la demande d'Eugène Claudius-Petit, par Le Corbusier. – 3. Situé en plein cœur de la ville de Vienne (Isère), le temple d'Auguste et de Livie est, avec la Maison carrée de Nîmes, le seul temple romain de la Gaule qui nous soit parvenu. – 4. À Lyon (Rhône), la Villa Lumière abrite l'Institut éponyme et jouxte le hangar du Premier-Film, « premier décor de la première image du cinéma ».

à Firminy ou au couvent de la Tourette côtoient dans la liste celles de Tony Garnier à Lyon, les Gratte-Ciel de Villeurbanne, les Étoiles de Jean Renaudie à Givors, la station de sports d'hiver d'Avoriaz, etc.

l'action socio-culturelle etc. –, de construire un réseau dédié à l'héritage « des idées et des mots ». Objectif : que ce réseau incite à (re)découvrir chaque année, autour d'un thème commun, le legs reçu des écrivains et penseurs du passé, tout en invitant des auteurs contemporains à l'enrichir. Une façon de souligner que le mot *patri-moine*, en Rhône-Alpes, s'écrit décidément au pluriel. Une façon aussi de mettre en œuvre – en œuvres ? – la réflexion

de Jean Starobinski : « *Le patrimoine [...] est tout ensemble pierre et langage. La pierre, qui a reçu forme dans le passé ; la langue, reçue elle aussi du temps révolu, mais qui porte en elle les figures illimitées du possible* »¹. ■

1. Jean Starobinski, « Les lieux et les paroles », *Le Voyage singulier. Regards d'écrivains sur le patrimoine*. Genève, Rhône-Alpes, Éditions Zoé / Éditions Paroles d'Aube, 1996.

AFFAIRE D'ÉTAT... AFFAIRE DE TOUS

La sauvegarde d'un tel patrimoine – « *sauvegarder* », dit le sociologue André Micoud, « *c'est "garder sauf", garder vivant* » – est devenue, aujourd'hui, non plus l'affaire du seul État – même si ses responsabilités restent éminentes en la matière –, mais celle de tous. Celle par exemple de la bien nommée fédération « Patrimoine rhônalpin », qui rassemble plus de 200 associations. Celle aussi des 12 « villes et pays d'art et d'histoire » qui, par convention avec le ministère de la Culture, prennent en charge la valorisation de leur « bien commun ». Celle, au-delà, de toutes les collectivités publiques qui, à l'exemple de certains départements, mettent en place des « conservations du patrimoine », voire, comme le fait l'Isère, créent un label départemental. Celle encore, *last but not least*, de la Région qui, non contente d'assurer depuis 2004 l'« inventaire du patrimoine culturel », entreprend, après le considérable succès de l'opération « Rousseau 2012 » – à la suite d'un travail de préparation mené depuis 2009, près de 500 initiatives touchant tous les domaines culturels aussi bien que l'éducation, le tourisme,

L'Abbaye d'Ambronay, La Passe du vent, coll. « Patrimoines pour demain », 128 p., ill., 21 cm, ISBN 978-2-84562-216-6

« Patrimoines pour demain », collection de monographies consacrée à des monuments historiques majeurs de la région venant de faire l'objet d'une campagne de restauration, a été lancée avec ce titre, en 2012, aux Éditions La Passe du vent¹ avec le soutien de la Drac Rhône-Alpes. Chaque livre, soigneusement illustré, rappelle le passé de l'édifice (« *Toute une histoire* »), explique les récents travaux qu'il a connus (« *Le chantier en images* »), révèle le regard sensible qu'un auteur d'hier ou d'aujourd'hui porte sur lui (« *Un autre regard* ») et propose, plans et photographies à l'appui, un « guide de visite » complet. Déjà parus : *L'Abbaye d'Ambronay* et *La Maison de la culture de Firminy* ; à paraître : *Lyon. La cathédrale Saint-Jean-Baptiste*.

www.lapasseduvent.com

1. Cf. entretien, infra, pp.71-73.



L'AFRIQUE EN SAVOIE

Petit voyage au cœur de la politique de numérisation concertée de la BM de Chambéry.

Itinéraire 1. L'Afrique à Chambéry. Quel peut être le lien entre Chambéry, située

au pied des montagnes, proche de l'Italie et de la Suisse, et l'Afrique ? Ceux qui connaissent la ville penseront

peut-être à cette étrange fontaine implantée au cœur de la ville et composée de quatre éléphants « sans cul ». Il s'agit en réalité d'un souvenir des Indes construit en hommage au comte de Boigne. Alors où est le lien ?

C'est à la BM de Chambéry que la rencontre s'opère, le jour où le fils de Richard de Régnauld de Lannoy de Bissy y légua les archives de son père, officier cartographe et géographe de l'Afrique, membre de la Société de géographie. Lannoy de Bissy (1844-1906), qui passa la fin de sa vie dans le bassin chambérien, est l'auteur de l'une des œuvres cartographiques les plus ambitieuses du XIX^e s. : la première carte générale d'Afrique en 63 feuilles. Composé de cartes manuscrites et imprimées, de dossiers documentaires, de lettres, de bulletins de mission et d'ouvrages, ce fonds d'une richesse extraordinaire permet de voir le travail du géographe en action. Kiepert, Barth, Serpa Pinto, Habenicht, Stanley, Junker, Brazza, Hansen, Mungo Park, Livingstone, autant de noms de voyageurs, explorateurs et cartographes qui traversent la collection.

Itinéraire 2. Cap sur la coopération : la BnF à Chambéry. C'est d'abord l'intérêt scientifique majeur pour l'histoire de la cartographie de l'Afrique qui a présidé à la mise en place d'un partenariat de coopération avec la BnF, mais aussi la convergence des projets de numérisation des deux établissements. L'intégralité des éditions conservées à la BnF des 63 feuilles de la carte d'Afrique de Lannoy de Bissy sont en ligne sur Gallica. Le fonds conservé à Chambéry sera numérisé en grande partie grâce aux financements de la BnF et viendra compléter cette collection. La constitution d'un entrepôt XML/OAI permettra d'en assurer le lien.

Itinéraire bis. La Savoie à la BnF. La coopération concerne aussi la documentation locale. Institution patrimoniale ancienne et majeure de Chambéry, la bibliothèque conserve un fonds de référence sur la Savoie et les anciennes provinces du Duché. Dans le cadre d'un partenariat inédit noué entre la BnF et les sociétés savantes de Savoie et Haute-Savoie, la bibliothèque de Chambéry va ainsi numériser une partie de ses collections locales juridiques et administratives. Symbole d'une coopération réussie, les archives départementales des deux départements sont également de la partie, permettant d'enrichir le corpus initial.

Destination finale. La future bibliothèque numérique de Chambéry. À l'horizon 2014, la mise en ligne d'une bibliothèque numérique permettra de rassembler ces différents corpus numérisés. L'objectif est de constituer une base documentaire et iconographique orientée dans deux directions : l'Afrique et la Savoie. Un voyage qui a de quoi laisser rêveur !



© Coll. BM de Chambéry

1. Voyage de Guillaume Lejean, *Confluent des deux Nils*, XIX^e siècle. – 2. Cameron, explorateur anglais, XIX^e siècle. – 3. Frédéric Cailliaud, *Voyage à Méroé au fleuve Blanc*, 1826.



© Coll. BM de Chambéry



© Coll. BM de Chambéry

Emilie DREYFUS
Service Conservation & Patrimoine
Médiathèque Jean-Jacques Rousseau



PIERRE GUINARD

Direction des collections et des contenus,
Bibliothèque municipale de Lyon

Numelyo ou la dix-septième bibliothèque

Valorisation du patrimoine rhônalpin

Lancée en décembre 2012, la bibliothèque Numelyo est une nouvelle étape dans le développement du numérique à la BmL qui hérite d'une histoire, s'inscrit dans les objectifs définis par le projet d'établissement et se projette dans un environnement en évolution rapide.

UNE TRADITION DE L'INNOVATION

Forte de la plus importante collection patrimoniale municipale française, la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) lance son premier chantier de numérisation dès 1993, celle des enluminures, et les met en ligne en 1998. Elle poursuit par la numérisation et l'indexation de ses estampes, affiches, photographies et provenances, réalisées en interne par l'équipe de la bibliothèque. Elle développe aussi des partenariats sur des projets ciblés : dès 1996 avec la BnF pour la numérisation de plus de 2 000 ouvrages du XVI^e s., mis en ligne sur Gallica, puis avec le soutien du ministère de la Culture ou de l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (Arald), elle numérise ses manuscrits mérovingiens et carolingiens, plusieurs titres de la presse lyonnaise du XIX^e s. ou un ensemble de photographies régionales, présentés aujourd'hui sur Numelyo¹.

Elle entreprend par ailleurs la numérisation de masse de ses livres imprimés anciens, libres de droits : l'appel d'offres lancé par la ville de Lyon est remporté en 2008 par Google. La numérisation commence fin 2009. Quelque 400 000 ouvrages imprimés avant 1920 sont en cours de numérisation et les fichiers réalisés alimentent progressivement Numelyo. L'expérience acquise depuis 15 ans dans la mise en ligne de ses collections a permis de faire développer Numelyo entièrement par l'équipe de la bibliothèque.

UNE INSCRIPTION DANS LE PROJET LYONNAIS

On pourrait qualifier Numelyo de 17^e bibliothèque du réseau des bibliothèques de Lyon car elle vise à participer de façon cohérente aux missions définies par le projet d'établissement en cours, notamment sur deux de ses objectifs principaux : « orienté publics » et « un modèle lyonnais »². Outre le fait de donner l'accès direct et gratuit aux collections numérisées, Numelyo fait donc le lien avec d'autres services proposés par la bibliothèque comme le Guichet du Savoir³ qui permet d'obtenir une réponse à toute question dans les 72 heures ou les Points d'Actu⁴ développés par les bibliothécaires. Elle propose à un public plus enclin à la découverte qu'à la recherche précise des parcours thématiques et des expositions virtuelles. Elle accompagne l'utilisateur en remettant dans leur contexte les collections et leur histoire et elle lui offre la possibilité de créer sa propre



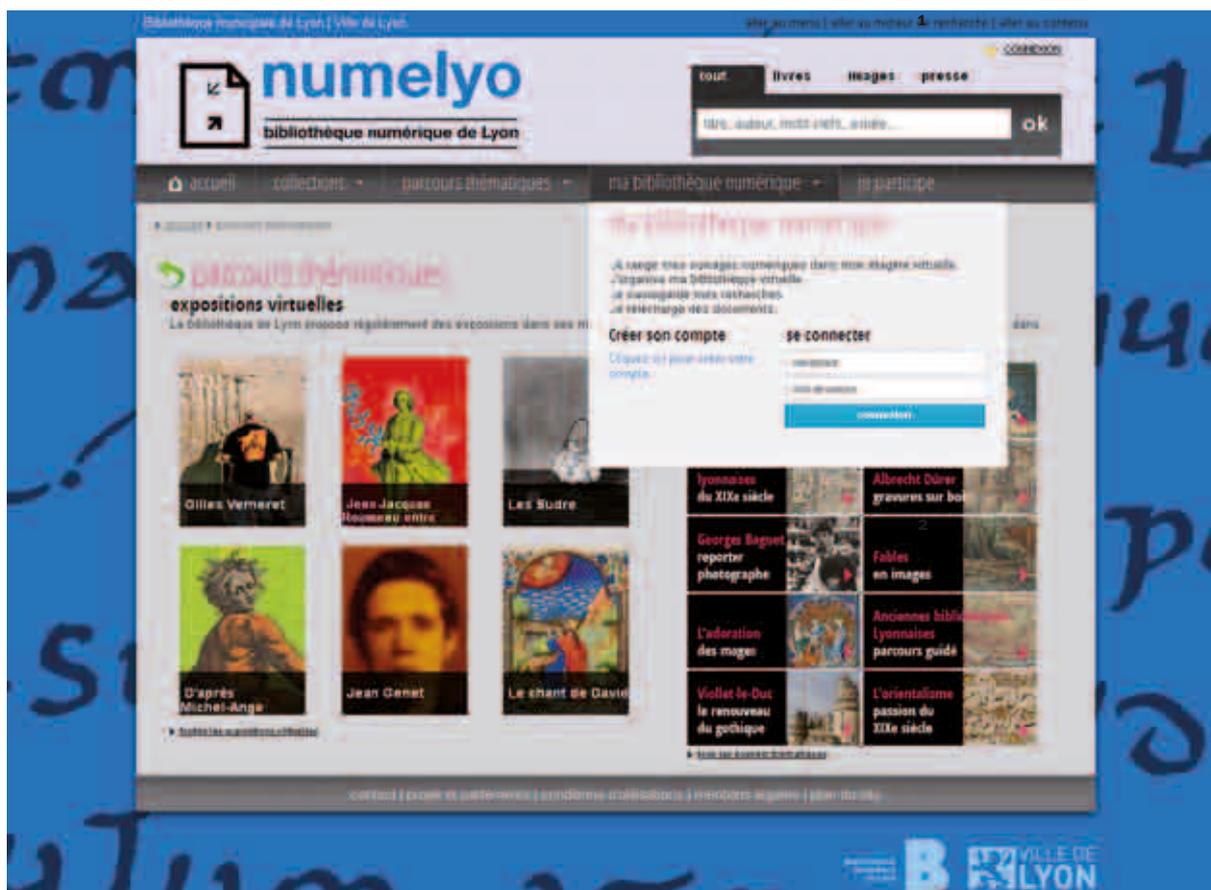
Port Liegat, Dali dans l'eau, 1951,
par Jean Dieuzaide.

1. <http://numelyo.bm-lyon.fr/>

2. Cf. Gilles Eboli « Un modèle lyonnais ? Un projet d'établissement de la BmL », *infra* p. 22.

3. www.guichetdusavoir.org

4. www.pointsdactu.org



bibliothèque numérique. Elle permet aux malvoyants d'avoir accès à un service de lecture vocale leur permettant de naviguer dans le site et d'accéder au contenu des textes numérisés en mode texte. Enfin, Numelyo est consultable sur tout type de supports (tablettes, smartphones, ordinateurs) grâce à la technologie « responsive design ».

Numelyo invite aussi le public à participer à son enrichissement soit par le biais de précisions ou de corrections apportées aux documents déjà mis en ligne, soit par l'apport de documents. Plus de 8 000 photos réalisées par des amateurs comme des professionnels ont ainsi déjà été déposées dans la base Photographes en Rhône-Alpes⁵ dans le but de constituer peu à peu la mémoire collective de la Région Rhône-Alpes.

UNE BIBLIOTHÈQUE OUVERTE

Numelyo souhaite que son offre numérique soit le plus aisément consultable. Elle recherche donc un bon référencement par les moteurs de recherche, une participation aux grands portails régionaux, nationaux et internationaux (Europeana), une dissémination la plus large possible, une relation harmonieuse avec les autres bibliothèques numériques, à commen-

cer par Gallica, afin que le public accède plus aisément à leurs collections respectives.

La consistance documentaire proposée est évidemment capitale pour satisfaire chercheurs et curieux. Fin 2013, Numelyo vise à proposer 60 000 livres, 270 titres de la presse lyonnaise (soit 340 000 pages), 60 000 images (enluminures, estampes, affiches, photographies), plusieurs dizaines de manuscrits médiévaux...

Des collections déjà numérisées ou en cours de traitement seront prochainement mises en ligne : 33 manuscrits médiévaux de la collection de Bonald, 5 000 images de la Grande guerre, des journaux de tranchées de 14-18, 100 000 pages pour *Le Courrier de Lyon* (1832-1901), 140 000 pages du *Salut public* (1848-1944), *La Construction lyonnaise*, la *Revue du Lyonnais*, 50 000 pages de manuscrits et monographies concernant la soie... ■



Estampe d'Albrecht Dürer, *Le char triomphal de l'Empereur Maximilien I.*

5. Cf. Anne Meyer, « Collecter les mémoires du territoire », *infra* p. 58.

GILLES ÉBOLI
Directeur de la Bibliothèque
municipale de Lyon



Un modèle lyonnais ?

Il l'a rêvée, il la réalise. Le projet d'établissement de la BmL fait d'elle une bibliothèque hybride où les publics d'un territoire élargi sont placés au centre d'un *hub* social, en immersion totale dans le « bain numérique ». Parlera-t-on d'un « modèle lyonnais » ?

Le projet d'établissement de la BmL

DES QUESTIONS AUX RÉPONSES

À l'heure où un grand nombre d'interrogations pèse sur l'avenir des bibliothèques, conséquences de celles, également nombreuses, qui pèsent sur leurs environnements politiques, administratifs, culturels, techniques, etc., la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), principale bibliothèque municipale du pays, s'est interrogée elle aussi sur son avenir, analysant son présent et s'appuyant sur son passé. Ce questionnement n'est pas nouveau : commencé il y a plusieurs mois voire plusieurs années, il se voit proposer aujourd'hui un premier ensemble de réponses, liées pour partie aux problématiques générales des bibliothèques en 2012, mais aussi bien évidemment au contexte lyonnais.

agacer, ils peuvent être ignorés, combattus : disons simplement ici d'entrée de jeu notre conviction, forte, sur la présence plus que jamais nécessaire de la bibliothèque dans la Cité.

Fabrique de citoyenneté, *hub* social et culturel, facteur d'harmonie, lieu du lien et du vivre ensemble tout comme plateforme de diffusion et de partage des savoirs, la bibliothèque est d'abord républicaine : liberté de se construire, égalité d'accès, fraternité d'échange et de partage des opinions, des émotions ; elle est ensuite citoyenne, partageant avec son patrimoine des mémoires et des identités communes, donnant avec ses équipes, ses collections, ses espaces, ses rencontres à écrire, à lire, comprendre et discuter le monde que nous créons et vivons, permettant enfin aux membres de la communauté de se projeter, ensemble, vers des avenir possibles.

Elle participe en dernier lieu de ce mouvement qui va de la collection vers le public – les publics –, les plaçant au cœur de ses dispositifs et non pas comme variable d'ajustement, les accueillant en acteurs, en créateurs aussi, voire en producteurs de contenus et non plus seulement en usagers passifs. Le modèle opérationnel du « *living lab* » peut être ici convoqué : des environnements et des services innovants, orientés publics et issus d'une conception et d'un développement participatifs.

ORIENTATION PUBLICS

Trois axes de travail ont été retenus pour répondre à ce cahier des charges, ces axes pouvant être traversés par des thématiques transversales qui ne seront ici qu'évoquées (développement durable, genre, etc.) : tout d'abord, et bien logiquement,



© Didier Nicole, BmL

Le département Civilisation.

On pourrait, pour les résumer, les ranger sous une bannière résolument offensive : « La bibliothèque plus que jamais. » Ceci d'abord pour anticiper un certain nombre de questions sur la fin présumée du livre, de l'écrit, des bibliothèques, de la pensée... Ces millénarismes récurrents peuvent faire sourire,

l'axe « orienté publics ». Cet axe du projet veut résolument mettre l'accent sur l'orientation « publics » prise par l'établissement et s'articule autour de trois programmes : l'accessibilité, l'offre documentaire et l'élargissement des publics. Être orienté « publics », c'est bien sûr dans un premier temps être accessible. Cette accessibilité est travaillée du point de vue des horaires, de la tarification et de l'accueil. Pour les horaires, deux volontés : à amplitude égale tout d'abord, proposer un affichage, quotidien et annuel, simple et cohérent à l'utilisateur, et ce en instituant trois typologies de sites répondant à la fois à l'attente des usagers, aux réalités de terrain comme à l'organisation de réseau. Pour la tarification, encore une volonté de simplification et d'ouverture en résumant l'offre, aujourd'hui parfois complexe à appréhender, à un seul abonnement tous documents ; l'accueil enfin envisagé de façon active et replaçant les bibliothécaires au sens générique du terme dans leur posture et leur ambition essentielles d'accompagnement et de médiation ; cette notion d'accueil, recentrée donc, est par ailleurs revisitée par le projet dans un environnement « post-automates » et une gestion globale et intégrée de la relation à l'utilisateur.

Être « orienté publics », c'est ensuite élaborer une offre documentaire répondant aux attentes de ces publics, tout d'abord en écrivant une politique documentaire de l'établissement qui, tout à la fois, préserve l'ambition de constitution d'un corpus des savoirs et de réponse à la demande, et soit en mesure de marier les impératifs de conservation aux conséquences de la diffusion tout en équilibrant apports matériels et apports immatériels. C'est aussi aller vers les publics en « portant » les documents. Il faut en effet rappeler que la politique documentaire entendue par le projet d'établissement ne se limite pas à un circuit qui partirait de la suggestion d'achat et s'arrêterait net à la mise en rayon. Bien au contraire, cette politique se poursuit à partir de cette mise en rayon à travers un accueil actif, un accompagnement bibliothéconomique, une action culturelle voire de la production de contenus éditorialisant la production documentaire.

Capter une capacité d'attention réduite en profilant les publics, créer de la rareté là où la profusion physique ou numérique tue l'appétit par la mise en avant des contenus, de fiction ou de documentation, c'est bien donner à écrire et lire le monde, à s'approprier sa mémoire, à rêver son devenir. Être « orienté publics », c'est enfin avoir une volonté consubstantielle d'élargissement des publics par la médiation, le hors-les-murs, en définissant des publics cibles et une offre de services et de collections adaptée à ces publics qu'ils soient actifs, demandeurs d'emploi, empêchés, âgés en maison de retraite ou jeunes en rupture scolaire. Un point particulier a été fait sur la tranche des 15-35 ans, tout simplement parce que c'est cette



1. L'entrée de la BmL Part-Dieu. – 2. Atelier découverte de manuscrits.

tranche de public qui connaît le plus fort recul, à Lyon comme ailleurs, en terme d'inscription voire de fréquentation, que cette population par ailleurs, qu'on a pu qualifier de « nouvelle génération », par ses usages culturels nouveaux, ne laisse pas de nous interroger sur notre propre offre et notre capacité d'adaptation à une demande visiblement renouvelée, notamment en termes nomades et plus largement numériques.

FORUM DANS LA CITÉ

Le deuxième axe de travail est consacré à la bibliothèque lieu de vie et forum dans la cité. On a pu parler aussi de la bibliothèque comme « troisième lieu », pourquoi pas : l'essentiel est de bien prendre acte du fait que la bibliothèque ne doit plus être vue ou vécue comme un stock de documents à emprunter sur des rayonnages mais aussi et de plus en plus comme un lieu de vie (« *common living and work room* »). Pourquoi en effet se déplacer encore à la bibliothèque si tous les livres (en anticipant...) ont été numérisés et sont donc disponibles chez soi ? Parce qu'aujourd'hui et encore plus qu'hier le besoin se fait sentir, pour lutter contre l'aliénation informative, de pouvoir bénéficier sur place d'un accompagnement professionnel pour ne pas se

noyer dans la surabondance des propositions. Parce qu'aussi, à l'heure de l'apothéose chaque jour nouvelle du numérique, les humains persistent à vouloir rencontrer de vrais gens dans de vrais lieux pour faire autre chose ou la même chose mais autrement qu'à la maison et au travail, pour... vivre ensemble et faire société. L'offre doit donc s'étendre au-delà du produit final (le document) à des espaces et des outils pour apprendre, construire, s'exprimer et participer à la vie de la cité (services en ligne, studios, espaces de présentation, de rencontre, de travail en groupe). La bibliothèque se fait forum de rencontres, d'apprentissages et d'expérimentations où l'information est acquise, échangée, produite, *hub* social et culturel favorisant le *peer-to-peer* du savoir et de la création.

Cette question du lieu de vie doit d'abord prendre en considération le territoire lui-même et sa couverture en équipements : les nouvelles bibliothèques à programmer, le maillage des services et leur complémentarité comme la mobilité de collections flottantes ou tournantes, en relevant le défi de la logistique, trop souvent négligé, sont les aspects ici étudiés, avec les réponses à apporter à l'évolution d'anciennes formes (la bibliothèque mobile) comme à l'émergence de formes nouvelles (la bibliothèque éphémère). L'espace lui-même de la bibliothèque est ensuite interrogé : si la bibliothèque n'est plus seulement conçue pour les seuls emprunteurs mais aussi pour les « séjournateurs », le concept de « *living and work room library* » évoqué plus haut peut alors se déployer autour des quelques pivots : qualité de l'accueil, montée en confort, convivialité et diversification des espaces, diversification encouragée aussi des postures et des attitudes. C'est tout le cahier des charges du projet « Loft », pas un espace dédié mais un esprit génération Y à décliner en offre de service, collection, mobilier, programmation, etc.

Le thème du lieu de vie pose évidemment la question de la Part-Dieu dont on fêtera en 2012 le quarantième anniversaire. Cette question a été traitée en deux temps : d'une part les objectifs fixés à court et moyen termes (d'ici la fin du présent



© Didier Nicole, BmL

L'espace Musique.

mandat) présentés dans le corps du texte et prenant déjà en compte les orientations générales du projet et, d'autre part, en annexe, une première réflexion pour alimenter à plus long terme (prochain mandat) un schéma directeur de requalification et se placer dans les perspectives ouvertes pour le quartier par la Mission Part-Dieu. La question du silo est ici aussi abordée.

Travailler la bibliothèque comme lieu de vie et forum dans la cité, c'est aussi asseoir l'ambition d'un établissement favorisant la rencontre avec la création et le débat, donc poser la question de la programmation. Une programmation ici encore traitée non pas comme une variable d'ajustement, un supplément d'âme ou une cerise sur le gâteau mais comme une composante essentielle du projet de l'établissement, un moment indispensable de sa bibliothéconomie, de son approche des publics, de sa gestion des collections. Cette affirmation implique tout d'abord l'écriture d'une politique culturelle de la bibliothèque tout comme doit exister l'écriture d'une politique documentaire ; cette écriture pourra prendre la forme d'une charte de l'action culturelle positionnant la bibliothèque comme lieu de débat, de savoir et de découverte, structurant et coordonnant aussi cette action culturelle. Les partenariats sont dans ce domaine à définir et développer dans cette volonté municipale de maillage et de mise en synergie de tous les acteurs lyonnais de la culture, de même que les voies et moyens de l'action pédagogique et de la médiation, avec une attention donnée au jeune public.

UN « MODÈLE LYONNAIS »

Le dernier volet du projet est intitulé « un modèle lyonnais » en toute humilité et en toute ambition. En toute humilité (« un »), parce que bien évidemment d'autres modèles sont possibles ; que celui qui est avancé ici est lié à un instant donné, un environnement donné, une équipe donnée. Mais en toute ambition aussi, parce que cette ambition est légitime pour la plus grande bibliothèque municipale du pays ; qu'elle prend en compte à la fois un passé très ancien et un aujourd'hui très contemporain, et que dans ces conditions la BmL, écrivant son projet, se doit d'apporter non pas la réponse mais sa réponse à la question du modèle d'avenir de la bibliothèque.

Il est donc proposé d'établir les fondations de ce modèle tout d'abord sur l'innovation numérique : cette orientation, après le Guichet du Savoir, les Points d'actu, Google, n'étonnera pas. Sur la voie de la bibliothèque hybride, 2.0, voire hyperliée (« *hyperlink library* »), collections, accès et services numériques sont à développer. Objectifs à rappeler : réduire la fracture numérique, prévenir l'aliénation informative, répondre enfin au défi que les usages culturels des *digital*



© Délier Nicole, BmL

L'Artothèque.

natives imposent aux modes opérationnels traditionnels des bibliothèques.

Une priorité à Lyon : la collection, avec pour la première fois en Europe la quasi-totalité d'une bibliothèque patrimoniale numérisée. L'enjeu ? Comme dans l'univers matériel, porter une collection qu'il ne suffit pas de ranger sur des rayonnages même virtuels auprès du plus large public pour un véritable partage des savoirs. Comment ? Par une médiation numérique faite de contextualisation, de propositions de parcours découvertes avec des heures de la découverte numériques, etc. Collections numériques (au pluriel : patrimoniales, périodiques, e-books, musique...) , services numériques... et nomades, public numérique enfin avec l'entrée en jeu de la communauté 2.0, usagère et actrice : la bibliothèque hybride se déploie sur tous les plans, affirme son identité comme elle instaure ce « bain numérique » désormais attendu depuis l'automatisation des transactions à la mise à disposition de tablettes en passant par l'affichage dynamique intérieur et extérieur ou la mise à disposition de « bureaux en ville » (« *urban offices* »).

Deuxième orientation, dans un domaine attendu mais revisitée : la valorisation patrimoniale. Sur des thématiques fortes liées à l'histoire de la Cité comme à son présent et son avenir (Renaissance, religion, mémoires ouvrières, innovation...), en lien avec la programmation comme avec la numérisation,

l'objectif sera de multiplier les propositions plaçant le public en position d'acteur, de diversifier les angles de lecture et d'appropriation par un métissage des formes de la monstration et de la restitution.

Dernier point enfin, revendiqué par « un modèle lyonnais » : la question du territoire, celui de Lyon mais aussi des environs. Travailler le territoire lyonnais lui-même donc, notamment dans ses partenariats avec l'université et/ou les acteurs de la chaîne du livre, mais aussi aborder des rives proches, celles du Grand Lyon, ou moins proches mais tout aussi évidentes en relevant les enjeux métropolitains et régionaux. La réflexion territoriale est bien évidemment étendue au niveau national avec les collaborations de la BnF, la BPI et l'Ensib, les présences actives dans les organisations professionnelles nationales... et internationales. Ce dernier volet ouvre encore plus la BmL sur le monde avec l'accueil en 2014 de l'Ifla, la valorisation sur les outils internationaux de notre collection numérique et matérielle (fonds chinois) et le projet de création d'une association, d'une fédération, d'un réseau de villes et métropoles d'Europe, comme on voudra, bref d'un lieu de rencontre, d'échange et d'innovation qui réunisse les grandes bibliothèques de métropoles régionales européennes. Les BMVM – Bibliothèques municipales à vocation de métropole – n'existent pas, la BmL en propose finalement, à travers le présent projet, un modèle. ■

VIRGINIE ECK
Bibliothèque municipale de Lyon



Vivre autrement à Lyon

Lyon, à l'image d'autres villes en France, foisonne de propositions alternatives permettant aux citoyens qui le souhaitent de vivre la ville autrement.

ART DE VIVRE

Comme partout en France maintenant, il y a pléthore d'AMAP¹ à Lyon, mais également d'autres propositions comme *Croc'Ethic*² ou *Arbralégumes*³ qui vendent, en complément de paniers frais, d'autres produits transformés et

fabriqués à moins de 50 km du centre-ville. Les lieux de distribution deviennent alors des espaces d'échanges, conviviaux et curieux, entre le consommateur et les producteurs qui assurent les permanences.

Des épicerie coopératives favorisant les circuits courts ont ouvert il y a quelques années, notamment dans le 7^e arrondissement comme De l'autre côté de la Rue⁴ ou 3 ptits pois⁵. Cette dernière apporte également un soutien original à la création de Groupement d'achat collectif (Gac) permettant à des habitants de créer des micro-épicerie dans leur immeuble par exemple.

1. AMAP : Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.

2. <http://croc-ethic.org/>

3. www.arbralegumes.net/

4. www.delautrecotedelarue.net/

5. www.3ptitspois.fr/



1. Réunion du personnel de l'Observatoire des armements –
2. Le Centre de documentation : 6 000 ouvrages à disposition du public.

L'OBSERVATOIRE DES ARMEMENTS

Au printemps 1984, trois personnes impliquées dans le mouvement associatif lyonnais décident de mettre en commun leur documentation avec l'objectif de créer un outil d'information et d'expertise indépendant spécialisé sur les questions de défense et de sécurité en direction de la société civile. C'est la création du Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC) qui, en 2008, prendra le nom de : Observatoire des armements¹.

Très rapidement, il est mis en place un plan de classement, des locaux sont trouvés et la documentation peut être organisée, un fichier mis en place... À l'époque bien sûr, il s'agissait de fiches sur papier bristol... Aujourd'hui, l'informatique aidant, une base de données a été mise en place.

À ce jour, l'Observatoire des armements dispose d'un Centre de documentation, ouvert au public, composé de près de 6 000 ouvrages, d'une centaine d'abonnements à des revues, des dossiers thématiques, des archives de différents mouvements de paix (affiches, bulletins internes), ainsi que des documents uniques, particulièrement sur les armes nucléaires et les conséquences des essais nucléaires. Il a bénéficié également de plusieurs dons de fonds spécifiques : le fonds Back de l'université d'Orsay sur le désarmement nucléaire ; du fonds documentaire Jean-Paul Hébert, universitaire spécialiste de l'économie de défense à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Les activités de recherche de l'Observatoire des armements se sont spécialisées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *La Lettre de Damoclès*, ainsi que des études et des rapports. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, les étudiants, la société civile, tant français qu'étrangers.

Patrice BOUVERET
Co-fondateur et directeur de l'Observatoire des armements



1. www.obsarm.org



DR

Pour être en lien encore plus direct avec la nature, le citoyen lyonnais a le choix entre 35 jardins partagés recensés par l'association le Passe-jardins⁶. Cette association, au travers de son centre de ressources, la « médiathèque jardinière », prête livres et outils à qui veut se lancer dans la création d'un jardin partagé. Cette médiathèque a la particularité d'être mobile et se déplace à la rencontre des jardiniers. Une fois que tout est cultivé, cueilli ou acheté, cuisiné et mangé, les Compostiers⁷ se chargent avec les adhérents du traitement des déchets. On ne trouve pas moins de dix composteurs de quartier et sept composteurs en pied d'immeubles !

En matière d'habitat, l'association Habicoop⁸ propose une solution alternative aux conséquences de la spéculation immobilière. En effet, elle accompagne la création et le développement de coopératives d'habitants sur le Grand Lyon. Afin de développer la mixité sociale, la solidarité, l'écologie et de retrouver l'esprit de voisinage, Habicoop soutient des projets d'habitats groupés, avec un seul propriétaire, les habitants. La première réalisation devrait voir le jour en 2013, avec le Village vertical de Villeurbanne.

Pour se déplacer, rappelons que le Lyonnais est le premier en France à avoir pu disposer dès 2005 de vélos en libre-

service : les vélo'v. Mais s'il possède son propre vélo, sachez qu'il peut apprendre à l'entretenir en allant dans un des ateliers associatifs de la ville (*lire l'encadré p. 28*), le Recycleur ou l'Atelier du chat perché.

MÉDIAS

Pour se tenir informé, le Lyonnais plus militant a accès à des revues nationales, dont les rédactions sont installées à Lyon : c'est le cas de la revue *Silence*⁹ (sur l'écologie, les alternatives et la non-violence) qui existe depuis 1982, et de *La Décroissance*¹⁰ / *Casseurs de Pub*, le mensuel des objecteurs de croissance.



1. Épicerie coopérative 3 ptits pois – 2. Distribution de paniers Croc'Ethic à Confluences – 3. Village vertical.

6. <http://lepassejardins.fr/>

7. www.lescompostiers.org/

8. www.habicoop.fr/

9. www.revuesilence.net/

10. www.ladecroissance.net/



© Pignon sur Rue



© A. Dupré / Pignon sur Rue

1. Centre de documentation – 2. Un drôle de vélo.

PIGNON SUR RUE

Fédération de la Maison du vélo et des modes doux¹, l'association Pignon sur rue existe depuis 2004. Elle propose différents services aux cyclistes de l'agglomération lyonnaise : un centre de documentation, une vélo-école, des animations et des événements au ravito ou ailleurs, des plans de déplacement domicile-école ou un nouveau portail d'informations.

Un centre de documentation. Ce centre de ressources spécialisé sur le vélo comme mode de déplacement est ouvert à tous depuis 2005 pour accompagner dans leurs recherches vélocipédiques le public de la région lyonnaise et les cyclistes de passage. Parmi les documents à disposition, on trouve des informations sur le vélo et les modes de déplacements non motorisés, l'inter-modalité, les questions d'environnement, d'économie et de géopolitique liées aux transports, la mobilité dans la ville notamment à Lyon et la région Rhône-Alpes. Grâce à de nombreuses cartes et guides, cet espace associatif permet aussi au voyageur de préparer une balade, une randonnée ou un prochain voyage à vélo en France ou ailleurs dans le monde. Enfin, pour les petits et les grands, il met à disposition des romans, des BD, des albums, des récits de voyage, des livres de photos et des DVD. La richesse et la spécificité de ce fonds est unique en France.

Son catalogue en ligne² recense des documents non seulement présents physiquement au centre de documentation mais aussi d'autres en ligne, ce qui permet aux non Lyonnais d'accéder à l'information à distance. C'est d'ailleurs avec cet objectif de toucher un public plus large qu'est né le projet d'Actuvélo³.

Actuvélo. Portail d'informations sur le vélo comme mode de déplacement en France et ailleurs, Actuvélo réunit et organise un ensemble de ressources sélectionnées sur le Web. La veille quotidienne s'intéresse à l'usage du vélo en tant que mode de déplacement et à l'environnement auquel cette pratique est rattachée (politique, urbanisme, aménagement, loisirs, sociologie, prospective...). La pratique sportive n'est pas traitée car de nombreux sites existent déjà sur le sujet.

Actuvélo souhaite proposer un outil qui participe à l'information et à la formation des acteurs du monde du vélo. Les internautes peuvent s'inspirer des idées, des savoir-faire, des expériences, des réalisations, des bilans, et plus globalement de cette culture du vélo afin d'en développer son usage.

Ce portail propose plusieurs entrées :

- l'actualité sur le vélo : veille ; rubrique les « actus » déclinée en 6 grands thèmes ; les « bonus », infos plus légères et insolites ;
- une production d'articles sur l'actualité : approfondir, faire le point, prendre du recul et enrichir avec de nouveaux points de vue, questionnements ou analyses (ex. les « focus ») ;
- « Outils & agenda ».

Sophie GIRARD-BLANC
Documentaliste, Pignon sur Rue



1. La Maison du vélo et des modes doux de l'agglomération lyonnaise est gérée par Pignon sur rue depuis 2011 et fédère six autres associations : www.lamaisondavelo.org

2. www.pignonsurru.org/pmb/opac_css/

3. Accessible par Internet depuis novembre 2011, Actuvélo s'adresse principalement à des personnes ou des organismes (professionnels, élus et techniciens, étudiants, associations...) concernés par les thèmes du vélo, des politiques cyclables et de la mobilité durable. www.actuvelo.fr

La Gryffe, librairie libertaire lyonnaise, née en 1978, est gérée par une équipe de bénévoles. En plus de son activité de vente, elle édite chaque trimestre une revue de débats et de recensions de livres. Elle est également à l'origine du Salon des éditions libertaires créé il y a deux ans.

Enfin, Rebellon¹¹ est un média alternatif, espace d'expression et de témoignage, géré par un collectif autonome. Chacun

peut y publier un article via le logiciel de publication Spip, sous réserve d'une modération.

Rebellon existe aussi sous forme de Rebellon TV et Radio Rebellon.

Pour compléter ce tour non exhaustif des ressources alternatives lyonnaises, nous vous proposons un éclairage sur trois centres de documentation (cf. encadrés), expériences uniques en France. N'hésitez pas à pousser leur porte lors de votre prochaine visite à Lyon. ■

11. <http://rebellon.info/>

LE CEDRATS – ARCHIVER ET DÉBATTRE DES ALTERNATIVES LOCALES

En empruntant le nom de Michel-Marie Derrion, cet utopiste croix-roussien du XIX^e siècle, le Centre de documentation et de recherche sur les alternatives sociales (Cedrats) souhaite établir un trait d'union entre les diverses tentatives de créer des alternatives sociales visant à l'émancipation individuelle et collective depuis deux cents ans. Cependant, avec l'ouverture du Cedrats, la volonté de maintenir vivante et d'enrichir cette mémoire et ce patrimoine historique et social, se joint à celle de contribuer à réfléchir et encourager les expériences actuelles qui visent toujours ce même objectif : s'engager dans le quotidien pour que les sociétés soient les plus libres, égalitaires et démocratiques possible.

Bibliothèque - Centre de documentation. Le Cedrats dispose d'un fonds d'environ 11 000 volumes, librement consultables sur place, hérités de dons de personnes proches du Cedrats et de plusieurs associations parmi lesquelles *Économie et humanisme*, la Bibliothèque du Tiers-Monde, l'Atelier de création libertaire

et la librairie À plus d'un titre. Le mensuel *Silence* nous a légué plus de 3 700 titres de revues, bulletins et autres magazines soit quelque 40 000 numéros. Leur indexation est presque terminée et disponible pour l'heure dans les locaux. La bibliothèque est fréquentée par des habitants du quartier, mais aussi par des militants, étudiants et chercheurs dont les préoccupations principales sont l'écologie, les mouvements sociaux, l'histoire et l'évolution de la Croix-Rousse (1^{er} et 4^e arrondissement de Lyon). Le centre a été plusieurs fois sollicité pour des recherches sur l'histoire de la rue René Leynaud, la « récupération », le marché de la Croix-Rousse, l'implication des scientifiques dans les politiques environnementales, la lutte des syndicats kanaks, les coopératives...

Lieu de rencontres. Ouvert aux associations de quartier mais aussi aux groupes et mouvements politiques sensibles à la pensée et aux pratiques alternatives, le Cedrats met à disposition ses locaux pour des réunions, assemblées générales, présentations d'activités, de livres ou simplement des permanences de groupes en formation. S'il n'a pas pour vocation d'héberger telle ou telle association, groupe ou mouvement, le centre reste ouvert à toutes les idées et les activités promouvant des formes de démocratie horizontale et tous les mouvements d'émancipation sociale qui se démarquent des formes hiérarchiques et autoritaires « traditionnelles ». Une fois par mois, une rencontre-débat est organisée. L'objectif est de partager le savoir et le savoir-faire. Pour cela, auteurs, chercheurs, militants sont invités pour permettre l'échange autour des thèmes concernant les alternatives sociales aussi bien du point de vue des théories que des pratiques quotidiennes.

Chercheurs académiques, chercheurs militants. Pour les mêmes raisons, le Cedrats a cherché à rapprocher chercheurs académiques et chercheurs militants. Après des échanges informels, l'établissement a ainsi organisé une rencontre Homme-Nature en avril 2010 avec le Laboratoire communication, culture et société C2SO de l'École normale supérieure (ENS) lettres et sciences humaines. Au printemps 2011 a eu lieu un colloque international intitulé « La philosophie de l'anarchie, théories libertaires, pratiques quotidiennes, ontologie... », organisé par le Cedrats en partenariat avec le centre Triangle (ENS) et Mody de l'Université Lyon II - Université Jean Moulin Saint-Étienne.

Mon village. Pour concrétiser par des échanges locaux mais aussi internationaux ces relations entre groupes, associations, mouvements et personnes ayant une démarche « alternative », le Cedrats s'est engagé avec la Scighera¹ (Milan, Italie) à favoriser la réalisation de voyages entre acteurs de ces groupes. Ceci, ainsi que des voyages autoorganisés par tel ou tel collectif ayant comme objectif la connaissance des activités alternatives dans diverses régions d'Europe, vise aussi à enrichir nos réflexions à partir de ces exemples concrets et des échanges qui s'y établissent, pour penser à une politique du quotidien pour nos quartiers.

Expositions. D'autre part le CEDRATS a organisé une importante exposition « 50 ans de presse alternative à Lyon et sa région » qui s'est tenue dans les locaux des Archives municipales de novembre 2011 à février 2012. Celle-ci a été accompagnée par le colloque « La presse alternative, entre la culture d'émancipation et les chemins de l'utopie » dont les actes paraîtront en septembre 2013 (Éditions Atelier de création libertaire).

Mimmo PUCCIARELLI
Coordinateur du Cedrats



CEDRATS – 27, montée saint Sébastien 69001 Lyon
Tél . 04 78 29 90 67 – cedrats.actions@laposte.net
Site (en construction) : www.cedrats.org

¹ <http://viascighera.lascighera.org/fr>



Débat animé par Daniel Colson,
24 novembre 2011 – En fond,
le centre de documentation
du Cedrats avec un fonds
important de revues.

MICHEL-MARIE DERRION (1804, LYON - 1850, RIO DE JANEIRO)

Inspiré par le saint-simonisme et le fouriérisme, il fut l'un des premiers utopistes réalisateurs du XIX^e s. En 1835, avec l'appui des milieux lyonnais mutualistes naissants, il ouvre plusieurs magasins sous l'enseigne « Le Commerce véridique et social ». Il souhaitait ainsi résoudre « immédiatement la question sociale » par la mise en vente de bons produits et à de « justes prix » en pensant aux plus démunis en général et à ces hommes et ces femmes en particulier qui travaillaient dans la grande fabrique de la soie des ateliers installés sur les pentes de la Croix-Rousse. Son expérience fut brève mais il avait ouvert la voie à cet « esprit coopératif » qui reste toujours une alternative possible aujourd'hui, tant du point de vue économique, politique, dans le domaine de l'éducation, de la santé, que des rapports hommes-femmes, enfants-adultes, ou entre différents peuples du Sud au Nord, de l'Ouest à l'Est.

ANTOINE FAUCHIÉ
Chargé d'opérations bibliothèque
et patrimoine écrit
Référent numérique à l'Arald



Lectura au fil des ans

Lancé en 2006, Lectura est le fruit de la réunion des compétences et des ressources numériques de huit bibliothèques des villes-centres en Rhône-Alpes. Une combinaison innovante et unique dans la région.

La mutualisation d'un portail en Rhône-Alpes

Lectura est le site portail commun aux 8 bibliothèques des villes-centres de Rhône-Alpes : Annecy (Haute-Savoie), Bourg-en-Bresse (Ain), Chambéry (Savoie), Grenoble (Isère), Lyon (Rhône), Roanne et Saint-Étienne (Loire) et Valence (Drôme), représentant plus de 185 000 abonnés. Coordonné par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (Arald), il permet au public d'accéder simultanément à leurs catalogues et bases de données, aux documents numérisés de leurs fonds patrimoniaux, à une galerie d'images, aux programmes de leurs manifestations culturelles, à des expositions virtuelles et des dossiers pédagogiques, à des portraits d'auteurs contemporains ainsi qu'à des services spécifiques mutualisés entre bibliothèques : un service de questions/réponses à distance et un accès à de nombreux magazines en ligne. Il est financé par les huit villes avec le soutien de la Région et de la Drac.



Page d'accueil Lectura.

HISTORIQUE ET CONTEXTE DE CRÉATION

Le projet de portail a été pensé à partir du début des années 2000 dans un contexte politique et documentaire particulier. En effet, depuis les toutes premières réflexions, Lectura est un projet lié à une volonté politique de coopération née dans le cadre du réseau des villes-centres de Rhône-Alpes. Au démarrage du projet, certaines des huit bibliothèques ne disposaient pas de site Web ou de portail, les autres ne proposant le plus souvent que la possibilité d'interroger leur catalogue en ligne et quelques pages Web d'information. Outre la mise en commun d'un certain nombre de ressources documentaires, Lectura était l'occasion de mettre en œuvre des fonctionnalités novatrices pour l'époque. Parallèlement, plusieurs bibliothèques ont d'ailleurs développé un site ou un portail (Bourg-en-Bresse et Roanne, par exemple), et mené des campagnes de numérisation de documents patrimoniaux et iconographiques (notamment Grenoble et Lyon).

ÉVOLUTIONS DU PORTAIL

De 2006 à 2013, Lectura a connu plusieurs phases accompagnant le développement des bibliothèques et les évolutions des pratiques et des usages sur le Web.

La première version du portail, mise en ligne en novembre 2006, rassemblait la recherche fédérée (interrogation des catalogues et des contenus disponibles sur Lectura), les expositions virtuelles et les dossiers pédagogiques, les galeries d'images et une rubrique de ressources régionales sous forme de signets ; autant de rubriques, ressources et contenus disponibles sur le Web et librement consultables par tous.

Outre le nombre d'expositions virtuelles et de dossiers pédagogiques, qui a augmenté au rythme de deux productions par an, plusieurs ajouts et modifications sont intervenus au cours



Expositions virtuelles Gustave Doré sur Lectora.

des années suivantes. En 2008, c'est tout d'abord l'ajout d'une rubrique de portraits d'écrivains contemporains, en lien avec les événements culturels se déroulant dans les bibliothèques, et l'intégration de deux services : un service de questions/réponses consacré à l'histoire et à l'actualité de la région Rhône-Alpes, et la création d'un « espace abonnés ». Seule partie du portail réservée aux abonnés des huit bibliothèques, cet espace proposait, entre novembre 2008 et juin 2012¹, l'accès à Cairn.info, une offre en ligne de revues de sciences humaines et sociales. En indiquant leur numéro de carte de lecteur et le mot de passe associé, les abonnés pouvaient accéder à 230 revues en ligne, avec possibilité de téléchargement au format PDF. Ce service a rencontré un certain succès, comme le montrent les statistiques de deux années et demi d'expérimentation : 10 000 identifications d'abonnés sur Lectora, se rapportant à 1 500 lecteurs différents ; 23 000 articles consultés. Après analyse de ces données, trois

1. Cf. Pascal Leray, « Carel. Un réseau bien terrestre pour des ressources en ligne », in *Bibliothèque(s)* n° 64 (octobre 2012), pp.52-53.

LECTURA EN CHIFFRES

- 8 bibliothèques : Anancy, Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Lyon, Roanne, Saint-Étienne et Valence ;
- 8 catalogues interrogeables simultanément : plus de 2 500 000 notices de documents physiques et électroniques ;
- 11 expositions virtuelles consultables en ligne ;
- 15 portraits d'écrivains contemporains ;
- des bibliothécaires prêts à répondre à des questions sur l'histoire et l'actualité de la région ;
- un accès à une offre de presse en ligne pour les abonnés des bibliothèques.

C'est, chaque jour :

- près de 2 000 connexions sur le serveur ;
- plus de 800 visites réelles ;
- plus de 600 visiteurs uniques absolus ;
- près de 2 000 pages vues ;
- plus de 1 200 recherches sur le catalogue.

profils d'utilisateurs ont pu être esquissés : le premier rassemble une majorité de personnes venues se connecter une seule fois pendant toute cette période ; le deuxième, une minorité de lecteurs ayant utilisé ce service peu fréquemment ; le troisième, une petite partie des utilisateurs venue très régulièrement (jusqu'à plusieurs fois par semaine) se connecter sur Lectora pour consulter de très nombreux articles.

LE SERVICE DE « PRESSE EN LIGNE »

En 2008, en dehors de cette expérimentation proposée par Lectora avec Cairn.info, aucune bibliothèque de lecture publique ne proposait encore de consultation à distance de ressources numériques, type presse, revues ou magazines. C'est pourquoi, en 2011, les huit bibliothèques ont souhaité prolonger cette expérience en proposant à leurs abonnés une offre plus « grand public », réunissant magazines, revues et hebdomadaires.

Le comité de pilotage – les huit directeurs, des représentants de la Drac, de la Région et de l'Arald – a rédigé un cahier des charges réunissant l'ensemble des prérequis pour une offre de presse magazine en ligne : accès distant pour les abonnés sur identification ; accès sur place pour tous ; magazines de presse hebdomadaire, jeunesse, régionale, culturelle ; consultations possibles depuis des ordinateurs et des supports mobiles ; interface Web répondant aux standards W3C et aux normes d'accessibilité ; archives avec plusieurs années d'antériorité ; moteur de recherche pertinent ; statistiques normalisées, etc. La rédaction de ce cahier des charges s'est faite avec l'accompagnement de Carel¹ (désormais association Réseau Carel). Après une phase de consultation de prestataires et une sélection des offres, le comité de pilotage de Lectora a décidé de choisir l'offre proposée par Lekiosk.fr, privilégiant les critères de l'offre très grand public et de la consultation en ligne en mode feuilletage plutôt qu'un accès orienté vers la recherche documentaire. Le service est opérationnel depuis juin 2012. Dans le même temps, l'abonnement à Cairn.info a été arrêté.

La réflexion et la mise en œuvre de ce projet ambitieux et innovant n'ont été possibles que grâce au soutien du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication (MCC), et



Expositions virtuelles Lectora.

de la région Rhône-Alpes. Cette expérimentation au caractère inédit comporte un important volet évaluation qui permettra de tirer des conclusions sur les usages multiformes et émergents de la presse en bibliothèque.

RETOUR ET PROSPECTIVE

Après plus de six ans d'existence, Lectura bénéficie d'une visibilité importante et connaît une hausse permanente des visites, et ce pour plusieurs raisons : les moteurs de recherche référencent les catalogues de Lectura, ce qui fait que cette partie du site-portal est la plus visitée – plus de 70 % des visites. Lectura a récemment développé des entrepôts OAI-PMH², afin de rendre consultables les catalogues des huit bibliothèques dans le Catalogue collectif de France (CCFr) de la BnF. Les expositions virtuelles sont référencées dans le moteur Collections du portail Culture.fr du MCC. Enfin, les ressources de Lectura et les contenus créés par les bibliothécaires sont nombreux et riches : expositions virtuelles, galeries d'images, portraits d'écrivains ; les visites des

expositions virtuelles sont d'ailleurs très régulières et surtout très longues.

Après plusieurs mois de fonctionnement du service de presse en ligne, les premiers retours sont particulièrement encourageants, tant en termes d'usages qu'en nombre de consultations, et aussi au regard de l'expérience menée avec Cairn.info. Le portail évolue continuellement et, s'il était au départ un moyen de mutualiser des ressources, il permet aujourd'hui aux bibliothèques de mettre aussi en commun des moyens humains, techniques et financiers.

Lectura profite par ailleurs de l'expertise de ses membres : plusieurs bibliothèques ont en effet constitué leur bibliothèque numérique et proposent des ressources et des services novateurs ; la médiathèque de Bourg-en-Bresse a développé un entrepôt OAI-PMH pour ses documents numérisés, permettant à Gallica ou Europeana de moissonner ses données et de les faire apparaître sur les bibliothèques numériques nationales et européennes ; Annecy, Grenoble, Roanne ou Valence testent également des dispositifs de lecture numérique.

Mais loin d'être une bibliothèque numérique, Lectura restera un lieu privilégié d'échange et d'expérimentation, privilégiant la mise en pratique de ressources et de services innovants. ■

2. OAI-PMH est le sigle de l'*Open Archives Initiative - Protocol for Metadata Harvesting*, ce qui signifie « protocole pour la collecte de métadonnées de l'Initiative pour les archives ouvertes ». Son accès est libre : www.openarchives.org/



1. Conférence sur les chauves-souris pour adultes et enfants – 2. Matinée de contes pour les scolaires – 3. Les membres du bureau (de g. à d.) : Claudette Fauque (trésorière), Catherine Villard (présidente) et Marielle Paillard (secrétaire).

UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PAYS DU GEX : BIBLIOS-UNIES

Biblios-unies du Pays de Gex est une toute nouvelle association qui réunit 14 bibliothèques du Pays de Gex de tailles très différentes : de la grande médiathèque municipale à la bibliothèque associative de village. Elle est née de la volonté des bibliothécaires et bénévoles de se rencontrer, d'échanger et de s'entraider. Le partage d'informations, d'expériences et de moyens est au centre de leurs rencontres. Elles organisent également des animations communes en partenariat avec des structures culturelles, la Direction de la Lecture Publique, des acteurs de la vie locale et associative. Les projets et réalisations ne manquent pas à cette nouvelle association :

- la création d'un label « coup de cœur des Biblios-Unies du Pays de Gex » qui répertorie les livres que les bibliothécaires ont particulièrement appréciés ;
- la mise au point d'un blog pour l'échange d'informations entre bibliothécaires ;
- la création d'un groupe de conteuses qui ensemble se forment et préparent leur spectacle ;
- la création d'un répertoire commun d'intervenants locaux ;
- des projets autour de Voltaire et du salon du livre Jeunesse.

En 2012-2013, une première animation commune a vu le jour sur le thème de la chauve-souris avec une magnifique exposition sur kakémonos, des conférences pour adultes et enfants, la création originale d'un spectacle de conte « Ketty ni Chauve ni Souris » par une conteuse professionnelle, des visites nocturnes au Fort l'Écluse pour écouter les Chauves-souris.

Un premier projet enthousiasmant qui sera suivi en 2013 et 2014 d'une animation autour du système solaire avec à nouveau une exposition avec maquette 3 D, borne interactive et un planétarium gonflable qui peut accueillir 25 enfants pour une conférence « sous les étoiles ».

L'association est une ressource fabuleuse de dynamisme, d'efficacité et de nouvelles idées pour aider les bibliothèques dans leur mission culturelle.

Catherine VILLARD
Présidente des Biblios-unies du Pays de Gex



ALAIN CARACO
 Directeur du SCDBU
 de l'Université de Savoie



Panorama des BU en Rhône-Alpes

Avec près de 250 000 étudiants, Rhône-Alpes est la deuxième région de France pour l'enseignement supérieur, derrière l'Ile-de-France¹.

La région Rhône-Alpes comprend les académies de Lyon et de Grenoble et présente une forte densité de bibliothèques universitaires.

SCD, SICD, BU, BIBLIOTHÈQUE ?

Les services communs de la documentation (SCD) sont régis par le décret n° 2011-996 du 23 août 2011. Bien que la règle générale soit un SCD par université, plusieurs universités peuvent décider de créer un service commun inter-établissements de la documentation (SICD). Le décret de 2011 recommande l'appellation « bibliothèque » pour désigner les SCD et SICD, sigles apparus dans le décret n° 85-694 du 4 juillet 1985, mais qui ne se sont jamais vraiment imposés dans le langage courant, les étudiants et enseignants-chercheurs ayant l'habitude de parler de « BU ».

Si les bâtiments et les collections sont les aspects les plus visibles des bibliothèques universitaires, leur activité a beaucoup évolué ces dix dernières années. Les prêts ont notablement baissé, tandis que la fréquentation sur place par les étudiants, de plus en plus souvent équipés de leur ordinateur portable personnel, se maintient, les BU étant habituellement ouvertes plus de 50 heures par semaine. La plus grosse part des budgets d'acquisition, longtemps consacrée aux périodiques imprimés, sert maintenant à des abonnements à des ressources numériques en ligne, dont le coût progresse chaque année beaucoup plus vite que l'inflation. La formation des étudiants à la recherche documentaire est également une activité en fort développement.

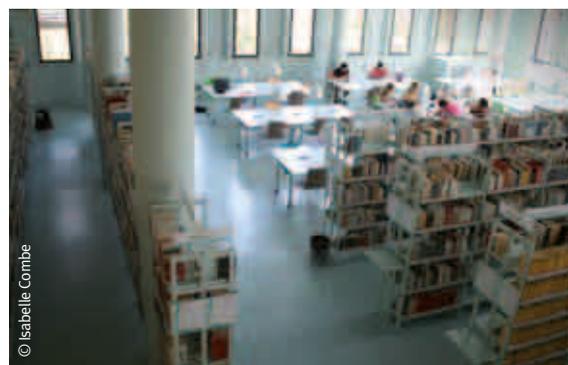
Certaines BU comprennent un Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (Cadist), chargé d'acheter et de conserver la documentation d'une discipline pour l'ensemble du réseau de la documentation universitaire. Enfin, on rencontre parfois des bibliothèques spécialisées, généralement rattachées à des composantes ou à des laboratoires.

LES BU DE L'ACADÉMIE DE LYON

L'Université de Lyon a longtemps été la seule de son académie, concentrant son activité et sa bibliothèque sur le site historique des berges du Rhône, dans le 7^e arrondissement de Lyon. Elle a connu un double mouvement à partir des années 1960 : la multiplication des sites périphériques, dans l'agglomération lyonnaise et à Saint-Étienne, pour faire face à l'important accroissement des effectifs étudiants, puis un retour plus récent dans le centre de Lyon, dans le cadre de politiques d'intégration de la vie étudiante au cœur de la cité.

Le SCD de l'Université Lyon I Claude Bernard. Spécialisée dans les secteurs de la santé, des sciences et technologies et du sport, l'université Lyon I accueille près de 35 000 étudiants. La BU Sciences, sur le campus de La Doua, a

1. Ile-de-France : 626 000 étudiants. Les régions suivantes sont Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Nord-Pas-de-Calais : 158 000 étudiants chacune. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche* (RERS 2012), p. 171.



L'espace Littérature du SICD2 Grenoble.



SICD2 Grenoble

Vue extérieure du SICD2 Grenoble.

Villeurbanne, construite dans les années 1960 pour faire face à la première explosion démographique de l'enseignement supérieur, a été entièrement réhabilitée en 2009. Elle comprend le Cadist de Chimie. La BU de santé Rockefeller, près de l'hôpital Edouard-Herriot, à Lyon, construite dans l'entre-deux-guerres, avec l'aide américaine, comprend le Cadist de Pharmacie. Elle offre les horaires d'ouverture les plus étendus, jusqu'à 22 h en semaine et même le dimanche, de 13 à 18 h. La BU de Formation des maîtres, située dans le quartier de la Croix-Rousse, complète le dispositif. Construite dans l'ancienne École normale d'instituteurs, elle est un témoin l'intégration progressive dans l'université de la formation des enseignants². Également situé sur le campus de La Doua, l'Insa de Lyon dispose de son propre SCD.

Les héritiers des sections lettres et droit. Le paysage des BU lyonnaises de lettres, sciences humaines, droit et économie est difficilement compréhensible sans se référer à l'histoire. Créée en application de la loi Edgar Faure de 1968, l'Université Lyon II regroupait initialement toutes les disciplines qui ne relevaient pas des sciences ou de la santé. Rapidement, des divergences politiques sont apparues au sein des équipes enseignantes, qui ont abouti en 1973 à l'éclatement entre Lyon II, orientée à gauche et Lyon III, orientée à droite. L'incidence sur les bibliothèques ne s'est manifestée

qu'ultérieurement, lorsque la bibliothèque interuniversitaire (BIU) a été scindée entre le SCD de Lyon II et celui de Lyon III, une partie des collections restant néanmoins gérée en commun dans une BIU occupant le site historique des berges du Rhône. Ces dernières, victimes d'un violent incendie en 1999, sont à l'origine de la bibliothèque Diderot.

Le climat s'est fort heureusement apaisé depuis 1973 et les deux universités ont appris à travailler ensemble, qu'il s'agisse de la coopération autour du SIGB libre Koha ou de l'ouverture en soirées coordonnées des BU Chevreul et de la Manufacture des tabacs.

Le SCD de l'Université Lyon II Lumière. L'université accueille près de 28 000 étudiants dans les domaines des lettres, des arts, des sciences humaines, des sciences économiques et du droit. C'est aussi l'université de rattachement de l'Institut d'études politiques de Lyon. L'Université est installée sur deux principaux sites. Le campus de Bron-Parilly, longtemps emblématique de Lyon II, a été construit en proche banlieue au début des années 1970, à une époque où l'on recherchait de l'espace pour une population étudiante sans cesse croissante. Il dispose d'une importante BU. Mais l'université a voulu réaffirmer sa place dans la cité et la BU Chevreul, près du site historique des universités lyonnaises, a été ouverte en 2006³.

2. www.univ-lyon1.fr

3. www.univ-lyon2.fr

Le SCD de l'Université Lyon III Jean-Moulin. Les disciplines enseignées à ses 25 000 étudiants recouvrent largement celles de sa sœur jumelle Lyon II, Lyon III ayant cependant une plus forte spécialisation dans le droit et les langues orientales. Tout comme Lyon II, elle est implantée sur les berges du Rhône, avec plusieurs bibliothèques spécialisées, et à la Manufacture des tabacs, dans le 8^e arrondissement de Lyon, un bâtiment industriel des années 1930 réhabilité dans les années 1990, qui héberge la BU principale⁴.

La Bibliothèque Diderot. La Bibliothèque Diderot constitue un SICD qui dessert par convention l'École normale supérieure de Lyon et les universités Lyon II et Lyon III. Elle est née de la fusion progressive des bibliothèques de l'ENS LSH et de l'ENS Sciences de Lyon, de la bibliothèque de l'ancien Institut national de la recherche pédagogique, devenu l'Institut français de l'Éducation et de la BIU Lettres et sciences humaines. Située sur le campus de Gerland, dans le 7^e arrondissement de Lyon, elle se définit comme une bibliothèque pluridisciplinaire de lettres, langues, sciences humaines, éducation et sciences. Elle est Cadist en Éducation.

Le SCD de l'Université de Saint-Étienne Jean-Monnet. L'Université de Saint-Étienne a été créée en 1969, en s'émancipant de la tutelle lyonnaise. Elle prend le nom de Jean-Monnet en 1989. C'est une université pluridisciplinaire forte de plus de 16 000 étudiants. Elle est implantée sur trois sites à Saint-Étienne, tous équipés d'une BU, ainsi qu'à Roanne, où la BU partage le bâtiment de la médiathèque municipale. Depuis 2007, ses BU connaissent une période de mutation marquée par la rénovation, l'extension ou la création de nouveaux équipements. Le SCD de l'Université de Saint-Étienne a choisi le SIGB libre Koha, après un travail commun avec les SCD de Lyon II et Lyon III⁵.

LES BU DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

Le site grenoblois comprend trois universités et un institut national polytechnique. L'ancienne BIU a été éclatée en deux SICD dont les bâtiments principaux se font face au cœur du campus de Saint-Martin-d'Hères, de part et d'autre de la station de tram, qui a pris le nom emblématique de « Bibliothèques universitaires ».

Le SICD 1. Le SICD 1 est le réseau des bibliothèques de l'Université Grenoble I Joseph-Fourier (15 000 étudiants en sciences et santé) et de Grenoble INP (6 écoles d'ingénieurs regroupant 5 000 étudiants). Ses principaux équipements sont la BU de Sciences, à Saint-Martin-d'Hères, qui héberge

4. www.univ-lyon3.fr

5. <http://portail.univ-st-etienne.fr>

le Cadist de Physique, la BU de Médecine-Pharmacie, sur le site de l'hôpital de La Tronche. L'IUFM de l'académie de Grenoble ayant été rattaché à Grenoble I, le SICD comprend les quatre bibliothèques constituant la BU de Formation des maîtres, dans les anciennes écoles normales d'instituteurs de Grenoble, Valence, Chambéry et Bonneville⁶.

Le SICD 2. Le SICD 2 dessert l'Université Grenoble II Pierre-Mendès-France (plus de 17 000 étudiants en droit, économie et sciences humaines) et l'Université Grenoble III Stendhal (un peu moins de 6 000 étudiants en lettres et langues). Sa principale bibliothèque est la BU Droit-Lettres, à Saint-Martin-d'Hères. Construite dans les années 1960 et entièrement rénovée entre 2002 et 2012, elle comprend également le Cadist d'Italien. Le département de la coopération documentaire du SICD coordonne et anime un réseau d'une trentaine de bibliothèques associées, rattachés aux composantes et laboratoires des deux universités⁷.

Les trois universités grenobloises et Grenoble INP ont des antennes à Valence. Une solution originale a été trouvée, en collaboration avec la bibliothèque municipale, pour former la section universitaire de la Médiathèque publique et universitaire de Valence, rattachée SICD 2.

L'Institut d'études politiques de Grenoble dispose de sa propre bibliothèque, indépendante du SICD 2⁸.

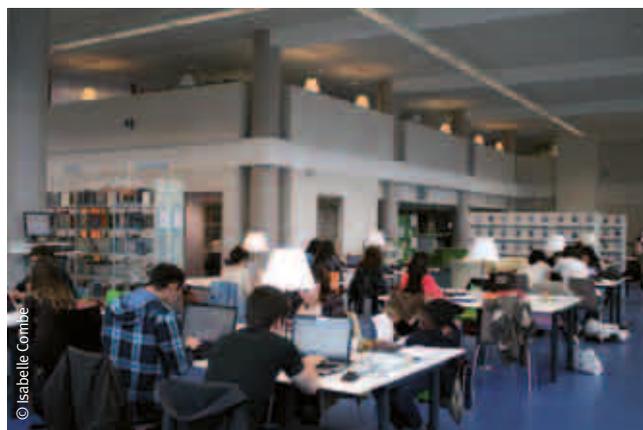
LE SCDBU DE L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE

Créée en 1979 à partir du centre universitaire chambérien des universités de Grenoble, l'Université de Savoie accueille plus de 12 000 étudiants de toutes disciplines, à l'exception des études de santé. Implantée sur les deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, c'est une université désirée et

6. <http://sicd1.ujf-grenoble.fr>

7. <http://bibliotheques.upmf-grenoble.fr>

8. www.sciencespo-grenoble.fr/explorer



La salle Sciences humaines du SICD2 Grenoble.



La BU Sciences de l'Université Claude-Bernard Lyon I.

conçue avec un graphiste, a quant à elle donné une identité particulièrement dynamique à la BU sciences, déclinée sur l'ensemble des supports de communication et d'affichage.

La démarche de l'architecte, en étroite collaboration avec les conservateurs en charge du projet, a consisté à doter la bibliothèque d'une image très forte et d'espaces diversifiés imbriqués. Le projet a permis en effet d'offrir à chacun des cinq niveaux publics des places de travail extrêmement variées, allant des tables filantes le long des façades aux salles de travail en groupe, en passant par des carrels individuels ou doubles. La BU a souhaité également proposer à ses usagers, dans chacune des salles de lecture, des espaces plus conviviaux, par l'implantation de fauteuils à divers endroits, permettant de constituer des îlots propices à la détente. Les collections scientifiques, réparties dans les étages, ont fait l'objet d'un long travail de réflexion préalable et concertée avec l'ensemble des acteurs universitaires, afin de constituer une offre documentaire cohérente, présentée de façon thématique. En parallèle, des collections plus généralistes, composées de romans, essais, BD (dont une collection de mangas), magazines d'actualité et DVD, sont les seules présentes au rez-de-chaussée, niveau conçu pour accueillir les services spécifiques de la bibliothèque : l'espace d'exposition, la cafétéria, les salles de formation et de libre-accès informatique ainsi que la salle de conférence.

Véritable cœur du campus, la bibliothèque est une vraie réussite et constitue un lieu particulièrement attractif pour les étudiants, qui se la sont rapidement appropriée.

Isabelle SCHEIDER
Directrice du SCD Lyon I



soutenue par ses collectivités territoriales. Le Service commun de la documentation et des bibliothèques universitaires (SCDBU) comprend une BU sur chaque campus. Celle de Jacob-Bellecombette, près du centre de Chambéry, ouverte en 1973, est à dominante droit-lettres. Sur le campus de Savoie Technolac, au Bourget-du-Lac, qui associe université, organismes de recherche et entreprises, la BU, ouverte en 1995, est à dominante sciences et techniques. Le campus d'Annecy-le-Vieux, à dominante professionnelle et en forte croissance, doit encore se contenter d'une ancienne ferme réhabilitée en BU à la fin des années 1990, non sans cachet, mais exigüe. Une extension, longtemps repoussée faute de crédits, est enfin arrivée au stade du concours d'architectes et pourrait être livrée fin 2014-début 2015⁹.

9. www.scd.univ-savoie.fr

UN PAYSAGE EN DEVENIR

Le paysage des bibliothèques d'enseignement supérieur en Rhône-Alpes n'a pas été bouleversé par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007, dite « loi LRU ». Cependant, la recomposition du paysage universitaire avance lentement. La région comprend deux Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (Pres), correspondant aux deux académies. La fusion pure et simple des établissements composant chaque Pres ne semble pas à l'ordre du jour. Mais la future loi préparée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la grenobloise Geneviève Fioraso, ainsi que la création des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) à la place des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), conduiront probablement à des réorganisations dans la documentation universitaire dans les années à venir. ■

THIERRY BOKHOBZA
Médiathèque Louis-Aragon,
Rive de Gier (42)



Split record

102 vs Grrrnd Zero

Un *split record* est un disque qui rassemble des titres de plusieurs artistes, deux en général. Un par face... Ce format, qui permet de partager les frais (fabrication, production, diffusion), est le plus souvent l'apanage d'artistes « *underground* ». C'est fréquemment cette mise en commun de faibles ressources et le gain des économies d'échelle réalisées qui permet de financer un disque au coût autrement inaccessible.

Peuvent ainsi être valorisées des unités de genre ou de style, d'expression, de démarche politique et intellectuelle, de lieux parfois – car certains groupes qui se partagent les deux faces d'une galette n'ont en commun que leur local de répétition. Mais cohabiter ainsi, c'est déjà le signe d'un esprit commun quand le lieu d'accueil se veut espace ouvert de vie et de création, et devient lieu de transmission, de passage, de communauté sociale et intellectuelle.

Pour évoquer la musique vivante en Rhône-Alpes, le choix (évidemment subjectif) s'est avéré simple et – hasard du calendrier – très en phase avec l'actualité. Deux lieux d'expérience, d'innovation, de recherche, loin des boîtes à musique consensuelles qui émergent à chaque bout de quai, à chaque coin de bar. Loin des mirages *trendy* de vernissages anisés où se percutent au hasard de couloirs de béton brut de solitaires *hipsters* aux *dress codes* autonomés.

Il est ici question de lieux marquants ou fondateurs, de parcours musical, de passion et d'envie de partage. Deux faces d'un même disque pour deux espaces de musiques vivantes.

FACE A : LE 102

Tout sauf une institution et pourtant... En ce mois de mai, le 102 fête ses 30 ans !

Cet ancienne miroiterie grenobloise s'est réveillée quand, en 1983, la porte longtemps close du 102 rue d'Alembert a été ouverte par des gens qui n'avaient pas la clé. Depuis, passant outre les procès, les commissions de sécurité et les tenta-

tives de récupération, « le 102 » n'a cessé d'être un centre de création et de diffusion, où se succèdent les associations. Les noms changent, les têtes aussi, mais toujours reste l'esprit de résistance et d'indépendance, le goût des chemins de traverse.

Musique, poésie et cinéma comme autant de gestes politiques au cœur du projet urbain normatif. Au fil du temps : le sous-sol en local de répétition ; les soupentes en chambrées accueillant les artistes en résidence ; l'atelier de sérigraphie ; le local des permanences de la CNT et la CNT-AIT ; l'Atelier-laboratoire de cinéma expérimental MTK. Là le four à pain, ici le prunier... Un jardin clos, îlot dans un quartier en rénovation (qui se meurt peu à peu donc). Et la salle, de concert, de projection, de spectacle, de rencontre.

Rock, improvisation libre, poésie sonore, musiques électroacoustiques, installations, cinéma expérimental, expositions, danse... toutes les formes d'expressions artistiques y ont leur place. Dans ce maelstrom créatif, combien de découvertes, d'ouvertures sur des mondes inconnus où l'on découvre non seulement de nouvelles choses, mais surtout des choses dont on ne soupçonnait pas l'existence ?

En vrac dans l'étourdissement, Jonas Mekas, The Ruins, Jérôme Noetinger¹, Martin Arnold, Lionel Marchetti, Mug, Stan Brakhage,

Hauts lieux du maelstrom créatif qui emporte la musique vers l'inconnu, espaces ménagés par l'esprit de résistance qui les caractérise, ces deux scènes « sauvages » montrent ce que pourraient devenir des médiathèques conçues comme lieux de musique vivante, de passage et de relais.



Le (beau) jardin du 102.

1. Jérôme Noetinger, *Métamkine* et *Revue&Corrigée* : cf. encadrés dans l'article de P.-L. Renou, « Jazz et musique improvisée, de la presse au pressoir », *Bibliothèque(s)*, n° 25, mars 2006, pp. 33-38.



Soir de concert à Grrrnd Zero.

Le 102 : www.le102.net
 Grrrnd Zero : www.grrrndzero.org
 Revue & corrigée : www.revue-et-corrigee.net
 Atelier MTK : www.filmlabs.org/index.php/lab/mtk
 Friche RVI : www.friche-rvi.org

LIRE AUSSI :

- ACIM, « La musique a toute sa place en bibliothèque » : www.acim.asso.fr/2011/06
- Jean-Pierre Bruey et Thierry Madiot, « Quand la médiathèque fait bip », *Bibliothèque(s)*, n° 47/48, décembre 2009, pp. 80-83.

David Fenech, Caroline Sury, Metalking, Charles Curtis, Zbigniew Karkowski, Peter Rehberg, Étant Donnés, Otomo Yoshihide², Francisco Lopez, Neptune, Jean-Louis Costes, Annette Krebs, Gaki Deka, Cheval de Frise, Yann Beauvais, Sister Iodine, Kristoff K. roll, The Molecules, Ghédalia Tazartes, Sachiko M, Richard Pinhas, Melt Banana, Phil Minton, David Chiesa, Rafael Toral, Norbert Möslang, Jean-Marc Montera, Stock Hausen & Walkman, Joëlle Léandre... Le Cinéma pour l'oreille, les diffusions de pièces acousmatiques et de musique concrète, les projections de films expérimentaux à la lisière de l'inconscient, les scènes ouvertes des soirées XXX, la Cellule d'Intervention Metamkine, et Revue&Corrigée

Sur chaque programme du 102 figure ce texte en exergue, qui dit l'importance du lien au lieu : « *Le 102 est un espace autogéré, fonctionnant sans subvention, occupant des locaux appartenant à la Ville de Grenoble. Depuis 1983, des associations y organisent concerts, séances de cinéma expérimental, expositions, théâtre, danse, rencontres, débats... avec pour but de faire découvrir autre chose, autrement. Dans ce but de découverte et d'indépendance, il est capital que chacun participe activement à la vie du lieu.* »

Pour ne dépendre de personne, le choix a été fait de ne devoir rien à personne : une place hors institution clairement revendiquée, une autogestion bénévole et non subventionnée. Un positionnement qui a forcé le respect de l'administration et l'a contraint à reconnaître l'investissement et le travail réalisé sur le lieu.

Ainsi, pour les occupants du 102, il ne saurait être un jour question de relogement. C'est un lieu que ses habitants successifs se donnent, prennent, se passent, investissent,

2. Otomo Yoshihide, Sachiko M : cf. Michel Henritzi, « Radical Japan. Introduction aux musiques japonaises de 1945 à aujourd'hui », *Bibliothèque(s)*, n° 61, mars 2012, pp. 45-48.

retrouvent ou quittent, mais qui reste un repère en soi. Ni vitrine culturelle ni caution alternative, mais une réelle pérennité, l'illustration de la possibilité d'une alternative à la culture marchande.

FACE B : GRRRND ZERO

Collectif avant d'être un lieu, Grrrnd Zero est apparu dans le paysage lyonnais en 2004. L'objectif affiché est l'aménagement d'un espace autogéré dédié aux cultures alternatives.

Rue Clément-Marot, un premier site industriel est ouvert à la volée pour des concerts survoltés, où l'affluence jamais prise en défaut mettait en valeur le vide ainsi comblé. Une expulsion *manu militari*, des mois de négociations et un relogement plus tard, GZ a repris ses activités en 2006.

Deux lieux distincts cette fois, Grrrnd Gerland et le Rail Théâtre. À Grrrnd Gerland, locaux associatifs, ateliers, salles de répétition ; au Rail Théâtre, programmation soutenue de concerts (plus de 380 concerts pour près de 50 000 spectateurs entre 2007 et 2011 !).

Las... Voisins râleurs, partenaires frileux, normalisation du volume sonore, l'aventure Rail Théâtre se termine en 2011 et le collectif se replie sur son site de Grrrnd Gerland. Retour au lieu unique donc. Un lieu où la trentaine d'associations qui constituent le collectif organise, chaque saison, une centaine de concerts, expositions et projections, pour plus de 12 000 spectateurs par an.

Ici comme au 102, la notion de lieu est primordiale. Mais pour Grrrnd Zero ce n'est pas tant le site que l'unité de lieu qui importe, la multiplicité des activités, le partage des espaces, la rencontre des publics et la diversité des formes proposées étant considérés comme les axes du projet. Ainsi, sont regroupés sur le même site des locaux de répétition, les bureaux d'associations, des espaces de résidences, un atelier de sérigraphie, un labo-photo, des labels...

Alors, qu'as-tu vu à Grrrnd Zero ? Lightning Bolt (inoublable concert d'ouverture), Mazalda, L'Ocelle Mare, Bronzy Mc Dada, Undata, Lesbians on Ecstasy, Nicolas Boone, Jac Berrocal, Ned, Venetian Snares, A Silver Mt Zion, Papier Tigre, Micropénis, Zeni Geva, Deerhoof, Maya Deren, Duracell, Chevignon, Laurent Grappe, HAK, Ramona Cordova, Rien, KK Null, Tim Hecker, the Ex, Nadja, Burning Heads, Secret Chiefs³, Thee Stranded Horse... Un salon de la micro-édition, des festivals en tous genres, des expositions et installations.

En avril, Grrrnd Zero se découvre de plus d'un fil et est expulsé des locaux de la rue du Pré Gaudry.

Une solution de relogement semble se dessiner, mais reste encore incertaine.

Plus consensuel, ayant le souci de composer dans la perspective de l'obtention d'un lieu pérenne, Grrrnd Zero (qui se définit lui-même comme « un collectif de gens naïfs ») en n'adoptant pas la position radicale du 102, pourrait s'essouffler dans un jeu de dupes dont les vainqueurs sont toujours ceux-là même qui établissent les règles (cf. la courte vie de la Friche RVI à Lyon).

NOTES DE POCHETTE

Il paraissait impossible de parler de musique vivante sans parler des lieux où la musique vit, pulse, s'imaginer et se crée. D'endroits où après le concert chacun a la possibilité d'échanger ses impressions avec son voisin, de partager un moment avec les artistes et d'acquiescer directement leurs disques.

La récente expérience d'un concert de musique improvisée regroupant Jonas Kocher, Michael Vorfeld, Cyril Darnedru, Olivier Toulemonde et Chris Heenan, me conforte dans la perspective que les médiathèques doivent aussi être ces lieux de musique vivante, de passage et de relais³.

³. Voir : Jean-Pierre Bruey et Thierry Madiot, « Quand la médiathèque fait bip », *Bibliothèque(s)*, n° 47/48, décembre 2009, pp. 80-83.

Quarante-cinq minutes d'improvisation libre au milieu des livres, pour un public absolument néophyte, se sont conclues par un échange spontané entre spectateurs et musiciens. Puis certains ont osé et se sont aventurés, sous le regard inquiet et réjoui des musiciens, à toucher, tâter, essayer, accordéon, cymbales et percussions. Ont-ils saisi toute l'importance des textures et des timbres, sans doute pas. Mais ils se sont emparés des instruments et ont constaté par eux-mêmes qu'il est cent façons de les faire chanter.

Puisqu'il fallait choisir, j'ai arrêté mon choix sur le 102 et Grrrnd Zero. Parce qu'ils sont l'un et l'autre des jalons de mon parcours musical. Parce qu'à la veille du trentième anniversaire de l'un et de l'expulsion de l'autre, ces situations extrêmes interrogent sur les positionnements mutuels des collectifs qui gèrent ces lieux et des institutions qui encadrent les politiques culturelles. Et partant, sur la place de la musique dans les établissements de lecture publique.

Bien sûr, d'autres *split records* étaient possibles, pour citer quelques lieux vivants ou disparus de l'histoire des musiques en marge : PezNer, 400 Couverts, Gueule Noire, Arts du Forez Sonic... ■

Remerciements et sources :
Jérôme NOETINGER et Collectif Grnd Zero

FRENCH RECORDS

Disquaire achète collection de disques vinyles tous styles, toutes époques, toutes quantités.

Très réactif, n'hésitez pas à nous contacter pour vos propositions.

BLAHA LAURENT
4 place Philippe Lebon
59000 LILLE

03 20 57 75 25
06 98 61 16 80
blaha1962@yahoo.com



CHRISTOPHE COUPAUD
Médiathèque du Rize,
Villeurbanne



Quand les bibliothécaires

se mettent à la tablette

C'est avec réserve que les bibliothèques rhônalpines ont ouvert leurs collections aux tablettes numériques. Aujourd'hui, celles-ci sont pleinement intégrées, tant comme outil de travail pour les professionnels que comme support aux nouvelles pratiques des usagers.

Les tablettes tactiles sont apparues dès le début des années 1990. Les progrès techniques aidant, elles ont connu un développement commercial important. D'abord confinées à un public technophile, elles ont gagné ces dernières années un public plus large avec une offre plus étendue et mieux adaptée. Au début des années 2010, elles sont apparues en médiathèques : face à de nouvelles demandes du public et à la désaffection des supports classiques, les professionnels des bibliothèques ont dû réfléchir à de nouvelles offres innovantes.

Espace de découverte, les médiathèques ont alors su imaginer de nouveaux services pour fidéliser et développer un public qui se fait volatil. L'exemple de médiathèques

rhônalpines permet d'aborder l'implication des agents, la perception de ces nouveaux outils par les usagers et les conditions requises pour la réussite de ces dispositifs auprès du personnel et du public.

APPROPRIATION

À la bibliothèque d'agglomération de Bonlieu (Annecy), le personnel a dû se familiariser aux usages de la tablette tactile et se l'approprier. L'établissement s'est doté d'un parc

de huit Ipad. L'équipe porteuse du projet a assuré une série de formations préalable en interne à leurs collègues durant l'été. Enthousiastes, ils se sont rapidement initiés à l'outil et n'ont pas rencontré de difficultés majeures pour accompagner le public dans ses premiers pas d'utilisateur. Un référent numérique a été nommé, son expertise en fait une personne ressource au sein de l'équipe de médiathécaires. Ces derniers peuvent utiliser les tablettes en interne à des fins professionnelles (partage de lectures, regroupement de références, établissement de bibliographies, de catalogues).

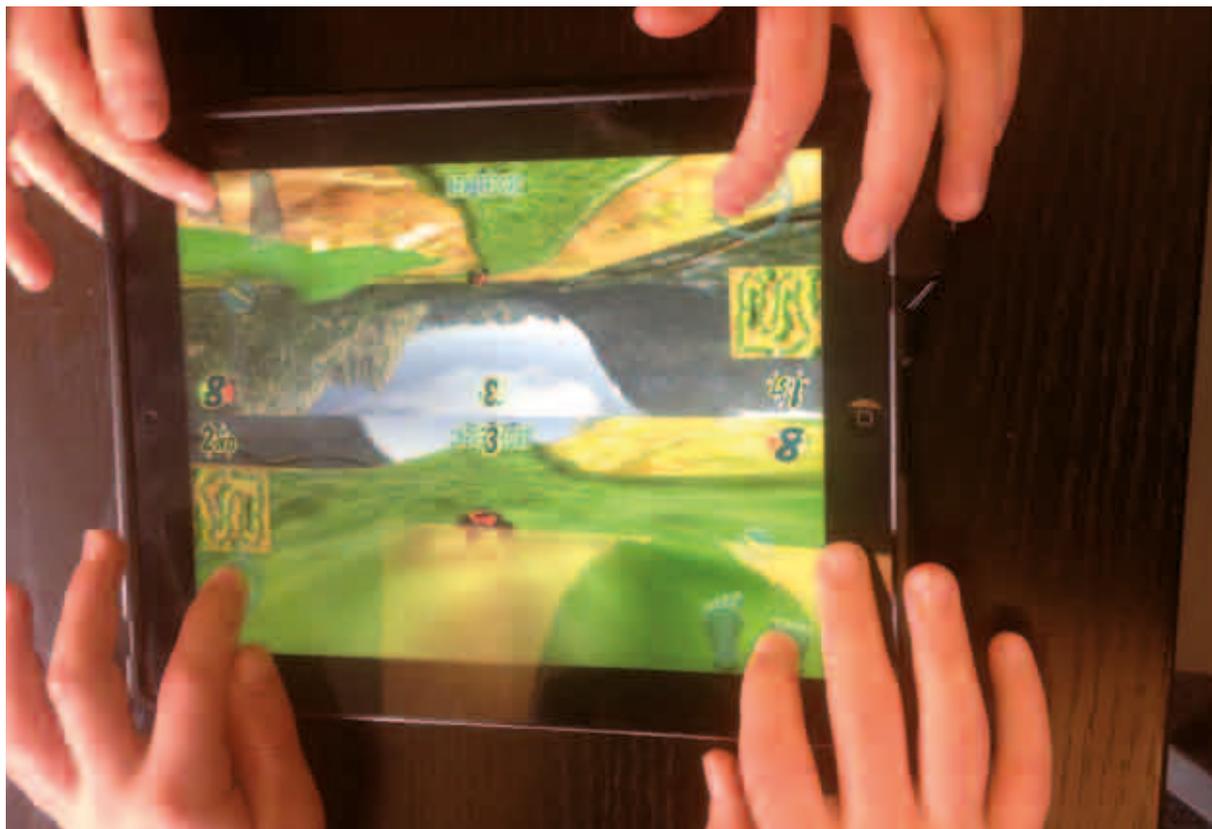
Dans le réseau de lecture publique de Villeurbanne, quatre Ipad ont été achetés et mis à la disposition de l'ensemble des services. L'émulation est telle (les deux tiers des agents possèdent une tablette tactile personnelle) qu'un groupe de travail ouvert à tous a été créé pour réfléchir et faire des propositions. Si cela semble embryonnaire, une volonté commune peut donner un élan à des débuts plutôt timides de l'utilisation des tablettes tactiles à Villeurbanne.

USAGES, UTILISATIONS, SERVICES

À Valence Agglo Sud par exemple, la médiathèque a choisi de bloquer l'accès au navigateur et conserver l'accès aux seules applications. Annecy propose les tablettes sous housse accompagnées d'un casque et d'un petit guide d'utilisation complémentaire à la médiation des bibliothécaires. Il est remis au lecteur sur demande au bureau en échange d'une pièce d'identité. Ce choix permet de privilégier la mobilité du public, sa tablette en main. L'équipe réfléchit par ailleurs à l'installation de tablettes dans des espaces dédiés en libre accès mais avec des câbles antivol. Seul inconvénient, le public ne pourra pas se déplacer. Ces considérations qui



Animation « Jeux racontent » : séance de conte interactif à partir d'une application où le groupe fait évoluer des personnages.



Animation jeu vidéo sur tablette avec les enfants.

peuvent paraître dérisoires sont pourtant la clé : l'introduction de tablettes coûteuses en bibliothèque pose la question de leur manipulation, celles de la sécurité et de la protection des données personnelles. Le téléchargement d'applications peut s'avérer compliqué. À Villeurbanne, des bibliothécaires ont rencontré des difficultés lors de la création du compte iTunes : une carte bleue était exigée pour l'achat des applications sur la plateforme et le téléchargement n'était possible que par le service informatique du réseau de lecture publique.

À la médiathèque du Rize, plusieurs agents ont su transposer leurs pratiques personnelles de la tablette tactile au développement d'une politique d'animation pour populariser l'outil en direction des publics adultes (atelier de 2 heures : découverte et initiation du support) et jeunesse. Différents types d'accueil ont été principalement mis en place en direction des tout-petits :

- Icâlins propose une séance de lecture où le livre prend vie dans la tablette ;
- Imalins permet de découvrir les applications coups de cœur sélectionnées par les médiathécaires ;
- « Jeux racontent » est une œuvre collective où chacun construit une histoire. Une séance de conte interactif à partir d'une application où le groupe fait évoluer des personnages et fait des choix en lien avec les autres participants.

QUELS PUBLICS POUR QUELLES UTILISATIONS ?

Comment les usagers réagissent-ils face à ce nouveau support ? Parviennent-ils à s'en emparer et quel usage en font-ils ? C'est auprès du public adolescent et jeune adulte que ce nouveau support rencontre le plus de succès. Loin d'être un phénomène ponctuel, la pratique de la tablette tactile s'inscrit dans une utilisation pérenne. À Villeurbanne, les plus jeunes « forment » les adultes. Ils font de même à la bibliothèque d'agglomération de Bonlieu où les jeunes n'ont aucune appréhension et sont très à l'aise pour manipuler la tablette. Les jeunes foncent sur ces nouveaux supports dont ils ont un usage purement ludique. Le public adulte est plus frileux : seuls quelques curieux demandent les tablettes, majoritairement des trentenaires. Question de génération... Mais dès qu'ils en ont la maîtrise, ils s'accrochent.

Quid des personnes âgées ? Influencées certainement par leur entourage familial, elles ne sont pas insensibles à ce support mais sont plus enclines à le découvrir dans le cadre d'ateliers. À Annecy, l'application phare est Kiosque ; à Valence Agglo Sud, ce sont les jeux, la presse et la vidéo. Du statut de gadget pour *geek* (technophile), la tablette tactile gagne ses lettres de noblesse à travers une demande accrue du public et un intérêt des professionnels de la lecture publique. Leur usage va dépasser le stade de l'expérimentation pour s'intégrer véritablement dans les politiques documentaires des médiathèques. ■

GÉRARD PICOT
Fondateur et directeur
de la Fête du livre Jeunesse
de Villeurbanne



Lisez jeunesse !

Secteur dynamique en matière de production littéraire, le livre et la lecture Jeunesse se sont rapidement imposés comme un thème phare pour les acteurs de la région. Fêtes et salons ne cessent aujourd'hui de se développer pour le célébrer.

Rhône-Alpes est probablement la région la plus riche en manifestations littéraires exigeantes soutenues pour la plupart par le conseil régional. Celui-ci favorise l'aménagement culturel du territoire en finançant les structures organisatrices de manifestations artistiques de qualité. Une manifestation littéraire aidée par la Région doit s'inscrire dans le cadre de la charte établie en 2000, conjointement avec l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (Arald) et la Drac Rhône-Alpe. Cette charte précise les responsabilités des fêtes du livre tant sur le plan artistique, professionnel, territorial que social. Si la Fête du livre de Saint-Étienne, Le Printemps du livre de Grenoble, la Fête du livre de Bron, Quais du Polar¹, les Assises internationales du roman consacrent une grande partie de leur programmation à la littérature Jeunesse, ce sont les seuls salons et fêtes du livre de jeunesse que nous présenterons ici².

1. Cf. Sandrine Derouet-Graufel et Jacqueline Estager, « Le gang des Lyonnais embarque Quais du Polar », *Bibliothèque(s)*, n° 57, juillet 2011, pp. 31-32.

2. Dans son article « Quand la jeunesse tient salon », *Bibliothèque(s)*, n° 29, oct. 2006, pp. 36-37, Katy Feinstein recensait 30 manifestations Jeunesse en Rhône-Alpes.



Fête du livre. Des animations extérieures attirent petits et grands.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Cette manifestation³ a tracé la voie en région en posant les bases de ce que seront les fêtes et salons du livre... Né en 1985 à l'initiative du Sou des écoles laïques, menée par une joyeuse bande de bénévoles dont Michèle et Denis Bruyant, l'événement accueille alors une dizaine d'auteurs, dont Anne Pierjean, qui intervient déjà dans les classes et propose des ateliers, du cinéma, des spectacles, une expo-vente de livres de jeunesse dans le but de faire entrer le livre dans les familles. En 1989, pour ses cinq ans, l'équipe organisatrice ose installer un salon du livre de Jeunesse le temps d'un week-end. En 1995, naît le prix Pitchou, meilleur album pour les tout-petits et la première journée professionnelle dont Christian Bruel est l'invité principal.

En 2013, la manifestation se déroule à l'espace Plein Soleil. Pendant cinq jours, l'association offre une scène littéraire à une trentaine d'auteurs et illustrateurs invités selon la thématique de l'année. Ils rencontrent plus de 5 000 scolaires et 18 000 visiteurs. Ils participent à des débats, portraits, lectures ou expositions. Plus de 1 000 professionnels assistent aux trois journées de conférences et tables rondes. La Fête du livre se développe aussi sur 15 autres communes de la Drôme et du Vaucluse avec les bibliothèques et les galeries d'art pour partenaires.

En 1999, la Fédération des salons et fêtes du livre de Jeunesse est créée à l'initiative de Michèle et Denis Bruyant. Elle accueille chaleureusement, cette année-là, la Fête du Livre Jeunesse de Villeurbanne, dont la première édition aura lieu en mars 2000.

VILLEURBANNE

Née à l'initiative de Gérard Picot, cette manifestation⁴ portée par la Drac de la Ville de Villeurbanne et le réseau de lecture

3. www.slj26.fr

4. www.fetedulivre.villeurbanne.fr



Animation Zarkyroul avec Caroline Palayer.

publique s'impose en quelques années comme une des manifestations littéraires incontournables en région. Elle développe 100 projets dans les établissements scolaires de l'agglomération mais aussi auprès des publics dits « empêchés » et s'appuie sur un partenariat local de qualité : TNP, École Émile-Cohl, ENM. Les thèmes abordés sont citoyens et politiques : « Gentils-Méchants », « Et toi, ton toit ? », « Résistez », « Couleurs » et, cette année, « Mouvements ».

2012 marque un tournant avec l'hébergement de l'invité d'honneur en résidence dans un des quartiers de la ville. Hervé Tullet ira jusqu'à faire peindre les enfants de crèches, une centaine d'ados dans un gymnase et plus de 300 personnes en même temps sur une œuvre collective de 500 mètres, mégaphone en main... En 2013, ce sont Anouck Boisrobert et Louis Rigaud (*PopVille*, Éditions Hélicium) qui lui succèdent en animant des ateliers dont la restitution se fait lors d'une exposition d'envergure à la Maison du livre. Autre particularité de cette manifestation, une programmation éclectique et décalée où se côtoient performances, installations multimédia, théâtre de rue avec pour but d'interroger les 20 000 visiteurs de la Fête.

SAINT-PIERRE

En avril 2000, naît aussi le Salon de la petite édition de Saint-Pierre⁵ d'une passion partagée par Marie Paquet et plusieurs

de ses collègues de la médiathèque. Passion pour le monde de l'édition indépendante et de livres d'artistes, et passion pour l'illustration Jeunesse qui connaissait à cette époque une vraie transformation. La première année, elles ont mêlé ces deux centres d'intérêt et pas mal tâtonné pour la programmation. La présence de certains éditeurs et leurs rencontres furent déterminantes dans la construction même de la ligne éditoriale du salon « Petite édition Jeune illustration ». On pense par exemple à Benoît Jacques, à qui Marie Paquet fit appel en 2001 pour la conseiller sur les éditeurs à inviter.

5. <http://petiteedition-jeuneillustration.com>



Le chœur des lecteurs. Fête du livre Villeurbanne.



© Graines d'images, A.G.

Fête du livre Jeunesse 2012 : Hervé Tullet, invité d'honneur, fait peindre 200 personnes sur le cours Émile-Zola.

ANNEMASSE

Plus discret mais tout aussi professionnel, le Festival du livre Jeunesse d'Annemasse⁶ est organisé par la bibliothèque municipale. Il offre quatre jours de fête en juin mais aussi « 10 mois de livres en livres » avec, pendant l'année, des ateliers de création, des conférences pour adultes, des rendez-vous lecture et sept sélections du prix littéraire Lire'Élire. Dans de nombreux lieux de la ville sont offertes des histoires que les lecteurs de tous âges gardent en mémoire. C'est aussi et surtout une manifestation très participative : en 2012, plus de 5 000 votants, de la



© Graines d'images, A.G.

Rencontre (de g. à d.) avec Fred Ricou (modérateur), René Gouchoux, Annette Tamarkin et Lucie Phan.

Dès lors, les choses se sont enchaînées très vite dans une succession de rencontres – Anne Leloup et les éditions Esperluète, Katsumi Komagata aux 10 ans du salon, la résidence de Isabel Gautray, etc. – qui ont marqué l'identité de l'établissement et fédéré le public de la bibliothèque mais également celui de connaisseurs qui se retrouvent au château pour ce rendez-vous annuel. Plus de 5 000 visiteurs peuvent ainsi rencontrer une cinquantaine de petites maisons indépendantes et 15 artistes-illustrateurs lors d'ateliers de création, de rencontres et de séances de dédicaces. Le salon se décline, tout au long du mois de novembre, grâce au Mois de l'illustration, qui prolonge les expositions et les rencontres avec des artistes dans différents lieux de la ville.

crèche jusqu'au lycée, ont choisi leur album, leur BD ou leur roman préféré ; 1 200 créateurs, enfants et adultes, ont participé à une des expositions collectives prouvant

que lire, c'est créer. 2 100 enfants ont rencontré un auteur et 600 enfants sont venus avec leur enseignant visiter le complexe Martin Luther King. Et durant ces quatre jours, au temps des cerises, le festival suscite encore et toujours des rencontres. Les livres sont au cœur de la ville et le public nombreux et curieux découvre de petits éditeurs, des auteurs, des écrivains, des illustrateurs, se promène entre contes et théâtre d'ombres, ateliers et dédicaces, sérigraphie et poésie.

MONTBRISON ET CHÂTILLON-SAINT-JEAN

Deux autres manifestations font aussi un travail formidable en direction du jeune public. La Fête du livre Jeunesse de Montbrison⁷ est organisée par le centre social de la ville. Nicolas Bianco-Levrin, auteur, la décrit comme « *un de ces héritages de l'après-guerre, directement issu de l'éducation populaire. L'idée étant de donner des outils aux générations à venir pour éviter de revivre les épreuves des années passées. À cette époque, tout était à reconstruire et tout semblait possible (...). La vie du centre social rend ce lieu unique. Toute l'année, il vit pour des activités culturelles, artistiques mais aussi et surtout sociales (cours de français, écrivain public, accès à l'informatique...).* Le temps d'un week-end, ce centre devient une micro ville où la littérature Jeunesse est mise à l'honneur. Les invités voient souvent en dédicace des bibliophiles, des adeptes des médiathèques et les enfants qu'ils ont rencontrés lors des visites dans les classes. Mais viennent aussi à la Fête ceux qui vivent l'année avec ce centre social, et que les auteurs ne voient que trop peu dans de pareils événements. »

Le Salon du Livre Jeunesse de Châtillon-Saint-Jean⁸ dans la Drôme (nouvellement entré dans la Fédération) en est à sa 8^e édition. Organisée et mise en œuvre par les équipes enseignantes des écoles maternelles et primaires et par l'association des parents d'élèves, cette manifestation accueille des auteurs, des illustrateurs et des éditeurs de littérature Jeunesse. Voici ce que nous en dit Marie Quentrec, invitée à la dernière Fête : « *Châtillon-Saint-Jean, c'est une belle équipe, investie et joyeuse, de la bonne humeur à revendre, un accueil chaleureux. Ce sont des enfants lecteurs jusqu'au bout des ongles qui, lorsque l'on arrive, connaissent déjà une bonne part de notre travail, ou attendent avec bonheur de le découvrir. Ce sont les familles patientant devant la salle des fêtes que l'heure des dédicaces s'annonce. Ce sont les murs de cette salle, remplis du sol au plafond de créations des élèves, de petits mots aux auteurs, de clins d'œil divers. C'est l'amour du livre porté avec le sourire, de grands éclats de rire et de la gourmandise.* » ■

6. <http://festivaldu-livrejeunesseanne-masse.blogspot.fr/>

7. <http://fete-du-livre-jeunesse-montbrison.pagesperso-orange.fr>

8. www.livre-jeunesse-chatillon.com/

Les offres d'Electre sont sur-mesure. Elles vous vont bien.



Demandez la vôtre

Contact :

01 44 41 28 32

electre@electre.com

LA BASE DE MON MÉTIER

electre

NELLY GODONOU DOSSOU
Bibliothèque départementale
de l'Ardèche



Culture bleue : lire n'a pas d'âge

**Comment faciliter
l'accès à la lecture
des seniors en
établissement pour
personnes âgées ?
La Bibliothèque
départementale de
l'Ardèche propose,
depuis 16 ans, une
réponse de proximité
incluant aujourd'hui le
numérique.**

La vieillesse est, dans la société française, une réalité nouvelle. La prise de conscience, notamment politique, de la problématique du vieillissement de la population progresse. Les effets cumulés de l'élévation du niveau de vie, des progrès de la médecine et de la protection sociale, de l'amélioration des conditions de travail, de l'alimentation et de l'hygiène de vie aboutissent à l'allongement régulier de l'espérance de vie après

soixante ans. Une femme peut, à titre d'exemple, espérer vivre en moyenne 27,2 ans après ses soixante ans, un homme 22,4 ans. La vieillesse devient ainsi une évolution naturelle de la vie, escomptée par chacun d'entre nous.

On a merveilleusement réussi à allonger la durée de vie mais a-t-on, dans le même temps, valorisé le statut social de la personne âgée ? Rien n'est moins sûr, dans une société qui projette sur la vieillesse ses angoisses de finitude. Une politique d'accompagnement des personnes âgées ne peut pourtant plus relever, dans le contexte sociétal actuel, d'une logique d'urgence ou d'une orientation ponctuelle. Il doit, au contraire, s'agir d'une politique de fond, totalement en prise avec les réalités contemporaines et faisant une large part à des valeurs d'humanité.

VIEILLIR EN ARDÈCHE

En Ardèche, comme dans d'autres départements ruraux, les personnes âgées composent une part importante de la population. 21,1 % de la population ardéchoise a plus de 65 ans au 1^{er} janvier 2013. Ce département est, par conséquent, le

plus âgé de la région. C'est aussi celui qui compte le plus de centenaires (122 soit 3,9 pour 10 000 habitants). On notera également le fort taux de seniors en établissement puisqu'ils sont 32 % à être hébergés en Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Cette tendance devrait encore s'accroître dans les années à venir. La pratique de lecture prend ici pleinement sa place dans la dynamique d'accompagnement des personnes âgées.

La BDP de l'Ardèche, en tant que service public du livre et de la lecture, est surtout un service pour tous les publics. C'est la raison pour laquelle elle travaille, depuis longtemps déjà, en direction des personnes âgées en établissement et que la question des publics spécifiques lui est fondamentale. La distance au livre et à la lecture est, bien sûr, géographique dans ce département rural mais également économique et sociologique. C'est sur ces différents points qu'il est important de mener concomitamment le travail d'accès à l'information, à la connaissance et aux œuvres de l'imagination. En ce sens, la préservation de l'accès à la lecture durant les dernières années de l'existence constitue un enjeu majeur auquel répond l'offre culturelle de proximité unique en France à ce degré d'aboutissement que constitue le service Culture bleue de la Bibliothèque départementale de l'Ardèche.

JE LIS DONC JE SUIS

Tant que les personnes âgées sont valides, elles poursuivent leurs activités culturelles, leurs sorties, leurs loisirs. Tout se bouscule le jour où elles deviennent moins autonomes. La tendance au repli sur soi est alors manifeste. La lecture est l'une des dernières activités culturelles pratiquées par les personnes âgées même si, en vieillissant, elles rencontrent des difficultés physiques. Les apports de la lecture pour les seniors sont démontrés, de longue date, par les profession-



Séance découverte du Prix Culture Bleue.

nels de la santé. Outre le plaisir qu'elle procure, la lecture prévient le vieillissement intellectuel et la dépendance psychique. Elle active ou réactive différentes facultés mobilisées pour le déchiffrement du texte écrit, l'effort d'abstraction, l'engagement émotionnel et la compréhension de la dimension symbolique du texte¹. C'est également un instrument de communication : on peut lire seul, on peut lire avec quelqu'un, on peut lire ensemble. C'est aussi une manière de participer, à distance choisie, aux événements qui font la vie.

LECTURE E(S)T LIEN SOCIAL

Inscrit dans le Schéma départemental 2009-2013 en faveur des personnes âgées et mis en œuvre en partenariat avec la Direction solidarité du conseil général de l'Ardèche, le dispositif Culture bleue, créé en 1997, se déploie aujourd'hui largement sur le territoire ardéchois. 59 établissements pour personnes âgées – soit 80 % des maisons de retraite ardéchoises – conventionnent, à ce jour, avec le conseil général

1. Cf. Françoise Lhuillier et Laetitia Fisseux, « La mémoire revisitée. Quand l'écriture accompagne les personnes âgées : l'expérience ardéchoise », in *Bibliothèque(s)*, n° 47/48, décembre 2009, pp.72-75.

de l'Ardèche afin d'accompagner la pratique de lecture de leurs résidents. Le conventionnement ne s'opère qu'avec des établissements disposant d'au moins un poste d'animateur permettant la pérennisation du développement de la lecture dans le lieu. 5 508 personnes âgées sont ainsi touchées par cette action de la Bibliothèque départementale.

Le dispositif, précurseur, se situe à la croisée du culturel et du social. C'est à partir de 1994 que l'Ardèche devient éligible au Programme de développement rural initié par la Communauté européenne, au titre du développement des villages, avec un axe culturel affirmé. Ces subsides finançaient alors, sur trois ans, des projets pour formalisation et expérimentation afin d'envisager ensuite leur pérennisation. Une phase expérimentale du service Culture bleue a ainsi débuté de 1997 à 1999. D'autres financeurs tels que la Drac, le CNL, la Caisse régionale d'assurance maladie, la région Rhône-Alpes, la Fondation Caisse d'épargne, les caisses de retraite sont progressivement venus accompagner le projet. La généralisation du service Culture bleue à l'ensemble du département ardéchois fut votée en janvier 1999. Culture bleue passa le cap des années 2000 en touchant une vingtaine d'établissements pour personnes âgées.



Prix des beaux livres.

Une réorientation du service et de ses missions fut opérée en 2003, avec la création d'un poste d'assistant qualifié de conservation à la Bibliothèque départementale et la mise en œuvre d'un dispositif de conventionnement entre le conseil général et les établissements pour personnes âgées concernés. L'équipe de bibliothécaires dédiée au service Culture bleue s'étoffe en 2008 et le centre hospitalier spécialisé de Privas ainsi que le centre pénitencier viennent s'ajouter à la

liste des établissements desservis.

L'offre de documents et de services se veut aujourd'hui la plus diversifiée possible : prêts de documents grand public de tous types (livres, livres lus, musique, films, expositions, malettes d'animation, revues, cartes) renouvelés régulièrement, fonds spécifique Gérontologie (destiné à accompagner les animateurs dans leur pratique professionnelle) (*encadré 1*), jeux sollicitant la mémoire, conseils documentaires, prêt de mobilier spécifique (étagères, bacs, télé-agrandisseurs...) permettent aux animateurs de bâtir, dans la multiplicité, un accompagnement spécifique et qualitatif autour du livre.

Des actions de formation (*encadré 2*), adaptées au travail de fourni quotidien de ces « passeurs du livre » d'un nouveau genre, sont fréquentes. L'édition de recueils à partir de collecte de souvenirs et de catalogues s'inclut également dans cette dynamique. Si *La prunelle de nos yeux* évoquait l'objet cher (2007), *Les mots du potager* (2009) faisaient ressurgir les souvenirs du jardin et toute la dimension sociétale de ce dernier en zone rurale.

3 QUESTIONS À KARINE VALOUR ET VALÉRIE FAYOLLE, BIBLIOTHÉCAIRES DU SERVICE CULTURE BLEUE

• **Quel sens a, pour vous, votre métier de bibliothécaire auprès des établissements pour personnes âgées ? Quelles en sont les spécificités ?**

Nous avons la chance, en travaillant avec les établissements pour personnes âgées du département, d'ouvrir notre métier de bibliothécaire aux domaines de l'animation et de la gérontologie. Ce pont entre la culture et le social est une véritable richesse.

• **Pourquoi traiter de manière spécifique le public des seniors en établissement ? Quels en sont les enjeux ?**

À l'inverse de chacun d'entre nous, les personnes âgées en établissement n'ont pas la possibilité de se déplacer vers un établissement culturel lorsqu'elles le souhaitent. Tout l'enjeu de Culture bleue est de rendre accessible la culture à toute personne dite « empêchée » et de faire venir à elle l'offre culturelle, et notamment la lecture publique. L'établissement devient alors un lieu de vie culturelle, d'échange et de partage entre les résidents, le personnel, les familles et tous les intervenants professionnels.

Rendre acteur de sa propre vie sociale, rompre l'isolement, développer du lien social, garder cette liberté de choix et ces pratiques de loisirs, telles sont nos missions à Culture bleue pour les seniors en résidence.

• **Le public auquel vous vous adressez est-il en train de changer ? Dans quel sens évolue le métier des animateurs en gérontologie ?**

Face à l'accroissement régulier de la population âgée, le maintien à domicile, soutenu par des aides à la personne, est préconisé par les pouvoirs publics qui, parallèlement, développent l'offre de logements spécialisés. De ce fait, l'entrée en EHPAD se fait plus tardivement, lorsque la personne ne peut plus vivre chez elle et a donc besoin d'un lieu de vie médicalisé et sécurisé. Désormais, l'âge moyen d'entrée en établissement est de 84 ans.

Face à cette évolution du public accueilli, les animateurs voient leur métier se modifier.

L'animation se personnalise et sollicite de plus en plus les fonctions vitales et cognitives des personnes (ateliers mémoire, motricité, gymnastique douce, massage thérapeutique, lecture à voix haute, récit de vie...).

LE PRIX CULTURE BLEUE : JE VOTE DONC JE SUIS

L'action culturelle à destination des personnes âgées se développe également. C'est en ce sens que le Prix Culture bleue, dont la troisième édition est en préparation pour 2014, vient compléter la grille des services déjà proposés aux seniors en établissement. Ce Prix du beau livre – le type d'ouvrage le plus accessible et fédérateur pour des personnes dont l'état de santé et la capacité d'attention peuvent être variables – est décerné par les personnes âgées en établissement, au terme de plusieurs séances de découverte des fleurons de la production de l'année.

Ce prix est remis par le président du conseil général de l'Ardèche, en présence des votants (331 participants de 65 à 106 ans en 2012). S'ensuit un échange, souvent savoureux, avec l'auteur de l'ouvrage primé. Rendre les seniors pleinement acteurs d'une manifestation autour du livre et stimuler l'expression de leurs envies et de leurs choix : c'est à cet objectif que répond cette action innovante qui fait parler dans les maisons de retraite.

DES SENIORS ET DES LISEUSES

Comment la Bibliothèque départementale de l'Ardèche peut-elle poursuivre ce travail de longue haleine destiné à favoriser l'accès à la lecture des seniors en établissement ? Dans quelle direction la doit-elle ?

Si un individu sur cinq était âgé de plus de 60 ans en 2005, d'après le rapport du Centre d'analyse stratégique paru en juillet 2010 une personne sur trois aura passé cet âge charnière en 2050. Ce chiffre conforte le conseil général de l'Ardèche dans sa volonté de prise en compte des personnes âgées. Dans le même temps, les technologies de l'information et de la communication sont devenues indispensables aux multiples activités des citoyens. Cependant, les personnes âgées (*a fortiori* en établissement) demeurent, avec les foyers défavorisés, l'un des groupes les moins connectés de France.

Adapter les évolutions des outils de lecture aux personnes âgées est primordial, dans l'optique de ne pas les couper du monde. La lutte contre la fracture numérique, notamment dans l'inégalité d'accès aux outils, est un des objectifs du projet. Le potentiel fortement intergénérationnel de la liseuse a également retenu l'attention de l'équipe de la Bibliothèque départementale car ce mode de lecture se prête à l'échange avec les enfants et petits-enfants. C'est de ce point de vue que sera mené le projet Livres bleus, une expérimentation de l'usage de liseuses auprès des seniors en établissement à compter de juin 2013.

Cette nouvelle proposition de service consiste à prêter des liseuses aux établissements volontaires et à en observer l'usage fait par les personnes âgées. Le protocole d'expérimentation du

projet a été conçu, sur les 59 établissements conventionnés, en cohérence avec le livre blanc *Seniors et tablettes interactives* rédigé par la Délégation aux usages de l'Internet en juillet 2011. Ce document, élaboré à l'issue d'une étude menée par le laboratoire CNRS Le Lutin et l'association d'entreprises Silicon sentier, a pour objectif de permettre à l'ensemble des acteurs de l'Internet de mieux appréhender les besoins des seniors. 300 000 liseuses ont été vendues en France en 2012. 44 % des Français ont déjà lu ou envisagent de lire un livre numérique : pourquoi pas les personnes âgées en maison de retraite ? C'est cette perspective d'expérimentation et d'étude qui mobilise actuellement l'établissement.

Ainsi, l'évolution du dispositif Culture bleue de la Bibliothèque départementale de l'Ardèche, service de lecture publique du conseil général, se poursuit dans l'idée que la lecture des personnes âgées mérite grandement l'attention des bibliothécaires car les lunettes de l'âge inaugurent peut-être une pratique de lecture que nous ne connaissons pas bien encore : sinon une lecture désintéressée, du moins une lecture plus libérée des contraintes sociales et de l'image de soi. Décidément, il n'y a donc pas d'âge pour... découvrir, aimer, s'émouvoir, rire, partager, écrire, lire, échanger, se passionner, rêver, comprendre le monde. ■

3 QUESTIONS À RÉGINE DETAMBEL, ÉCRIVAIN ET FORMATRICE

• **Vous dispensez des formations seniors et biblio-thérapie en bibliothèque. Quel message transmettez-vous aux professionnels ?**

Méfiez-vous des constructions stéréotypées qui voudraient faire passer la vieillesse pour une entité sur le déclin ! Mais, venez entendre un autre discours, sans préjugés. Les vieillesse sont créatrices si les professionnels qui les encadrent sont eux-mêmes créatifs.

• **Quel regard portez-vous sur un dispositif comme Culture bleue ?**

Mon regard est admiratif et je me sens vraiment entendue et accompagnée par un tel dispositif. Je pense notamment à l'attention accordée au sensoriel. En tant que kinésithérapeute et écrivain, je suis séduite par une telle dimension qui sait rendre compte de la totalité de la personne.

• **Poursuivez-vous votre travail auprès des seniors ?**

Je poursuis non seulement mon travail auprès des seniors, mais surtout mon travail d'ouverture et d'alerte auprès des personnes qui accompagnent les seniors, dans la culture notamment.



FRANÇOIS MARIN
Directeur de la Médiathèque
municipale de Saint-Étienne



DANIELA DI BLASI ET PHILIPPE GEORJON
Service d'action culturelle, Saint-Étienne



Bibliothèque et création littéraire...

Une résidence d'écrivains stéphanoise

La médiathèque de Saint-Étienne a été choisie pour assurer la programmation et la logistique d'une résidence d'écrivains. Une manière de prendre part de la façon la plus concrète à la création tout en répondant au souhait des élus de la positionner au cœur du dispositif d'animation de la vie littéraire stéphanoise.

DES ORIGINES CULTURELLES...

La vie littéraire stéphanoise n'a été longtemps connue que par l'événement phare que constituait la Fête du livre¹. Cette manifestation a été créée en 1986 par Jacques Plaine, ancien président de la Fédération française des Syndicats de libraires, et propriétaire de la grande librairie universitaire de la ville. Cette fête a connu dès sa création un grand succès populaire qui ne s'est jamais démenti ; elle rassemble chaque année, au mois d'octobre, des dizaines de milliers

de visiteurs sur la place de l'Hôtel de ville venus à la rencontre de plus de 300 auteurs. Elle a soufflé en 2012 sa 27^e bougie.

Moins médiatisé, le réseau de lecture publique (une médiathèque centrale, 6 médiathèques de quartier, 2 bibliothèques) répond au quotidien aux besoins d'information et de divertissement de la population : 17 000 abonnés et 1 million de documents prêtés en 2011. La ville de Saint-Étienne développe aussi, tout au long de l'année, une programmation culturelle de qualité, avec de nombreuses rencontres et conférences autour d'un écrivain ou d'un sujet de société. Autre contributeur de cette vie littéraire : le réseau associatif, dans

ses composantes traditionnelles (Le Caveau stéphanois², le plus ancien, attire les amateurs de poésie, ou encore le Cercle des lettres et des arts) ou plus modernes, comme l'association Lire à Saint-Étienne³ fondée il y a quelques années par l'infaillible Jacques Plaine dans une démarche à la fois culturelle (rencontres avec des écrivains, émissions radiophoniques) et sociale (interventions en prison, alphabétisation).

De nouveaux acteurs sont venus récemment compléter et renouveler l'offre par des propositions plus novatrices, comme Le Remue-méninges⁴ membre du réseau des cafés culturels associatifs, dont le programme de rencontres et débats se construit à partir de livres (ateliers d'écriture, bibliographie participative) tel que Le Pied de la lettre, à la fois librairie, bar à vins et café littéraire ; l'association de philosophie Aussitôt dits⁵ dispense des cours ouverts à tous et propose des cycles de conférences ou, encore, la revue *De(s)génération*⁶ qui œuvre dans les champs politiques, poétiques et esthétiques.

... À L'ACTION POLITIQUE

L'idée de créer à Saint-Étienne était dans l'air depuis bien longtemps mais n'avait jamais rencontré une réelle volonté politique. Le contexte a changé avec l'arrivée d'une nouvelle équipe politique suite aux élections municipales de 2008. La volonté a

1. www.saint-etienne.fr/culture/grands-rendez-vous/fete-du-livre

2. www.caveaustephanois.com

3. www.lire-a-saint-etienne.org

4. <http://remue-meninges.com>

5. <http://aussitotdits.wordpress.com>

6. www.desgenerations.com



L'ancienne école des Beaux-Arts qui abrite la résidence d'écrivains. Vue du cours Victor-Hugo.

été affirmée de renforcer l'action autour de la lecture, de développer une action de fond à côté et en complément de l'action événementielle, principalement marquée par la Fête du livre, et d'articuler plus fortement l'action municipale avec la politique régionale. Au sein de la Direction des affaires culturelles de la ville, une chargée de mission livre et théâtre a été nommée pour mettre en œuvre cette nouvelle politique.

La création d'une résidence s'est inscrite dans cette nouvelle orientation de la politique autour du livre. Les auteurs qui résident à Saint-Étienne ne répondent pas à une commande de création littéraire mais s'engagent à consacrer 30 % de leur temps à des actions de sensibilisation autour de la lecture et de l'écriture. Les actions de médiation et d'action culturelle que favorise la résidence rendent présente, visible et sensible la création littéraire auprès des populations et participent à un travail de développement culturel autour de la littérature. L'auteur est invité, dans cet espace circonscrit et dans ce temps limité, pour écrire, lire, faire écrire, faire lire, écouter, pour transmettre son goût de la lecture et de l'écriture.

L'action est menée dans des lieux divers – librairies, médiathèques, maisons de quartier, appartements, théâtres, radios – avec souci de permettre à la singularité de l'écrivain de s'exprimer dans des lieux originaux.

Il s'agit aussi de proposer à des publics qui n'en sont pas toujours familiers de découvrir la création littéraire actuelle.

Envisager des rencontres dans des lieux où la littérature n'est pas toujours attendue (centres d'apprentissage, quartiers défavorisés...). L'objectif n'est pas de prescrire mais de susciter avant tout le questionnement et la rencontre afin de construire un autre rapport à la langue, la lecture et l'écriture et essayer de contribuer *via* l'écrivain à la découverte d'une littérature vivante. En ce sens, la résidence d'auteur est une forme de réponse appropriée aux questions relatives à la diffusion et à la réception de la littérature.

Le projet stéphanois, lancé en octobre 2010, a reçu dès le départ un très bon accueil de la part des institutions de Rhône-Alpes dont il rejoignait les priorités. En effet, la Drac, la Région et l'Arald⁷ (Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation) avaient constitué depuis 2006 un groupe de réflexion sur les résidences d'écrivains ; constitué d'acteurs du livre ayant mené des projets, il a organisé un séminaire en février 2007 à la Villa Caramagne (Chambéry). Cette réflexion avait pour but de favoriser le développement et la diversification de ce mode de soutien aux écrivains, qui favorise les contacts et les échanges (résidence de création ou de projet culturel, court ou long séjour, en France ou à l'étranger...). À la suite du séminaire de 2007, la Région a décidé d'accompagner les résidences d'auteurs (résidences de création et/ou

7. www.arald.org

de projet) en soutenant les collectivités de Rhône-Alpes qui organisent des résidences d'auteurs. Ces projets sont également soutenus par le Service livre et lecture de la Drac dans le cadre de l'aide au développement de la vie littéraire.

Après avoir déterminé le type de résidence, restait à régler la question du lieu et du support logistique de cette résidence. Le lieu a été trouvé dans les locaux de l'ancienne École des Beaux-Arts qui venait de déménager pour la Cité du design. Ce beau bâtiment, perché sur une colline, offre le double avantage d'être très proche du centre-ville, tout en étant très calme, avec une vue imprenable certainement très propice à la création littéraire ! Dans ces locaux, un appartement de 80 m² a été aménagé et peut être mis, selon les périodes, à la disposition d'un artiste ou d'un écrivain. Quant à la logistique, elle a été confiée à la médiathèque municipale, en réponse au souhait des élus que cette institution prenne une part plus active à l'animation de la vie littéraire, que ce soit dans le cadre de la Fête du livre (organisation d'une journée d'étude, Prix du conseil municipal des enfants, animation de rencontres littéraires) ou dans les actions de fond. Concrètement, la médiathèque, par l'intermédiaire de son service d'action culturelle, contribue à l'établissement des dossiers de subvention, assure le choix des auteurs, établit avec eux le contenu des animations et assure la relation au quotidien. C'est un travail non négligeable, mais aussi passionnant, qui permet d'établir avec les écrivains un type de relation qu'on ne rencontre jamais dans des actions ponctuelles.

DEUX RÉSIDENCES...

Accueillir un écrivain, mais lequel ? Comment choisir ? Avant tout un romancier dont l'hôte apprécie les ouvrages et qu'il souhaite faire découvrir aux autres. Nos recherches ont

d'abord été orientées auprès d'écrivains dont récit et langue pouvaient s'adresser aux adolescents ; nous aurions également souhaité accueillir un auteur francophone élevé dans une langue maternelle autre que le français.

L'absence de statut des auteurs contraint la plupart d'entre eux à exercer une autre activité pour subvenir à leurs besoins aussi, faute de disponibilité, nous avons dû élargir notre recherche. Le choix s'est porté sur une jeune romancière, déjà accueillie par la médiathèque dans le cadre de « Lettres Frontière »⁸, que son travail d'écriture amène à pratiquer divers genres littéraires : romans, nouvelles, pièces de théâtre. Noëlle Revaz n'appartient pas au clan des écrivains célèbres ou prolifiques, malgré une entrée remarquée sur la scène littéraire en 2002 avec *Rapport aux bêtes* publié dans la prestigieuse collection blanche de Gallimard. Sa pratique des ateliers d'écriture, sa familiarité avec les lectures-spectacles, son expérience de la radio s'ajoutent à ses atouts littéraires et ont permis une résidence féconde. Son séjour à Saint-Étienne se déroule en deux temps : au moment de la Fête du livre puis en février 2011. Le programme d'animation s'adressait, selon les propositions, à deux types de publics : les lecteurs confirmés et les non lecteurs. Un atelier lecture (permettre la lecture à voix haute et à plusieurs voix, d'un roman, au cours d'une séance de deux heures maximum), des ateliers d'écriture (destinés aux personnes ayant déjà une pratique de l'écriture, leur offrant l'occasion de la confronter avec celle d'un auteur confirmé, aux lycéens d'une classe de section littéraire du lycée Claude-Lebois de Saint-Chamond, aux étudiants en théâtre du Conservatoire municipal), des lectures publiques et la participation à diverses manifestations.

8. www.lettresfrontiere.net



Noëlle Revaz, premier écrivain invité à la résidence, en pleine lecture.





Stéphane Bouquet, deuxième écrivain de la résidence, à l'antenne de Radios chrétiennes francophones.

Le deuxième auteur invité est Stéphane Bouquet, véritable touche-à-tout : poète, traducteur, scénariste et critique de cinéma. Sa résidence s'est déroulée en deux temps : en novembre-décembre 2011 et mars 2012. Il a animé des rencontres autour de son œuvre poétique à l'Université Jean Monnet, à l'École supérieure d'art et de design (Ensad) et auprès des membres des associations Lire à Saint-Étienne et Lire à Roche-la-Molière. Il a présenté son travail de scénariste au cinéma Le Méliès. À l'occasion d'une carte blanche, il a souhaité dialoguer avec Tanguy Viel à la librairie Lune et l'autre, il a évoqué les livres qui ont compté dans sa vie à la médiathèque, présenté le travail du philosophe américain Stanley Cavell à la Cité du design. Il a également animé un atelier de critique de cinéma avec les membres de l'association Allonslire de Saint-Priest en Jarez⁹ et a fait une intervention au Musée d'art moderne autour de quelques œuvres minimalistes de la collection. Partout l'accueil a été formidable et très chaleureux.

... ET UN PREMIER BILAN

On le mesure, construire un programme d'actions culturelles c'est avant tout construire du commun en s'appuyant sur un réseau de partenaires qui joue pleinement le rôle de « passeur ». Ce sont ces partenaires qui donnent tout son sens à l'aventure.

9. <http://allonslire.blogspot.fr>

Sans ce compagnonnage, elle n'aurait pas de raison d'être car elle n'existe pleinement que dans le partage et l'ouverture.

Accueillir un écrivain en résidence, c'est aussi être soumis à certaines contingences matérielles. C'est veiller au bon déroulement du séjour en parant par exemple à d'éventuelles pannes techniques de l'appartement habité (chauffage en hiver) ou encore répondre à quelques besoins d'économie domestique (courses, produits ménagers).

L'auteur invité arrive dans une ville qu'il ne connaît pas et où il ne connaît personne. Il faut alors accepter de lui servir de guide en lui faisant rencontrer des personnes et découvrir des lieux. N'occultons pas ainsi que cette proximité peut générer quelques appréhensions au départ. Il s'agit de trouver la bonne distance en n'étant ni trop envahissant ni trop lointain.

Tout doit être mis en œuvre pour que l'écrivain trouve un cadre propice à l'écriture. Offrir du temps et un espace dévolu à la création permet de devenir en quelque sorte « acteur » du processus de création. Nous l'avons appréhendé avec Stéphane Bouquet. C'est dans le cadre de son premier séjour à Saint-Étienne en novembre décembre 2011 qu'il a achevé la rédaction de *Clint fucking Eastwood*, ouvrage sorti en début d'année 2012¹⁰. ■

10. Stéphane Bouquet, *Clint fucking Eastwood*, Capricci, 2012. Sur les éditions Capricci, cf. « Capricci par nécessité », entretien avec Emmanuel Burdeau, *Bibliothèque(s)*, n° 59/60, déc. 2011, pp. 101-107.

La bibliothèque en 8 questions...

Ils sont nés ou ont résidé en Rhône-Alpes et se souviennent de leur expérience dans les bibliothèques. Entretien avec quatre auteurs œuvrant aux quatre coins des lettres...

à **Brigitte Giraud, Pierre Péju, François Beaune et Gilles Rochier**

• Depuis vos jeunes années, la bibliothèque (municipale, scolaire, universitaire) a-t-elle fait partie de votre univers ? Au cœur, en périphérie ?

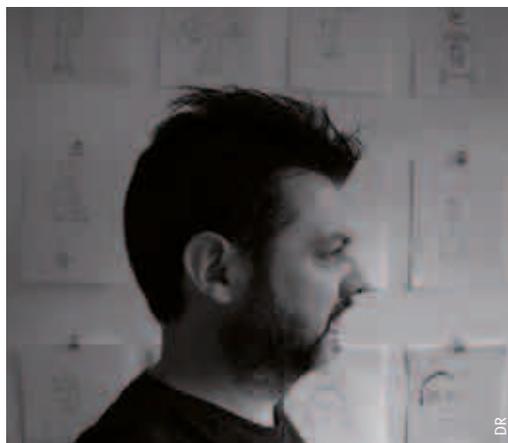
Brigitte Giraud : Vers 8-10 ans, je fréquentais la bibliothèque du centre social de la cité où je vivais, et j'y empruntais des livres pour enfants. Rien de très excitant comme type de littérature, mais cela m'a forgé un désir de lectrice, une curiosité. Je ne pouvais pas en emprunter assez donc je relisais le même livre trois ou quatre fois. Quand j'ai eu une vingtaine d'années, fréquenter la Condition des soies¹ à Lyon m'a ouvert à toutes formes de littérature, et surtout étrangère. Je lisais intuitivement, sans aucun repère ni préjugé. J'ai découvert ainsi Savitzkaya ou Yasushi Inoué. Je fréquentais quasi quotidiennement la bibliothèque à cause du calme, d'une offre intrigante, mais aussi parce que c'était mieux chauffé que dans mon appartement.

Pierre Péju : Dans mon enfance et ma jeunesse, les bibliothèques n'ont pas joué un rôle déterminant car, mon père étant libraire, je voyais circuler et s'accumuler des centaines de livres entre notre appartement et la librairie du centre-ville de Lyon. Petit, je déchiffrais leurs titres. J'étais forcément attiré par les livres « pour les grands » qui, bien sûr, suscitaient ma curiosité. « La bibliothèque » était une pièce de la maison dont les murs étaient tapissés de livres et où je n'avais qu'à me servir. Tout était accessible : de Jules Verne à Sade.

1. La Condition des Soies abrite la bibliothèque municipale du 1^{er} arrondissement de Lyon mais également un centre social et culturel ainsi que plusieurs autres structures (ex. l'association des Anciens Combattants). Son nom vient de son activité passée : évaluation de l'humidité contenue dans les soies qui transitaient entre marchands et négociants et de la qualité des façonnés ouverts par les tisseurs.

François Beaune : Mes parents n'étaient pas très bibliophile. Je leur reproche de ne pas m'avoir emmené emprunter des livres quand j'étais jeune, pratiquement à chaque fois que je les vois. C'est un des devoirs de tout parent qui se respecte : poser sa progéniture à la bibliothèque chaque mercredi ou samedi, et aller faire les courses.

Gilles Rochier : Non pas du tout, je n'ai pas d'éducation du livre. Chez moi, ça ne lisait pas, et, à l'époque, je préférais les



GILLES ROCHIER

Auteur et scénariste de bande dessinée, Gilles Rochier reçoit en 2012 le prix Fauve/Révélation du 39^e Festival international de la BD d'Angoulême pour *Ta mère la pute* (Éd. 6 pieds sous terre). Autodidacte, il crée en 1996 le fanzine *En vrac* avant de rejoindre les éditions 6 pieds sous terre qui publieront également *Dernier étage* puis *Temps mort*. Il est actuellement en résidence artistique au Rize afin de réaliser un ouvrage sur Villeurbanne et ses habitants.

BRIGITTE GIRAUD

Née en Algérie, Brigitte Giraud a passé enfance et jeunesse dans la région lyonnaise. Elle a exercé divers métiers dans le domaine du livre et de la presse. Longtemps programmatrice de la Fête du livre de Bron, elle est désormais directrice de la collection « la Forêt » chez Stock. Elle publie en 1997 son premier ouvrage, *La chambre des parents*. Plusieurs autres ouvrages suivront. Le dernier : *Pas d'inquiétude* paru en 2011 (Éd. Stock). Son œuvre est marquée par des thèmes familiers de l'intime et de la famille, ancrés dans une réalité contemporaine.



© Lucien Ageron

Rappel : Brigitte Giraud, *Pas d'inquiétude*, Stock, 2011, 270 p., ISBN 978-2-234-06505-5

Dans son dernier roman, Brigitte Giraud donne la parole à un homme dont la vie se trouve bouleversée par l'annonce d'une grave maladie qui frappe son fils Mehdi, âgé de 12 ans, au moment où le couple et les deux enfants s'installent dans le petit pavillon dont ils rêvaient et qu'ils viennent de faire construire. Comme la mère vient juste de prendre un nouveau travail où elle doit faire ses preuves, c'est le père qui interrompt son activité professionnelle (il est conducteur d'une rotative d'imprimerie) pour s'occuper de Mehdi. Difficile pour lui de trouver le bon rythme, pris entre la culpabilité de ne pas faire ce qu'il faut pour son fils et sa fille qu'il délaisse, l'isolement social auquel le confine sa nouvelle situation, la distance qui se crée entre sa femme et lui. La solidarité dont ses collègues de travail vont faire preuve le laisse également désemparé. Avec une écriture claire et de longues phrases, Brigitte Giraud décrit avec sensibilité le séisme lent et insidieux qui déstabilise cette famille. CC

Brigitte Giraud à la Maison Jaune, 2009.

étagères d'un vestiaire de football. Je savais qu'il y en avait une dans mon collègue mais je n'y allais jamais.

• **Avez-vous déjà eu recours à la bibliothèque publique ? Si oui, dans quelle(s) circonstance(s). Y avez-vous trouvé ce que vous y cherchiez ? Si non, l'avez-vous évitée délibérément ? Pourquoi ?**

BG : J'y ai fait beaucoup de recherches pour mon travail. La Bibliothèque de la Part-Dieu en particulier où le fonds convenait à mes besoins.

PP : Dès que j'ai fait des études, j'ai passé énormément de temps « en bibliothèque » : en tant que lecteur sur place (bien avant Internet) à la BmL, autrefois située dans le quartier Saint-Jean. Puis, enseignant à Paris, à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et à la BnF qui était encore rue Richelieu. Quand j'ai fait des recherches sur le surréalisme, seul le « Fonds Doucet » pouvait me donner accès à des trésors. Chercher dans les fiches cartonnées dans des tiroirs en bois, et attendre qu'on vous apporte le livre était la source d'une grande émotion.

FB : Je vais toujours à la bibliothèque de mon quartier, et dans toutes les villes que j'ai visitées cette année, je me suis toujours inscrit à la bibliothèque, ne serait-ce que pour quinze jours, d'abord parce que je suis pingre, que je n'aime pas dépenser d'argent, même pour des livres, et aussi parce que le fait de pouvoir être privé de livres ou de DVD m'angoisse.

Ça me rassure d'avoir une carte de bibliothèque, je sais qu'il y aura toujours un coin chaud quelque part d'ouvert où je ne vais pas m'ennuyer.

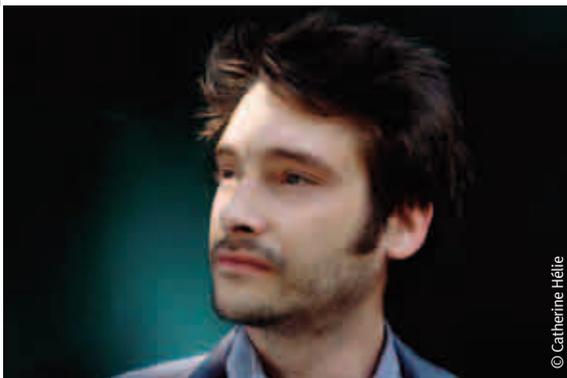
GR : Depuis deux-trois ans je vais à la bibliothèque... En fait j'en ai découvert une juste en bas de chez moi. J'ai redécouvert des livres, le calme de l'endroit. Je vais y travailler quand c'est trop bruyant chez moi. Je me goure sur ses horaires d'ouverture et regrette qu'elle ne soit pas ouverte le dimanche.

• **La bibliothèque a-t-elle tenu quelque rôle dans votre formation d'écrivain ?**

BG : Si l'on considère que lire et écrire procèdent du même mouvement, oui elle m'a permis d'accéder à des œuvres très différentes, et comme je n'ai pas fait d'études littéraires, c'était un peu mon université, dans le désordre le plus total.

PP : Oui, en tant que lieu plus imaginaire que réel où se trouverait tout ce qui a été écrit, tout ce qui peut se dire. Jeune, j'avais tendance à penser que vivre, c'est vérifier dans le monde ce qui a d'abord été écrit dans les livres. Devenir écrivain pose un problème effrayant : si la bibliothèque contient idéalement une infinité de volumes, pourquoi faut-il que j'y ajoute mon petit ouvrage à moi ? Mon livre était-il celui qui manquait ? La bibliothèque rend à la fois modeste et audacieux.

FB : Elle m'a donné accès aux livres, donc oui, un rôle plutôt essentiel.



© Catherine Hélie

FRANÇOIS BEAUNE

Originaire de Clermont-Ferrand, François Beaune fait son entrée sur la scène littéraire française en 2009 avec un roman *Un homme louche* (Éd. Verticales), première sélection du prix de Flore. C'est à Lyon où il vit actuellement qu'il fonde parmi d'autres activités une revue d'art, *Louche*, et un site d'actualité décalé, *Loucheactu*. En 2011, il publie son dernier roman, *Un ange noir*. Il prépare pour la rentrée prochaine un recueil de récits de son périple d'un an dans douze ports méditerranéens à la quête d'« Histoires vraies de Méditerranée ».

GR : Non je ne crois pas... Je me rappelle juste de mon émotion lorsque j'ai vu pour la première fois un de mes livres en bibliothèque.

• **Pour l'écrivain que vous êtes, est-elle un outil de travail, un sujet d'interrogation, un thème à traiter ? Tout cela ? Rien de cela ?**

BG : Pas jusqu'à présent.

PP : Oui, j'ai beaucoup travaillé en bibliothèque. Mes essais sur le conte, sur le romantisme ou sur l'enfance ont nécessité des bibliographies considérables. Mais pour chacun de mes romans, je suis parti à la recherche de dizaines de textes pas seulement pour la documentation mais en vue de trouver aussi de la « matière romanesque ». Par exemple, ce *Journal de bord* d'un médecin militaire de la Wehrmacht, découvert par hasard, et qui m'a permis de « construire » un personnage de mon roman *le Rire de l'Ogre*.

FB : La bibliothèque est un outil de travail, un lieu où puiser de la matière première.

GR : Je pense plus l'endroit comme une nécessité sociale et de survie pour l'éducation, l'acte de découverte derrière ses portes, une idée et un refuge aussi.

• **Les bibliothèques que vous connaissez correspondent-elles à l'idée que vous vous faites d'une bibliothèque ?**

BG : On sent trop la lassitude de certaines personnes derrière la banque, et les mécanismes dans la gestuelle du prêt, et puis l'absence de désir, très souvent, une forme de mollesse qui m'effraie. Ce n'est pas un lieu que je fréquente aujourd'hui. J'y passe en coup de vent mais ne m'y installe pas. On ne peut pas rester dans un lieu, s'y sentir bien et y vivre si on ne peut pas faire une pause, prendre un café.

PP : De moins en moins ! D'abord, on a affaire désormais à des médiathèques (doit-on parler de « médiathécaires » ?), où tout est mis sur le même plan : l'espace proprement littéraire étant de plus en plus restreint par rapport à ce qui est très médiatique : livres pratiques, best-sellers, livres pour enfants, BD, DVD... Les livres « dont tout le monde parle » sont parfois mis en avant de la même façon que dans les lieux commerciaux, alors que la tâche du bibliothécaire est de faire découvrir ce qui est plus rare, plus secret ou parfois difficile. Mais je continue à avoir d'heureuses surprises.

FB : On découvre la chance que l'on a d'avoir de si belles bibliothèques en France quand on va à l'étranger. Les bibliothèques me conviennent parfaitement.

• **Qu'y manque-t-il ?**

BG : Un esprit plus « café » justement. Avec des sièges ou fauteuils dans les salles de prêt (et pas uniquement dans les salles de travail). Et puis il y a trop de femmes. Et pas assez d'énergie, de désir, de prise de position, d'engagement.

PP : Je trouve que dans les bibliothèques de taille moyenne, il manque de plus en plus de « livres de fond », quitte à ce que ces livres sortent peu, car la tâche d'une bibliothèque est aussi de conserver et de « garder » certains ouvrages dont tel lecteur, un jour, aura besoin. J'ai été effrayé d'entendre des bibliothécaires employer le mot « désherber » pour désigner une activité qui consistait à évacuer des livres peu demandés (parmi lesquels j'ai aperçu du Sartre, du René Char !)

FB : Je pense que beaucoup de gens hésitent à demander des conseils aux bibliothécaires, qui sont souvent des puits de science sur différents sujets. J'aime me faire conseiller des livres, en prendre quinze au hasard, n'en lire que deux peut-être... encore ce luxe de la gratuité. Tous les élèves devraient avoir une formation et des visites à la médiathèque de leur quartier. Souvent ils ne savent pas qu'il y a tout ce qu'il leur faut ici pour pas un centime...

GR : Je ne vois pas ce qu'il manque en bibliothèque. Je vois simplement qu'il manque des bibliothèques dans des endroits où la population est en carence d'éducation et où elle a éliminé le livre de sa vie... Quand tu vas en prison et qu'on te montre « la » bibliothèque avec cinq livres qui se battent en duel... et

que tu sais l'ennui que crée la détention, tu te dis que là il y a un coup à faire avec le livre... non ?

• **« Ah, comme il est bon d'être au milieu de femmes et d'hommes qui lisent ! » Partagez-vous l'enthousiasme de Rilke ?**

BG : Oui mais je préfère quand je suis au milieu de personnes qui lisent dans un café. En fait, dans les cafés, il manque l'ambiance bibliothèque, et dans les bibliothèques, il manque l'ambiance café.

PP : Je me méfie des gens qui se définissent, souvent eux-mêmes, comme « des gens qui lisent ». J'aime discuter avec mes lecteurs que je définis seulement comme des personnes qui ont trouvé et lu un de mes livres. Parfois, des gens qui lisent très peu ont des réactions bien plus intéressantes face à une fiction que les habitués des livres qui croient tout savoir et ont beaucoup d'idées toutes faites. Par contre, je suis très mal à l'aise avec les personnes qui prétendent ne pas avoir le temps de lire.

FB : Non, je n'aime pas lire en public, je ne suis pas à l'aise hormis pour lire le journal ou faire des recherches. Mais c'est vrai que ça fait plaisir de voir des gens penser, chercher, gratter un bout de papier, se tirer les poils du nez. Ça fait même envie souvent.

GR : Oui assez, je suis pour la compagnie des gens qui m'apprennent des choses. Quand tu invites à dîner un pote chez toi et qu'il te ramène un livre à la place d'une bouteille de vin, tu peux imaginer qu'il veut te faire partager quelque chose, une histoire, une ville... et pas une gueule de bois.

• **Un bibliothécaire peut-il quelque chose pour la littérature ?**

BG : Oui, sans doute, s'il lit lui-même (ce qui n'est pas toujours le cas), s'il a un regard, une énergie, un positionnement. Il pourrait être un contrepoint à la pente dominante, une force de proposition parallèle qui ne soit pas dans la convergence. Il me semble qu'il manque une formation adaptée pour que les bibliothécaires prennent à bras-le-corps la littérature et la transforment en quelque chose de concret, de vivant au quotidien. Un fonds, ça se travaille, ça se modèle.

PP : Oui, il peut énormément dès qu'il se donne les moyens d'orienter les lecteurs non pas en mettant en avant « ce que racontent » les romans, mais en faisant prendre conscience de la qualité d'une écriture, d'un style ou d'enjeux littéraires. En insistant sur le « plaisir du texte » plus que sur le contenu narratif. Surtout parce que Musset est classé à côté de Musset ! Il faut que le bibliothécaire ait lui-même une conception de la littérature. Ses goûts, mêmes très singuliers, sont un repère pour le lecteur.

FB : Bien sûr. Le bibliothécaire, encore plus que le libraire, est le passeur, celui qui guide le lecteur vers de nouvelles découvertes. Je crois que Borges serait d'accord avec ça, ou Manguel, un de ses disciples...

GR : Oh bah oui, c'est la dernière personne à pouvoir mettre le livre en avant... dans les mains... du public sans être embêté par un acte de vente, d'achat. Si on construit des médiathèques, des bibliothèques, j'espère que c'est pour mettre des bibliothécaires bien motivés à faire vivre l'endroit et l'idée. ■

Propos recueillis par
Hervé CHAMPION (Gilles Rochier) ;
Elsa CHAMPEY (Pierre Péju) ; Chistine COLAS (Brigitte Giraud)
et Pascale FONTENILLE (François Beaune).



© C. Hélie / Gallimard

PIERRE PÉJU

Issu d'une famille de libraires d'origine lyonnaise, Pierre Péju est professeur de philosophie et écrivain. Il est révélé par son 3^e roman, *La Petite Chartreuse* (Éd. Gallimard), prix du livre Inter 2003. Auteur également de *Le Rire de l'ogre*, prix du Roman Fnac en 2005, il vient de publier *Enfance obscure*. Spécialiste du romantisme allemand, il dirige la « Collection romantique » aux éditions José Corti. Il a également été directeur de programme au Collège international de Philosophie. Dans son dernier ouvrage, *Enfance Obscure*, qui mêle souvenirs personnels et références littéraires ou philosophiques, Pierre Péju revient sur le thème de l'enfance en consacrant sa réflexion à « L'Enfantin ». L'Enfantin, c'est cette part de vécu qui semble oubliée mais revient toujours à nous par des sensations et des images et constitue notre point d'ancrage en tant qu'adulte. *Enfance Obscure* est un essai fouillé et pointu qui n'en reste pas moins abordable. Il a été sélectionné pour le prix Femina Essais 2011. EC

ANNE MEYER

Documentation Lyon et Rhône-Alpes
– Dépôt légal
Bibliothèque municipale de Lyon



Collecter les mémoires du territoire

Laboratoire de l'histoire urbaine de la région, le projet photo-portail porté par la BmL est une invitation au dépôt spontané de photographie pour un enrichissement de son catalogue numérisé.

La Bibliothèque municipale de Lyon¹ (BmL) conserve dans son silo de la bibliothèque de la Part-Dieu plus de deux millions de documents, dont un volume important de clichés qui témoignent de la multiplicité des supports techniques depuis l'invention de la photographie. Les grands noms de la photographie humaniste française y sont représentés avec des auteurs comme Édouard Boubat, Henri Cartier-Bresson, Robert Doisneau... La photographie régionale compte de grands artistes comme Jules Sylvestre et Marcelle Vallet, et ses collections s'accroissent désormais grâce aux contributions de photographes professionnels et amateurs qui versent en continu leur production dans un silo photographique numérique...

- mettre en ligne les 10 % de photographies inventoriées ;
- associer au projet les « photocitoyens » pour qu'ils complètent par leurs collections celles de la BmL ;
- mettre en place une chaîne de publication numérique performante ;
- solliciter d'autres établissements régionaux détenteurs de fonds photographiques pour fédérer les collections de la BmL aux leurs.

NUMÉRISER, RENUMÉRISER LES FONDS HISTORIQUES

Trois fonds ont été intégralement numérisés en haute définition en 2011, totalisant 22 000 clichés.

Photographe professionnel, travaillant sur commande des municipalités, Jules Sylvestre a exercé de 1892 à 1929, principalement à Lyon et Villeurbanne. Le fonds – 4 500 plaques de verre et quelques 200 tirages – couvre cependant une période allant de 1850 à 1960 car son atelier, qui avait acquis des clichés antérieurs à son ouverture, a perduré après la mort de son fondateur en 1936. Inventorié, il avait été numérisé en basse définition dans les années 1990.

Marcelle Vallet était enseignante, photographe amateur puis professionnelle, créant l'agence France-Reportage. Travaillant sur des manifestations publiques ou privées, elle a réalisé de nombreux portraits de célébrités ou d'anonymes. Disparue en 2000, elle a légué à la BmL plusieurs milliers de photographies des années 1950 à 1960. Ce fonds était inventorié, partiellement numérisé à la demande selon divers niveaux de qualité.

Georges Vermard, photoreporter, a exercé durant une vingtaine d'années pour *Le Progrès*, *L'Écho-Liberté*, *La Dernière Heure Lyonnaise* ou des revues comme *Reflets de la vie lyonnaise et du Sud-Est*. Ce fonds était inventorié, partiellement numérisé à la demande, comme celui de Marcelle Vallet.



© Gérard Bouchacourt

Ponts et passerelles, 2008.

DES COLLECTIONS AUGMENTÉES

Quel responsable de collections photographiques n'a pas été saisi par la grande peur du numérique ? Certes, dans la thématique régionale, il reste à la BmL quelques milliers de tirages, de cartes postales et de négatifs argentiques à traiter, mais rien de postérieur à 2006. Il existe également une mystérieuse grande lacune entre 1970 et 1986.

Forte de ce constat, la BmL a répondu en 2010 à l'appel à projets de numérisation du ministère de la Culture et de la Communication en quatre points :

1. www.bm-lyon.fr

Quand les 5 000 premières photographies ont été accessibles en ligne², la BmL a entrepris de solliciter les « photocitoyens ».

SOULEVER LE RÉSEAU DES CONTRIBUTEURS

Faire participer le public à la création d'objets culturels est une tradition lyonnaise qui remonte au 8 décembre 1852 : la Fête des lumières est une coproduction de la Ville, des institutions religieuses et des habitants. Autres coproductions : la biennale de la danse ou encore la biennale d'art contemporain, essaimant à travers l'agglomération selon les mêmes principes de synergie d'amateurs et de professionnels.

Forte de cette tradition, la BmL a lancé plusieurs ateliers photographiques thématiques en 2011 et 2012, pour adultes et adolescents. Encadrés par des photographes professionnels, les photographes amateurs construisent un reportage, apprennent à maîtriser les bonnes bases de la photographie numérique, sont sensibilisés aux notions de droit d'auteur et de droit à l'image. Lors de la dernière journée, ils mettent en commun leurs travaux, retouchent leurs photographies dans l'un des espaces multimédias de la BmL. Ils déposent leur album, une vingtaine ou plus de photographies titrées et commentées, et rejoint la base Photographes en Rhône-Alpes³. Ce dépôt s'accompagne d'un contrat entre la Ville de Lyon et le contributeur, qui garantit la citoyenneté de la démarche et le respect des droits d'auteur. Les droits associés sont ceux des *creative commons* : attribution, pas d'utilisation commerciale, pas d'œuvre dérivée. Si une photographie de contributeur intéresse un éditeur, la demande est transmise directement à ce contributeur, libre de céder ou non ses droits et d'en décider les conditions. Une exposition conclut chaque atelier.

Les ateliers ont joué leur rôle mais ils ont été aussi un puissant vecteur de communication sur la démarche. Des contributeurs hors ateliers, et même des professionnels, ont apporté leurs photographies ou celles de leurs parents : plaques de verre, tirages argentiques, diapositives, fichiers numériques. Les photographies sur support physique sont numérisées et les originaux rendus aux propriétaires ou conservés à la BmL. Les contrats ont été adaptés pour répondre à ces dépôts spontanés. En décembre 2012, la base compte 23 000 photographies, dont 7 500 viennent des contributeurs. Le plus jeune contributeur a moins de 20 ans et le doyen 88 ans.

2. Base Photographes en Rhône-Alpes : <http://collections.bm-lyon.fr/photo-rhone-alpes>

3. Cf. Infra Pierre Guinard, « Numelyo », p. 20-21

RÉINVENTER LA CHAÎNE DE PUBLICATION

Concrètement, chaque lot de photographies est décrit dans un fichier Excel. Au chargement dans la base, un fichier Mets, contenant des métadonnées descriptives Mods, est généré pour chaque image. Une fois dans la base, la description est complétée par les bibliothécaires. Quatre agents se relaient à temps partiel pour faire vivre le projet.

La dimension collaborative a fait évoluer la chaîne de publication en chantier permanent. Des balises Mods ont dû être ajoutées pour différencier l'auteur du donateur lors du premier dépôt effectué par un héritier, ou encore pour permettre des regroupements en reportages pour les plus productifs. Les photographies sont désormais taguées en IPTC pour mieux les protéger, mais publiées dans une plus haute définition. La possibilité de compléter directement en ligne la description de leurs propres photographies est offerte aux contributeurs. Tout internaute peut proposer de compléter ou de corriger une description. Mais des constantes demeurent comme récupérer auprès des dépositaires le maximum d'informations, aussi et surtout, être disponible pour expliquer la démarche, apporter à chaque contributeur reconnaissance et encouragement.

L'EXPÉRIMENTATION COMME APPORT À LA VALORISATION DES COLLECTIONS RÉGIONALES

La surprise est venue de la grande diversité des regards des photographes amateurs, capturant la ville ordinaire ou la beauté majestueuse des fleuves, et du nombre de professionnels qui ont accepté de participer à l'aventure. L'un d'entre eux, Jean-François Dalle-Rive, de culture humaniste et argentine, a exposé ses tirages à l'automne 2012 à la bibliothèque de la Part-Dieu. Le dernier défi du projet – fédérer les collections de la BmL avec celles d'autres établissements détenteurs – n'a pas été surmonté, davantage par manque de temps que pour raisons techniques. La BmL imagine déjà d'autres modes de partage : un forum des contributeurs, des concours, des marathons... Le territoire est riche d'opportunités d'expérimentations numériques à valeur humaine ajoutée. ■



Bouquinistes Quai de la Pêcherie, 2012.

Les gens



Nelly Godonou Dossou est depuis le 2 avril la directrice de la Bibliothèque départementale de prêt de l'Ardèche (07).

Précédemment directrice-adjointe de l'établissement, Nelly Godonou Dossou, diplômée de Lettres et sortie de l'Enssib en 2002, a débuté sa carrière à la Bibliothèque municipale de Roubaix (59). Elle succède à Françoise Lhuillier partie à la retraite.



Alain Larrivé a pris le 7 janvier ses fonctions à la direction de la médiathèque municipale de Ploemeur (56) après neuf années à la tête de

la médiathèque de Quéven (56). Il sera chargé d'assurer la transition vers le nouvel espace culturel.



Christelle Le Rouzic est la nouvelle directrice de la Médiathèque de Quéven après neuf années passées à la Médiathèque de Lorient

(56) en tant que coordinatrice du réseau Jeunesse et responsable du secteur Jeunesse de la médiathèque centrale.



Aude Pilard est depuis le 26 février la nouvelle responsable de la médiathèque Daniel-Rondeau d'Épernay (51) après avoir été en poste

à la médiathèque Hélène-Oudoux de Massy (91) où elle s'occupait de l'action culturelle.



Franck Queyraud a rejoint le 2 avril les Médiathèques de Strasbourg et de la Communauté urbaine (67) au poste de chef

de projet des Médiations numériques après seize ans passés à Saint-Raphaël (83) où il était directeur-adjoint de la médiathèque Terres et Mer (Mediatem) – coordinateur du réseau des médiathèques de Saint-Raphaël et du Pays de Fayence.

En bref

■ BUREAU NATIONAL

Le conseil national de l'ABF a entériné la nomination de deux secrétaires adjoints au sein du Bureau national : Lionel Dujol sera chargé du dossier numérique, et Amandine Jacquet du dossier international et de la responsabilité de la Commission internationale.



Lionel Dujol (secrétaire adjoint chargé du numérique) : « Contrairement à Obélix, je ne suis pas tombé dans la marmite quand j'étais petit. Pas de fibre de bibliothécaire et encore moins un amour immodéré pour les livres ou la littérature. Non, ce qui me faisait léviter au-dessus de ma chaise d'écolier était l'histoire et les villes. J'en conviens, pas simple d'être chef de bande dans la cour de collège avec des pas-

sions pareilles. C'est donc tout naturellement que je m'engage dans de longues études en histoire urbaine. Je me destinais à être enseignant-chercheur. Et puis la tuile en 1998. Je débarque dans le monde des bibliothèques par un concours de circonstances... concours que j'arrive néanmoins à décrocher. Les médiathèques de Romans-sur-Isère seront mon port d'attache. En parallèle, j'étais très intéressé par l'émergence de ce que nous appelions à l'époque "les autoroutes de l'information". Et c'est tout naturellement – presque par défaut – que l'on me confie le projet du site Web de la médiathèque, un opac Web qui brillait par sa froideur et sa rigidité technique. Ayant compris qu'il ne pourrait jamais nous donner une présence Web digne de ce nom, cette frustration lancera ma réflexion sur ce que nous appelons aujourd'hui la médiation numérique. Je deviens alors "responsable des services numériques et

de la médiation numérique documentaire", un intitulé trop long pour tenir sur une carte de visite... mais qui en jette en société ! Je plonge alors tête la première dans la marmite dans laquelle j'avale à pleines louches la bibliopotion. Avec une forte envie de partir à la rencontre des collègues et de partager avec eux par la formation et les interventions, cette conviction que le numérique est une chance extraordinaire pour les bibliothécaires, à condition qu'ils la saisissent et la défendent. Une nouvelle gorgée de potion et pof ! Me voilà au Bureau national de l'ABF chargé des questions numériques... »

de la médiation numérique documentaire", un intitulé trop long pour tenir sur une carte de visite... mais qui en jette en société ! Je plonge alors tête la première dans la marmite dans laquelle j'avale à pleines louches la bibliopotion. Avec une forte envie de partir à la rencontre des collègues et de partager avec eux par la formation et les interventions, cette conviction que le numérique est une chance extraordinaire pour les bibliothécaires, à condition qu'ils la saisissent et la défendent. Une nouvelle gorgée de potion et pof ! Me voilà au Bureau national de l'ABF chargé des questions numériques... »



Amandine Jacquet (secrétaire-adjointe nationale chargée de l'international) : « Toute

petite déjà, Amandine lit beaucoup et traîne ses guêtres à



Retraite

CATHERINE DONNADIEU

La fascination de Catherine Donnadieu d'être assise sur les 6 millions de livres de la Bibliothèque nationale universitaire va de pair avec son intérêt pour le public. « En service public, j'avais l'impression d'être détective : que recouvrait précisément la question de mon interlocuteur ? » En dehors d'un petit tour à l'Enssib et à Paris III, toute la carrière de Catherine s'est déroulée à Strasbourg, en bibliothèque universitaire et à la BNU (Bibliothèque nationale et universitaire).

C'est par le biais de l'ABF qu'elle touche aussi de près la lecture publique : enseignement aux stagiaires ABF, réalisation de journées d'étude, participation à de multiples congrès...

Un souvenir parmi d'autres de ses différents postes ? Elle arrive dans un nouveau service sous la responsabilité d'un collègue respectable. Quand, chargée d'un domaine d'acquisition, elle lui demande : « Quel est le budget dont je dispose ? », il lui répond : « Madame, je n'ai jamais rien refusé à une femme, dépensez ce que vous voulez » et elle n'a jamais su quel était le budget réel. Souhaitons-lui une belle et longue retraite, a priori loin des bibliothèques, sauf pour le congrès 2015 qui se tiendra à Strasbourg.

Groupe ABF-Alsace

Retraite

ANNE-MARINET RENAUDAUD

Anne Marinet prend sa retraite en ce début d'année 2013. Quand elle évoque son parcours, c'est avec émotion qu'elle se souvient de son expérience à Massy, des discussions professionnelles et forcément politiques de l'époque, avec ses amis et collègues Jacqueline Gascuel, Annie Bethery, le regretté Cécil Guitart... Une période féconde, qui la verra proposer au public le premier service de réponse à distance (par téléphone !) ; après une expérience à la BPI, c'est le Sud qu'elle choisira, consacrant vingt-quatre ans à la Bibliothèque de Toulouse. C'est une grande dame que nous saluons aujourd'hui. Grâce à elle, les équipes toulousaines ont approfondi et professionnalisé leur savoir-faire dans le domaine de la littérature jeunesse, tant en matière de valorisation du patrimoine, de connaissance de la production éditoriale que de la mise sur pied de nouveaux services. Appréciée pour son enthousiasme et sa bonne humeur, reconnue pour sa compétence en matière de littérature jeunesse, elle a toujours eu à cœur de rendre la bibliothèque toujours plus accueillante et attractive pour les jeunes publics. Désireuse de renouveler l'approche de la lecture pour les enfants, elle a su développer avec ses équipes de nouveaux services au plus près des pratiques culturelles des jeunes, autour des jeux vidéo notamment. Héritière et continuatrice des grandes pionnières de la lecture publique jeunesse comme Geneviève Patte, elle a tracé la voie et les bibliothécaires toulousains ont à cœur de poursuivre le travail engagé avec la même exigence.



Groupe ABF Midi-Pyrénées

la bibliothèque de longues heures durant. Elle étudie un peu l'économie sans but précis mais avec intérêt jusqu'à ce que sa bibliothécaire préférée lui fasse prendre conscience que "Mais oui, bien sûr ! Bibliothécaire, c'est un métier ! Et quel métier ! On peut lire toute la journée..." Une vocation est née. Après avoir réorienté ses études, elle travaille dans de petites bibliothèques municipales (dans le Rhône et le Vaucluse), tout en passant assidument les concours qu'elle rate immanquablement. Elle frôle de près la récompense accordée au plus vieil "employé-jeune" de France, quand, à la faveur d'un instant de grâce, elle réussit (enfin !) le concours de bibliothécaire territoriale. Elle décide alors de travailler "de l'autre côté de la barrière", à savoir en bibliothèques départementales (Eure-et-Loir et Drôme). À ce point-ci de l'histoire, vous vous dites : "Elle a la bougeotte celle-là !" Et vous avez raison, puisque quelques années plus tard, Amandine déménage

avec toute sa famille pour s'installer aux Pays-Bas afin d'étudier d'un peu plus près leurs superbes bibliothèques !

Retour programmé à Lyon dès cet été, où elle pourra pleinement se consacrer à un nouveau travail et à la commission Internationale de l'ABF.. »

■ BIBLIOTHÈQUE(S)

La revue a été présentée par Philippe Levreaud lors d'un « Panorama de l'édition bibliothéconomique en France » au Congrès des bibliothécaires de la République serbe de Bosnie-Herzégovine, à Trebinje le 18 avril.

Quatre entrées au comité de rédaction sont à signaler : Lionel Dujol, Amandine Jacquet (cf. plus haut), Véronique Mesguisch (ADBS) et Bernard Mnich (Bibliothèque de la Cité de l'Architecture).

■ BRETAGNE

21/06 : Dans le cadre du Salon du livre de Vannes, journée d'étude « La médiathèque, troisième lieu ? » consacrée à

l'évolution des bibliothèques dans un contexte général de renouvellement permanent des lieux, des savoirs, des usages et des services. Concept de « troisième lieu » : définition et implication, mise en pratique et exemples. Interventions : Claude Poissenot (Université Lorraine), Mathilde Servet (BPI), Delphine Pointeau (Méd. de Fougères), etc. Bibliothèque municipale de Vannes, Palais des Arts. Entrée libre sur inscription avant le 8/06.

Contact : mediatheque@mairie-vannes.fr

Tél. : 02 97 01 62 69

■ ÎLE-DE-FRANCE

Jusqu'au 15/06 : Réception des dossiers d'inscription pour la formation d'auxiliaire de bibliothèque proposée aux agents de catégorie C. Les pièces du dossier sont à récupérer sur le site de l'ABF à la rubrique formation et à retourner à l'adresse suivante : Bibliothèque départementale de l'Essonne, 4 avenue de la Liberté – 91000 Évry

■ PACA

24/06 : « Dialogue entre sciences et société », journée d'étude professionnelle organisée à la médiathèque François-Mitterrand de Digne-les-Bains (04) en partenariat avec le Cobiac et la région Paca. Interventions et table ronde autour de la question de la médiation et animations de culture scientifique avec Les Petits Débrouillards, l'association Gulliver, Henri Etcheverry, etc. Contact et réserv. : marlene.camilleri@cc3v.com

27/06 : « Handicap et accessibilité : accueil et réglementation dans les bibliothèques », journée d'étude à la Cité du livre à Aix-en-Provence (13) coordonnée par Anne-Marie Vaillant. Intervenants : Marie-Noëlle Andissac (commission Handicap ABF), Vanessa Van Atten (SLL, MCC), Luc Maumet (resp. méd. Valentin-Haüy), Louis Burle (conseiller Livre et lecture), etc. Sur inscriptions auprès de annemarie_vaillant@yahoo.com et labfpaca@gmail.com.

Journée d'étude

Groupe ABF Bretagne

D'un âge l'autre : une littérature sur la passerelle

Journée d'étude, Médiathèque des Ursulines (Quimper), le 7 février 2013

« La littérature passerelle : *Qui parle de Quoi ?* » a réuni une quarantaine de participants autour d'un sujet qui porte au débat et invite à partager des actions mises en place dans les établissements bretons. Cette journée d'étude fut l'occasion de mettre en perspective les expériences des acteurs du service public et de la chaîne du livre.



Tibo Bérard.

François Rosfelter, nouveau directeur des médiathèques de Quimper Communauté, et Marie-Hélène Le Goff, vice-présidente du groupe ABF Bretagne ont accueilli une quarantaine de professionnels ayant développé, dans leur bibliothèque, des littératures passerelles autour d'un fonds ou pour des animations.

> Un large éventail d'initiatives

L'action Passerelle. Marie-Pascale Boucault-Lebot, bibliothécaire du réseau des bibliothèques municipales

d'Angers, a présenté l'action Passerelle menée depuis six ans. Elle consiste à valoriser des collections de romans susceptibles de toucher les ados comme les adultes, partant du postulat que ces deux publics peuvent lire la même littérature. La sélection de titres (adultes et jeunesse) est basée sur plusieurs critères : de la littérature contemporaine assez plébiscitée, récente, avec des thématiques variées. Deux bibliographies ont été éditées en 2008 et 2011 et un logo apposé sur le dos des romans. Ces titres quittent vite les tables de présentation ! Des partenariats ont débuté avec les lycées. Lors des accueils de classes, outre la présentation des lieux, les bibliothécaires présentent ces romans

et en lisent des extraits. La lecture à voix haute s'est avérée très importante car elle permet de « sentir » les textes différemment. En 2010, le projet a pris une autre dimension. Encadré par Mathieu Robin, scénariste, une classe de seconde a choisi d'adapter un roman en film avec tout ce que cela implique : scénario, montage et projection au cinéma Art et Essai de la ville. Le bilan de ce projet est très positif : il génère des inscriptions à la médiathèque, des prêts, et donne lieu à des rencontres très riches.

« **Çalikoï un jeune ?** ». Virginie Larnicol, responsable de l'animation-médiation du livre et des collections pour la jeunesse de la médiathèque l'Archipel de Fouesnant-les-Glénan, décide à l'occasion de la création d'un petit espace ado de lancer l'action « Çalikoï un jeune ? » Il s'agit de répondre à la question : comment valoriser la littérature dite « pour ados » ? Partant du postulat que celle-ci n'est pas une littérature dédiée mais peut complètement parler aux adultes, elle propose alors à ceux-ci de lire ces titres et de construire un argumentaire au-delà du « j'aime, j'aime pas ». Cette action nécessite une ouverture d'esprit de la part de ces lecteurs à qui on ne demande pas de se mettre à la place des ados mais d'exprimer en quoi ces livres leur parlent en tant qu'adultes. Une brochure permet de les mettre en valeur : coups de cœur, coups de gueule et polémiques. L'idée était de réunir ados et adultes autour de ces livres. Il s'est avéré que les ados préfèrent parler entre eux : un groupe de lecture s'est donc constitué en parallèle.

L'Odyssée des mots est un événement culturel souhaité par la Ville de Quimper en relais de Lire en fête. Caroline Pollet, responsable de l'action culturelle et Ghislaine Legris, responsable du pôle littérature, toutes deux de la médiathèque des Ursulines, nous ont présenté l'édition 2013. Les auteurs de la collection « Ceux qui ont dit non » (Actes Sud Junior) se sont relayés pour des résidences et des échanges avec les lycéens et les publics adultes. Ils ont ainsi partagé leurs histoires personnelles liées à l'Histoire. De par l'aspect militant et pédagogique de cette col-

lection, les échanges avec les lycéens se sont avérés très riches. Des ateliers d'écriture ont eu lieu à la fin de ces rencontres scolaires mais également dans des lieux imprévus (musée des Beaux-Arts, cafés, etc.) et ce, afin de toucher un public improbable qui ne serait pas venu à la médiathèque. Les productions des jeunes, notamment une exposition, ont été données à voir et à entendre en présence des auteurs les 22 et 23 février dernier¹.

> Comment ?

Il est vraiment possible de valoriser ces fonds avec de petits moyens. L'essentiel demeure la médiation et la conviction, en comptant sur la viralité de l'information. La question des espaces nous a bien sûr titillés ! À Angers, ces titres dits « passerelles » bénéficient d'un espace mobile aussi bien en jeunesse qu'en adulte ainsi que d'un espace ados. À Fouesnant, ils sont situés stratégiquement près des BD et de la littérature adulte. La com-

munication visuelle est dans les deux cas « basique » : petites affichettes, pastilles... La bibliothèque de Brest, en réflexion sur la création d'un espace dédié aux jeunes adultes, souhaite privilégier l'aspect cocooning via le mobilier. Les partenariats, chronophages mais nécessaires, permettent aux ados de franchir la porte de la bibliothèque. Ceci est très important car ils en ont souvent une représentation erronée, l'associant au monde scolaire. Nous avons besoin de nous défaire de cet *a priori* pour réussir à les capter ! Facebook et Twitter sont des vecteurs de communication pour cette tranche d'âge : à nous d'y être présents, même si les conseils de leurs pairs ont plus de valeur que les nôtres.

> Au cœur des problèmes

Qu'entend-on par « jeune adulte » et « littérature passerelle » ? Insa Sané, auteur de la collection « Exprim' » aux éditions Sarbacane, rappelle que « l'adolescent », notion contemporaine, est celui qui rejette les valeurs issues de la famille et prend des risques

pour créer les structures culturelles de demain. Les jeunes adultes vivant plus longtemps chez leurs parents, les frontières de l'adolescence sont constamment repoussées. Quant à la littérature jeune adulte, elle ne doit pas avoir pour vocation de « soigner les adolescents de leur adolescence mais de leur permettre de s'amuser et d'être dans le partage ». Pour Tibo Bérard, directeur de la collection, la fougue et la modernité caractérisent l'adolescence. À ceci répondent une jeunesse d'esprit, une littérature « viscérale où le rythme de la narration et de la lecture sont rapides », une littérature hybride qui mêle les genres et ne s'adresse pas à une tranche d'âge spécifique pour éviter une ghettoïsation du public. Muriel Buhannic, libraire jeunesse de la Librairie Ravy à Quimper, précise qu'auparavant l'adolescent était défini comme un adulte en construction. Aujourd'hui, l'être humain étant en construction identitaire permanente et la littérature Jeunesse ayant pour thème cette construction identitaire, la littérature jeune adulte peut s'adresser aux adolescents comme aux adultes. Quant au jeune adulte, « c'est

1. Voir le compte-rendu vidéo : www.quimper.fr/actualite/9598/728-actualites-culturelles.htm

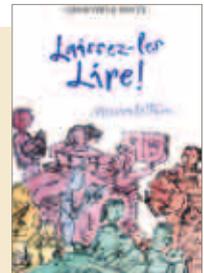
Geneviève Patte, *Laissez les lire. Mission lecture*, Gallimard Jeunesse, 2012, 352 p., ISBN 978-2-07-057250-2

Réédition « remaniée et augmentée » de l'édition de 1987 (éd. Autrement) du même titre dont la première version remonte à 1978, ce classique dû à la fondatrice de La Joie par les livres et de la bibliothèque de Clamart a été revisité pour intégrer la révolution du numérique et de l'Internet, mais aussi *Harry Potter*, *Les chroniques de Narnia* et nombre de nouvelles références des dernières décennies dans sa réflexion sur le rôle de la littérature et des bibliothèques pour la jeunesse. Il opère à cette occasion un paradoxal retour aux sources puisque aux progrès inexorables du monde virtuel, et au sentiment de toute-puissance lié à la magie du clic, la bibliothèque est de plus en plus appelée à devenir un « centre de sociabilité ». Jeux vidéo, *fanfiction*, multimédia et interactivité sont ici évalués à l'aune d'une longue expérience, avec le recul d'une grande professionnelle qui profitera aux jeunes *geek*-bibliothécaires. PL

RAPPEL

Bertrand Ferrier, *Les livres pour la jeunesse, entre édition et littérature*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact édition », 2011, 288 p., ISBN 978-2-7535-1457-7

Qu'est-ce que l'édition et le livre Jeunesse compris dans sa globalité, laquelle excède largement les « bons livres » ? L'objet est d'abord saisi en situation (marché, produits), puis selon ses enjeux (commerciaux et intellectuels, l'accent porté sur les déclinaisons multimédia). Cette approche distanciée traite sur le même plan l'écriture et les aspects juridiques comme techniques. La longue partie conclusive détaille les outils critiques (stylistiques, sociologiques, multimédia). Le bourdieusisme est ici une arme de destruction massive : « *Le fondement du succès des livres pour la jeunesse réside dans la capacité de l'édition à remplir les fonctions qui lui sont assignées – intégration à l'économie du divertissement multimédiatique parfois, toujours diffusion d'une idéologie de la socialisation.* » Un sévère rappel au réel, par l'auteur de *Mais tout n'est pas littérature ! Le concept de littérarité à l'épreuve des livres pour la jeunesse* (PUR, 2009). PL





Insa Sané

un adulte tout court » et la question est surtout de savoir comment le toucher.

Quelle réception ? Une enquête menée par le CNL et Babelio a montré que les jeunes adultes qui lisent peu identifient mal les collections qui leur sont destinées. Tibo Bérard explique qu'au lancement de la collection « Exprim'² », les couvertures des romans étaient volontairement très typées ado. La ligne éditoriale ayant changé, aujourd'hui les couvertures sont plutôt mixtes ado-adultes pour élargir le public et désaccraliser la littérature. Muriel Buhannic ajoute que l'offre éditoriale présente tous les cas de figure : des romans avec deux couvertures différentes selon le public, des romans avec une couverture typée ado pour un roman adulte, des romans avec une seule et même couverture pour les deux éditions.

Quel accompagnement ? Muriel Buhannic précise qu'en librairie on conseille plutôt les adultes qui deviennent prescripteurs auprès de leurs enfants et leurs petits-enfants : « *La référence familiale marche aussi fort que le conseil du libraire.* » Pour conseiller, le principe est de promouvoir les romans qu'elle aime. Ensuite,

2. La collection « Exprim' » des Éditions Sarbacane est née de la passion de Tibo Bérard, son directeur, pour la littérature américaine et de son envie de proposer au lectorat une littérature percutante avec « *des scènes urbaines et des auteurs qui soient connectés à leur époque et sachent en parler avec style et avec des modes d'écriture modernes.* »

elle fait la passerelle auprès des adolescents plus mûrs qui ont déjà lu de la littérature adulte pour les accompagner au rayon adulte.

L'évolution éditoriale. Tibo Bérard précise qu'au lancement de la collection, le terme de jeune adulte n'existait pas. À l'époque, deux éditeurs produisaient de la littérature jeune adulte : Au diable Vauvert et Rouergue (« Doado »). Puis, les gros éditeurs sont apparus, affublant leurs collections du « label » jeune adulte sans qu'il y ait nécessairement partage de la définition. En même temps, il considère l'arrivée de ces gros éditeurs comme un phénomène très positif, qui fait bouger les lignes, affirme et renforce l'existence de ces collections dans les librairies et les bibliothèques. Muriel Buhannic dresse un rapide historique des collections ado-adultes : la collection « Médium » (l'École des loisirs, 1978), « Doado » (Le Rouergue, 1998), « Tribal » (Flammarion, 1998), « Scripto » (Gallimard, 2002), « Macadam » (Milan, 2004), « Exprim' » (Sarbacane, 2006), « Black moon » (Hachette, 2007)...

Romans d'Insa Sané : quel profil de lecteurs ? Insa Sané rencontre son lectorat sur les festivals où les lecteurs vont des 9-11 ans aux retraités. Il rencontre aussi les publics lors des ateliers d'écriture ou des interventions dans les collèges et les lycées. Et, contrairement aux idées reçues, les jeunes lisent ses livres

avant sa venue sans y être contraints. Tibo Bérard explique que le public est mixte et différent selon les lieux : « *le public de Saint-Malo n'est pas le public de Montreuil.* » Il ajoute que la différenciation fille-garçon est une réalité et que d'un point de vue éditorial, il a déjà joué sur cette différence en marquant plus les visuels des romans qui allaient attirer les garçons.

> Oser, innover

Cette journée a rempli son objectif : permettre aux différents acteurs de la chaîne du livre et de la lecture publique de présenter leur propre expérience pour la reconnaissance d'une littérature passerelle entre public Jeunesse et public adulte. Au terme de ces riches échanges, Marie-Hélène Le Goff a souligné l'importance du projet d'équipe. Il faut prendre le temps de tisser des partenariats, de travailler ensemble et faire preuve d'un militantisme certain. Deux maîtres mots : Innovons et Osons ! « *La littérature passerelle se vit très simplement : un livre coup de poing qui n'a pas d'âge et qui se partage.* » Pour illustrer cela, Insa Sané a également ravi les participants par une lecture de texte pleine de fougues.

Groupe ABF Bretagne

Remerciements à Rozenn DAVENEL, responsable informatique documentaire et multimédia de la médiathèque Madame-de-Sévigné de Vitré (35) et Isabelle BAILLET, responsable des préparations aux concours des bibliothèques au CFCB Bretagne et Pays de la Loire à Rennes (35) pour leurs notes et Marie-Hélène LE GOFF, responsable du centre technique de la médiathèque des Ursulines de Quimper (29) et le groupe ABF Bretagne pour l'organisation de la journée.

Pour en savoir plus

www.scoop.it/t/litterature-passerelle-qui-parle-de-quoi

À LIRE ÉGALEMENT

Annick Lorant-Jolly (entretien avec Philippe Levreaud), « *Du noir pour tout le monde. Le polar dans l'édition Jeunesse* », *Bibliothèque(s)*, n° 57, juillet 2011, pp.36-41.

Voyage d'étude

Groupe ABF Nord-Pas-de-Calais

La littérature Jeunesse a bon goût... surtout en Belgique !

Voyage d'étude, juillet 2012

Voyager en Belgique, c'est pratiquer en professionnels l'art du passe-muraille : se faufiler entre Brouillard et Merveille, au gré de contes et de balades, pour allier gastronomie et bibliothéconomie, humour et surréalisme.

Ce voyage a été placé d'emblée sous le signe de la convivialité et de la gastronomie par l'accueil chaleureux du passionnant Luc Battieuw, sous-directeur de la BM de Laeken et directeur du Centre de la littérature de Jeunesse de Bruxelles (CLJBx), et du royal buffet qu'il nous a offert. Si la réhabilitation récente de la BM de Laeken intégrant la RFID nous laisse sceptiques, la diversité des animations hors les murs et des ateliers de formation a séduit le groupe très impressionné par le nombre de partenariats locaux.

À deux pas de la bibliothèque, Luc, premier bibliothécaire masculin de l'Heure joyeuse, nous dévoile le fonds impressionnant mis à disposition par le CLJBx : pop-up, *kamishibai*¹ du monde entier, dépôt légal de l'École des loisirs, fonds patrimoine Jeunesse (50 000 titres) sont accueillis dans un local bien petit pour la mission qu'il développe. Le CLJBx pilote et/ou participe à divers projets : Lire dans les parcs (66 lieux dans la ville), la Semaine du livre Jeunesse, la Semaine Paul Hurtmans du livre Jeunesse... Créé en 2006, le centre composé de quatre personnes est la section belge de l'IBBY (*International Board on Books for Young People*). Le CLJBx prête également du matériel d'animation, organise des formations et des colloques et rédige la revue professionnelle *Lu et approuvé*. Devant tant d'actions et de dynamisme avec une équipe si réduite nous sommes déjà éblouis.

1. Le *kamishibai* (« pièce de théâtre sur papier »), à l'origine un théâtre ambulant japonais où l'on fait défiler des images en lieu et place de marionnettes accompagnées d'une narration, maintenant largement utilisé en bibliothèque.



La Maison du conte.

> Arts Basics for Children

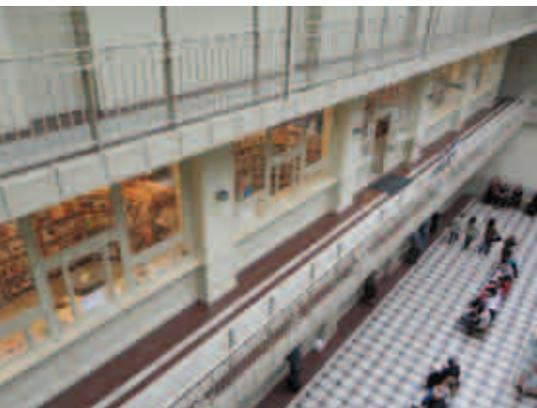
Installée dans un ancien bâtiment industriel de 1600 m², la Maison ABC propose divers espaces dédiés à l'expérimentation poétique et artistique, conçus comme autant de laboratoires ouverts à tous. Ici, imagination et création sont les maîtres-mots ! On y trouve divers ateliers, une scène de théâtre, un café-crèche, une cuisine, un potager, etc. Le livre est présent partout, pour nourrir et inspirer les projets. Tout le mobilier est conçu sur place, la couleur est amenée par les créations et les livres. Gerhard Jäger, le directeur du centre, conçoit avec son équipe de sept permanents et l'appui d'intervenants extérieurs des studios mobiles sur différents thèmes, des *kamishibai* en diverses langues et tout est accessible aux bibliothèques

françaises, à la vente ou à la location ! Nous quittons à regret ce bâtiment très lumineux, où règne tant de créativité².

> 100 papiers

Dans le quartier cosmopolite de Schaerbeek, cette librairie indépendante est une vitrine de services personnalisés et d'une offre numérique conçus pour fidéliser le public, rester visible dans l'immensité du Web et diffuser une politique culturelle tournée vers les cultures du monde entier. Et c'est autour d'une bonne bière prise sur le zinc de la librairie que nous découvrons l'émission littéraire produite par Anne Hislair, *Livrés à domicile*. Très rythmée, elle entre dans le domicile d'un lecteur pour y découvrir sa bibliothèque et de lui permettre de ren-

2. www.abc-Web.be/fr/home



1. La Maison ABC – 2. La librairie Cook and Book – 3. Le Wolf – 4. La Médiathèque de Laeken.

contrer un auteur. Après le débat animé par le présentateur Thierry Bellefroid, deux chroniqueurs présentent des livres dits de « mauvais genres ». L'humour et la convivialité perceptibles entre les protagonistes de l'émission sont très communicatifs dans ce concept original qui associe le lecteur lambda à la critique littéraire³.

Nous en avons plein les yeux et on redémarre le lendemain en deux demi-groupes encore enivrés des spécialités culinaires de la veille.

> Le Wolf

Le Wolf est un lieu accueillant décoré par les grands noms de la littérature Jeunesse comme le regretté Mario Ramos ou encore Anne Brouillard. Une cabane posée au milieu d'une forêt factice attire notre curiosité. On y propose des lectures à voix haute de livres numériques. L'album se déroule de page en page pendant que nous entendons la voix de Kitty Crowther. Les maîtresses des lieux, Anne Janssen et Muriel Limbosch, ont sélectionné les titres des albums qu'elles préfèrent pour les défendre auprès de leur clientèle. Tout en prenant le goûter ou le thé dans la cuisine de la mère-grand, on découvre ainsi des dessins originaux... le Wolf propose aussi un volet destiné aux professionnels comme au grand public. Toute l'année des ateliers plastiques, littéraires et ludiques sont organisés pour découvrir le monde de l'enfance. Le dynamisme de l'équipe finit de séduire notre groupe rêvant d'exporter le concept dans leurs propres médiathèques : une utopie ?

> Balade contée de librairies en Librarium

On poursuit avec une incursion imprévue à la librairie Tropismes où le nombre de découvertes au mètre carré est impressionnant, surtout si l'on tient compte de l'étroitesse des locaux : bref, un régal ! Dans un tout autre style, le Librarium de la Bibliothèque royale de Belgique fait découvrir ses trésors de collections, des plus classiques aux plus insolites. Créé en 2010, c'est un véritable musée au cœur de

la bibliothèque qui propose aux visiteurs un parcours chronologique et thématique et une belle scénographie avec des tables numériques pour explorer en profondeur les sujets abordés. Les cabinets des donations intègrent d'immenses vitrines, derrière lesquelles des bibliothèques particulières ont été recréées, selon l'univers propre au généreux donateur. Le visiteur est véritablement plongé dans l'intimité de ces auteurs belges renommés. Ainsi, celui de Michel De Ghelderode nous plonge dans une atmosphère fantastique, inquiétante et surréaliste !

Sur une inspiration de dernière minute, nous déjeunons dans un endroit unique en son genre. Citée parmi les 20 plus belles librairies au monde, Cook and Book « révolutionne le monde de la librairie et de la restauration » ! Aménagés autour d'un forum accueillant un théâtre et une aire de jeux, les deux « blocs » librairies et restaurants proposent divers univers littéraires et culinaires, étroitement liés et mis en scène avec talent et originalité. Enfin, un grand bol d'air et de nature en périphérie de la ville attend les participants puisque nous terminons notre escapade à la Maison du conte située au domaine du Rouge Cloître avec une balade contée très agréable autour des étangs. Fondée en 2001 par Hamadi et Claudine Aerts, la Maison du conte de Bruxelles, centre belge des littératures orales, se veut un lieu d'expression pour les conteurs professionnels, un lieu d'apprentissage pour les conteurs amateurs. Cette structure milite pour la reconnaissance des arts de la parole comme art scénique à part entière, c'est aussi un lieu de formation.

Le voyage se termine par une visite imprévue : l'exposition consacrée au travail de l'illustrateur bruxellois David Merveille autour du personnage de monsieur Hulot, mondialement célèbre, dans l'ambiance si particulière des films de Tati. Ludique, esthétique et intéressant, pour finir le voyage en beauté !

Christel DUCHEMANN,
Médiathèque départementale
du Nord / Le Quesnoy
Mathilde BUISINE,
BM de Tourcoing



3. www.rtb.be

Accès à l'information et aux œuvres culturelles : pour un positionnement engagé de l'ABF

En contrepoint aux débats qui foisonnent sur Agorabib, où les bibliothécaires échangent en direct sur les questions qui les préoccupent, et auquel participent activement les membres du Bureau national de l'ABF, celui-ci fera ici très régulièrement le point sur ses actions et la réflexion qui les guide.



> Une actualité porteuse de questionnements

Dès son entrée en fonction, le nouveau Bureau de l'ABF est tout de suite tombé dans le grand bain : l'actualité ne nous a guère laissé le temps de réaliser ce qui nous attendait. De quatre membres, nous sommes passés à six, et c'est bien un minimum devant la longue liste de sujets qui nous attendent (ou pas, car si on ne s'en saisit pas, ils ne resteront pas sagement dans un coin dans l'expectative d'une réaction des bibliothécaires).

• **Accords de partenariat public-privé de la BnF.** Premier événement, les fameux accords de partenariat public-privé lancés par la BnF, ou plutôt sa filiale BnF-Partenariat. Nous continuons à défendre le principe d'accès immédiat libre et gratuit aux documents tombés dans le domaine public et ce même après la rencontre entre la BnF et les associations professionnelles qui n'a pas entamé nos convictions. Que les livres numérisés

en question n'intéressent que peu de personnes ou que l'on n'ait à attendre « que » dix ans pour les consulter en ligne librement soit une bonne opération ne sont pas des arguments qui nous satisfont. Nous réclamions de plus la communication du texte de ces accords, que la BnF avait soumise à l'accord de la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada). Celle-ci ayant donné son feu vert, les contrats ont été mis en ligne, avec toutefois de nombreux passages masqués jugés économiquement confidentiels, ce qui réduit d'autant la clarification attendue.

• **Accès ouvert pour les publications scientifiques.** Parallèlement, vous avez peut-être eu connaissance de la pétition lancée en mars dernier par des responsables d'université pour réclamer l'accès ouvert (ou *open access*), pour les publications de la recherche scientifique financées par des deniers publics¹. Parmi les très nombreux signataires, on trouve quantité de bibliothécaires, notamment en universités, qui réagissent ainsi sur un principe mais aussi contre un modèle économique qui étranfle financièrement les BU. Les éditeurs eux-mêmes se sont positionnés souvent pour, parfois contre, cette pétition (mise en garde d'éditeurs de sciences humaines qui redoutent un effondrement de leur activité), la discussion portant surtout sur le modèle économique permettant un *open access* viable pour chacun (voir à ce sujet l'article de *Livres Hebdo* n° 945, ou l'article du *Monde*² qui résume notamment les voies possibles : « verte », « dorée », ou « platineum »). Quoi qu'il en soit, l'évolution semble inévitable et les bibliothèques en seront un acteur

1. iloveopenaccess.org

2. www.lemonde.fr/sciences/article/2013/02/28/a-qui-appartient-le-savoir_1840797_1650684.html

majeur. L'ABF retrouve dans ce dossier des valeurs à défendre, tant pour l'accès à la connaissance que pour le soutien au fonctionnement des établissements documentaires.

• **Promotion du numérique en bibliothèque.** Les contenus numériques, livres mais aussi publications périodiques, musique ou images animées, sont un enjeu majeur des services que nous pourrons rendre et pour lesquels de nombreuses questions se posent encore. Entre l'offre aux bibliothèques beaucoup trop restreinte en France, les inquiétudes des éditeurs qui peuvent percevoir celles-ci comme des concurrentes et les interrogations de nos collègues sur les modalités techniques de ces services... il est ardu d'avoir une vision claire de la façon dont nous pourrions fonctionner demain. Quand nous bâtissons une politique documentaire balisée pour l'imprimé, comment appréhender l'édition numérique, dans sa complexité tout autant que ses balbutiements, avec un regard professionnel à la fois neuf et avisé ? Le chemin sera compliqué. Nous devons nous faire entendre et participer de manière constructive au débat, démontrer l'atout de promotion du numérique que représentent les bibliothèques et veiller à ce que nos usagers aient accès le plus aisément possible à ces nouvelles ressources. Ceci en respectant bien sûr les droits d'auteur, mais en œuvrant à un modèle économique acceptable par chaque acteur... bibliothèques comprises.

> Les bibliothèques au service du citoyen

Ces bibliothèques sont investies d'une mission fondamentale, celle d'offrir un accès non discriminant à l'information, à la connaissance et à la culture. C'est une évidence. Et pourtant force est

de constater que de nombreuses barrières existent dans nos bibliothèques. Contraintes parfois. Comment espérer offrir dans les meilleures conditions possibles des ressources numériques en bibliothèque quand le cadre légal ne l'intègre pas au droit de prêt. Ou lorsque les éditeurs nous imposent des obstacles techniques qui font de l'accès aux livres numériques un véritable parcours du combattant. Que dire lorsque des institutions publiques oublient qu'un accès en ligne et ouvert au domaine public est un pilier de leur mission. Et que dire encore du droit fondamental d'accéder à Internet pour tout citoyen qui doit pouvoir s'exercer dans nos murs alors que sa consultation est trop souvent soumise à un bridage de la connexion ou à un filtrage d'un Web qui ne serait pas à visée documentaire. Ajoutez-y nos horaires d'ouverture et vous donnez le sentiment pour nombres d'usagers que l'accès à l'information en ligne est plus simple au MacDo. Pire, que la sphère marchande serait plus à même à leur rendre ce service. Un comble. D'autant que ces

dispositifs sont mis en place par les bibliothécaires eux-mêmes, parfois à la demande de leur hiérarchie administrative ou politique.

Ne nous trompons pas de cible. Dans un contexte où l'émergence du numérique renforce les enclosures³ de l'information, du savoir commun et des usages, la bibliothèque doit être une institution facilitant pour tous l'accès, la préservation, la circulation et l'appropriation des biens informationnels. La bibliothèque doit s'affirmer comme un acteur public de confiance, repéré, engagé et garant des droits fondamentaux du citoyen à s'informer, à apprendre, à partager et à déployer ses usages. Il ne s'agit pas seulement de proposer des accès ou des lieux d'accès mais d'adopter des stratégies qui garantissent l'appropriation du savoir au sens large du terme, sans discrimination technique ou juridique qui irait au-delà du cadre légal en vigueur. Cela ne doit plus être un simple souhait mais un engagement pour une

3. Enclosure : limite (technique, juridique ou éco-systémique), à l'accès à un bien informationnel.

politique publique d'accès aux savoirs, aux savoir-faire et à la culture.

Cet engagement pourrait prendre la forme d'une charte affirmant pourquoi et comment les bibliothèques sont une cheville importante pour garantir les droits des citoyens pour l'accès à l'information et aux œuvres culturelles. Un texte sera écrit de manière collaborative, associant les professionnels de l'information et de la documentation, ceux de la culture, mais aussi les partenaires institutionnels, des experts de la société civile et pourquoi pas des citoyens qui pourraient s'y intéresser, afin d'enrichir et de nuancer ce document ou cette charte. En définissant les prérequis fondamentaux de cet accès du citoyen, nous pourrions d'autant plus facilement décliner les missions et les responsabilités que portent nos bibliothèques en la matière.

Un travail que souhaite lancer l'ABF dans les mois à venir.

Anne VERNEUIL,
présidente de l'ABF,
Lionel DUJOL,
secrétaire-adjoint
chargé du numérique



Outils du web participatif en bibliothèque. Manuel pratique.

2^e édition revue et augmentée

Sous la direction de Jacques Sauteron et Franck Queyraud

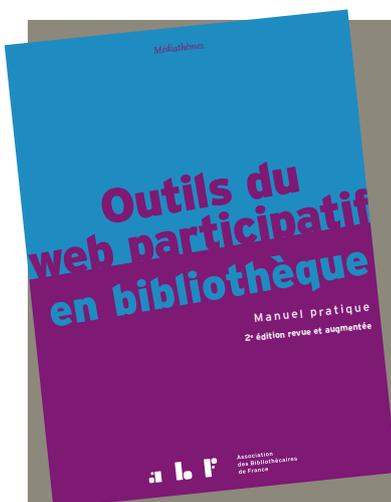
Les outils du web 2.0 ont surgi en bibliothèque : enthousiasme des uns, dépit des autres, interrogations de la plupart... Quels sont-ils ? Que sont-ils ? A quoi servent-ils ? Comment faire ? Qu'en attendre ? Convaincus ou sceptiques, vous auriez envie d'apprendre et de faire, mais...

Des bibliothécaires praticiens avertis apportent les réponses concrètes que vous attendiez, en partant des réalités du métier, et vous accompagnent pas à pas dans la découverte et l'appropriation de ces nouveaux outils.

Vous pourrez, par exemple, en suivant simplement les indications : créer votre outil de veille d'information ; réaliser le podcast de la dernière conférence de votre médiathèque ; créer vos premiers blogs ou wikis...

Enfin, avantages et limites de ces outils sont évalués au cas par cas.

« Quand il ferme le livre, le lecteur a appris ou révisé beaucoup. Les auteurs écrivent que "ce manuel s'adresse à tous les bibliothécaires en poste ou en formation, mais nous avons surtout pensé à ceux qui estiment ne pas avoir la fibre informatique". Ils réussissent pleinement à les captiver. » (Documentaliste)



ISBN : 978-2-900177-37-5
160 p. Prix TTC : 30 €
Diffusion : ABIS

La médiathèque d'Oullins : un pôle culturel dans un quartier d'avenir

Engagée dans une politique culturelle forte tournée vers la proximité et la qualité de l'offre, la ville d'Oullins a souhaité la création d'une médiathèque au cœur du centre-ville. Deux ans de travaux auront été nécessaires pour donner vie à La Mémo. En 2011, la « Marianne d'or » de l'architecture lui est décernée.

La Mémo a remplacé l'ancienne bibliothèque située rue Orsel. Avec 2 000 m², la médiathèque constitue un équipement de qualité qui répond au développement des ressources et des activités de la bibliothèque, à la montée en puissance des nouveaux médias et à l'ouverture nécessaire au plus grand nombre.

Le projet architectural porté par le cabinet d'architectes Gautier, Conquet et Associés incarne cette notion d'accessibilité et d'ouverture sur le monde. Outre ses parois en verre qui permettent un dialogue visuel continu entre l'extérieur et l'intérieur de la médiathèque, les espaces intérieurs sont conçus comme des lieux communicants et chaleureux. La conception du bâtiment est inscrite dans une logique de développement durable qui répond aux normes de Haute qualité environnementale (HQE).

La médiathèque est devenue par son architecture et le projet culturel qu'elle porte. Lieu symbolique construit sur la place Pierre Sénard, à quelques mètres de la Grande rue, elle amorce le développement futur de la ville en jetant un pont entre le centre-ville et le quartier de la Saulaie. Ce quartier en devenir est l'objet de plusieurs projets urbanistiques qui vont changer sa configuration : arrivée du métro à Oullins-Gare en décembre 2013, création d'un quartier sur les anciennes friches SNCF, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur les berges de l'Yzeron, du pont d'Oullins au Rhône...

> Une démarche politique volontaire pour un lieu d'échange

En 2006, après plusieurs mois de réflexion et de concertation, la ville d'Oullins a engagé le processus de création d'une



L'espace fiction au 1^{er} étage.

médiathèque, nouveau pôle culturel d'importance de la ville. C'était non seulement offrir à ses habitants un équipement de qualité, confortable et agréable, mais aussi permettre à tous un accès privilégié à la culture et penser au développement d'un quartier et d'une ville.

Le bâtiment abrite des espaces de lecture sur une surface d'environ 1300 m². Un espace polyvalent d'animation de 140 m² est ouvert aux expositions, lectures en public, ateliers d'écriture et animations en tout genre (ciné-mioches, ciné-club, Textes à dire...). L'espace numérique et l'espace image et son comportement de multiples outils d'information et de loisirs. On trouve au 1^{er} étage l'espace fiction et les salles dédiées aux plus jeunes et au 2^e étage l'espace documentaire. Aménagée sur trois grands plateaux, elle offre au rez-de-chaussée, dans un atrium monumental :

- le kiosque pour la presse : espace de « lecture détente » pluri-générationnel, organisé pour la lecture rapide, avec de nombreuses places assises (banquettes, fauteuils...). Il est ouvert sur le hall d'accueil et perceptible depuis l'extérieur ;

- l'espace numérique, composé d'une dizaine de postes multimédia, lui aussi largement ouvert sur le hall d'accueil, il invite à pénétrer dans le bâtiment. Il fournit de nouveaux services, en particulier à destination des publics en difficulté, et s'adapte à des usages multiples, éducatifs ou ludiques ;

- le fonds patrimonial est situé dans une salle adaptée à la conservation des documents anciens (fonds du XIX^e s. et fonds bibliophilie contemporaine). La réserve du fonds patrimonial est mise en valeur et traitée par une signalétique particulière ;

- la salle d'animation polyvalente, « l'Atelier », accueille une centaine de personnes pour diverses animations.

Le premier étage est consacré à :

- l'espace fiction : organisé en modules, de la petite enfance aux secteurs Jeunesse, Adolescents et Adultes toute fiction confondue et progressive (albums, contes, romans, bandes dessinées, mangas) ;

- un espace « petite enfance » équipé d'une cabane, d'un garage à poussettes, d'une table à langer et de mobilier adapté ;



© Mathias Ridde



1. Vue extérieure de la médiathèque d'Oullins – 2. Salle d'animation : le Château d'Anne Hiversère – 3. L'Atrium, le kiosque pour la presse.

- une salle d'animation de 70 m² baptisée, avec l'autorisation de Claude Ponti, le « Château d'Anne Hiversère » et équipée de gradins électriques et rétractables, offre un espace permettant d'organiser des ateliers et de petits spectacles.

Au second étage :

- l'espace documentaire offre un large accès aux collections avec de nombreuses places individuelles et une salle de travail

fermée qui permet également à des usagers de pouvoir venir étudier au calme et de se connecter à Internet ;

- l'espace image et son, équipé d'un poste de télévision pour la consultation sur place des DVD (4 000 à ce jour) et d'une borne Automazic permettant l'écoute et le téléchargement de musique en licence libre.

> Un projet architectural

L'architecture exprime le rôle social de la médiathèque par un grand cube de verre dont trois façades entièrement vitrées ouvrent sur la ville des espaces baignés par la lumière naturelle. Des portiques de bois au sein du volume transparent définissent les espaces de lecture et d'échange. Son toit est une couverture mince et claire qui sert d'auvent et de réflecteur.

Appuyée sur la rue de la République, le long de l'alignement des immeubles d'habitation, la façade sud est minérale. La construction permet de dégager de grands plateaux dont la flexibilité garantit à la fois l'adaptation aux évolutions techniques et de l'intimité. Sur la rue Pierre Séward, le bâtiment offre une vitrine culturelle. Depuis l'atrium, on peut embrasser le paysage urbain sur 180°, du jardin aménagé à l'ouest sur la rue Charton au futur parvis urbain à l'est.

> Un bâtiment HQE

Le projet conçu par l'architecte intègre six thématiques :

- relation du bâtiment avec son environnement : confort visuel, thermique, acoustique, qualité de l'air, réductions énergétiques (éclairage naturel, apports solaires pour le chauffage...), éclairage naturel des salles de lecture ;
- gestion de l'énergie : isolation, conception de systèmes de production énergétiques thermiques, réflexion sur l'utilisation de l'électricité. Le traitement de l'air est effectué par un système appelé « système tout air » avec fonctionnement économiseur. Le débit d'air neuf est adapté au taux d'occupation et aux besoins du bâtiment ;

- gestion de l'eau : régulateurs permettant de réduire fortement la consommation ; chasses d'eau à double débit ; bassin de rétention des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts. En cas de fortes pluies, un déversoir permet de rejeter les eaux dans le réseau d'assainissement ;

- confort acoustique : matériaux et équipements performants permettent de gérer les bruits de la rue, de la voie ferrée, et de maîtriser la réverbération du grand volume d'entrée de la médiathèque. Une attention particulière est accordée au niveau de bruit des équipements techniques. Le confort acoustique est traité différemment selon les zones.

- confort thermique d'été : la protection de la façade sud par des débords de dalles et de toiture, efficace en été, permet des apports solaires en hiver. L'isolation des parois est renforcée. Le revêtement en pierre assure la continuité de l'isolant, diminue les déperditions et régule les différences de température.

Clotilde POUZERGUE
Adjointe chargée de la Culture
et de la Jeunesse
de la Ville d'Oullins



LA MÉMO

Ouverture : 19 octobre 2010

Architectes : Atelier d'architecte Bruno Dumetier, l'Agence Gautier-Gonquet avec la collaboration de David Vial (La Boîte).

Surface : 2000 m²

Espaces : 3 niveaux : Kiosque pour la presse – Espace publique numérique – Salle d'animation « L'Atelier » ; Espace petite enfance, salle d'animation le « Château d'Anne Hiversère », Espace fiction ; Espace documentaire, salle de travail, Espace « Image et son ».

Budget d'acquisition : 78 956 €.

Personnel : 19,5 équivalents temps plein.

Horaires : Du mardi au samedi : 15h-19h (mar. et ven.) ; 10h-12h et 14h-19h (mer.) ; 10h-15h (jeu.) ; 10h-17h (sam.).

Collections : 95 303 imprimés, 4 000

DVD, 1 344 collections fonds patrimonial, 1 821 documents dont 456 de bibliophilie contemporaine.

Services : consultation Internet gratuite, photocopie et impression Internet payante.

Tarifs d'inscription : gratuit jusqu'à 18 ans. Formules Lire 18-25 ans et tarif social : 6 € ; Lire écouter voir 18-25 ans et tarif social : 12 € ; Lire tarif normal : 12 € ; Lire écouter voir : 24 €.

Informatique : logiciel libre PMB.

Postes informatiques : 52 (35 postes professionnels et 17 en public).

Nombre de places de consultation : 10 à l'EPN, 5 OPAC, 2 postes de jeux.

<http://oullins.bibli.fr/opac/>

À tous les vents du bon plaisir

Deux éditeurs en Rhône-Alpes

Être éditeur en Rhône-Alpes, c'est s'inscrire dans l'une des plus anciennes traditions du livre en France. Deux histoires faites de vicissitudes et d'obstination – exemplaires à plus d'un titre.

1. La Passe du vent. Une histoire pour l'exemple

Entretien avec Thierry Renard

• Avant même La Passe du vent, votre première expérience éditoriale avec, entre autres, Sylviane Crouzet, Olivier Fischer et Patrick Vighetti remonte à « Paroles d'Aube »...

Tout cela nous entraîne vers un passé déjà lointain pour moi, mais pas totalement oublié. Oui, Paroles d'aube fut une aventure passionnante, avec deux axes principaux : les ouvrages d'entretiens, d'une part, avec des succès importants (André Comte-Sponville, Christian Bobin, Charles Juliet, Hubert Reeves, Andrée Chedid...) ; la poésie contemporaine, d'autre part, avec la collection « Noces » (en hommage à Albert Camus), où de nombreuses voix d'aujourd'hui, françaises et étrangères, se sont côtoyées (Annie Salager, Patrick Laupin, Lionel Bourg, Fredi Guthmann, Marcelijus Martinaitis...). Les éditions sont officiellement nées en 1991, à Vénissieux, autour de l'équipe de la revue *Aube Magazine* (1978-1998), dont vous venez de citer les principaux fondateurs et animateurs. Notre démarche s'inscrivait d'ailleurs pleinement dans le travail déjà effectué avec le magazine depuis sa création : donner la parole à des écrivains de notre temps et, aussi, rendre

leurs œuvres plus accessibles. Malheureusement, les éditions, victimes de leur développement un peu trop rapide, ont connu une fin brutale en 1999. Nous n'avions alors pas d'expérience commerciale particulière dans ce secteur déjà en péril à cette époque...

• Qu'est-ce qui s'est passé à ce moment-là ?

Poussés par certains de nos auteurs (André Comte-Sponville, notamment) et par le succès rencontré (ventes et retombées médiatiques), il nous a fallu passer en très peu de temps de l'artisanat (autodiffusion et autodistribution) au commerce industriel... contre l'avis de notre administrateur, Jamel Morghadi – toujours à nos côtés aujourd'hui. Nous avons, dès avril 1996, signé un contrat d'exclusivité avec les PUF pour la diffusion et la distribution de nos ouvrages. Au début, cela a transformé, dans le bon sens, notre vie quotidienne : moins de colis et presque plus de facturation. Nous étions plutôt tranquilles pour mener à bien notre politique éditoriale. Et puis, très vite, les choses se sont dégradées. Il a fallu produire plus, encore et toujours plus. De 15 titres par an (ce que publient actuellement les éditions La Passe du vent), nous sommes passés à 40 titres. Pour finir, les ventes sont devenues progressivement moins importantes que les retours des librairies. À partir de ce moment-là, tout s'est accéléré : problèmes de trésorerie et dépôt de bilan. Nous n'avions pas les reins assez solides pour affronter la dure loi du marché.



Thierry Renard, éditions La Passe du vent.

UN PASSEUR

L'ami Thierry Renard en est un fiéffé et pour peu que des mots vous fassiez un fromage il saura provoquer ce rire qui vous fera lâcher votre pauvre proie, non pour satisfaire une faim égoïste mais celle plus rare du partage et de la transmission. L'ami Thierry Renard est de la bande des poètes, mais d'aucun clan, rétif aux classifications. Il est poète, c'est-à-dire passeur. Du silence à la clameur. Du silence au murmure. Du moindre geste au tumulte des tendresses : la chair est joyeuse, hélas nous ne lirons pas tous les livres. N'empêche, l'ami Thierry, il lui faut bien quelques amitiés pour entraver l'inextinguible soif de lever son verre à la santé de tous. Si vous le laissez faire, il publiera tous les livres, non par absence de discernement, au contraire, mais parce qu'il est de ceux-là qui savent bien, qu'il y a plus de beauté qu'on ne croit et que le discours de la pénurie n'est qu'une façon d'organiser la domination. L'ami Thierry Renard est poète et éditeur contre la domination, à hauteur d'homme¹.

Michael GLÜCK

www.lapasseduvent.com

1. Au catalogue de La Passe du vent, ce livre de Lionel Bourg : *À hauteur d'homme*.



Dany Laferrière (écrivain), M. Mystère, Jean-François Poupart (poète et éditeur), Thierry Renard (poète et éditeur), Jamel Morghadi (administrateur de l'Espace Pandora), au Festival de la poésie de Montréal, 2011.

> Une mission

• **Qu'est-ce qui vous a poussé à créer une nouvelle maison d'édition avec Bertrand Degrasat ? Pourquoi ce nom ?**

Nous voulions poursuivre notre aventure éditoriale, coûte que coûte. Nous n'avions pas terminé notre mission. Bertrand Degrasat, le fondateur de « La Passe du vent », est venu nous trouver au moment où nous mettions la clé sous la porte. Il avait mis de l'argent de côté et nous a proposé de créer cette nouvelle maison, ouverte à tous les vents et porteuse d'espérances... C'est Dany Laferrière, en résidence à Grigny durant l'été 1999 pour le compte de la municipalité et de l'Espace Pandora, qui a choisi le nom des éditions. On dit que le lieu existe réellement, une remontée de terre, un îlot, quoi, entre Haïti et Cuba... L'aventure allait donc pouvoir renaître de ses cendres encore brûlantes : entretiens, essais, nouvelles, poésie mais avec, également, la consolidation de la collection déjà existante, fondée dès

1992 : « Politiques culturelles et territoires ». Une collection qui nous permet d'interroger les pratiques et les politiques culturelles en lien avec un territoire plus ou moins étendu (ville, région, pays, Europe même !). Si j'insiste sur cette collection, c'est parce qu'elle nous permet d'associer nos publications à certaines des missions confiées à l'Espace Pandora. La maison avance, certes, à un rythme moins soutenu... Mais elle a su, pourtant, s'imposer dans le paysage éditorial actuel.

• **De Paroles d'aube à La Passe du vent donc, toujours la présence de livres d'entretiens. Pourquoi ? Est-ce un genre littéraire à part entière ?**

Un projet intellectuel, tout d'abord, bien sûr. Nous avons déjà réinventé cette forme d'expression directe, ou de conversation, du temps de la revue. Une manière efficace de permettre à des artistes et à des écrivains de donner de la voix. Vous parlez d'un genre littéraire à part entière, et vous avez raison. Ce qui anime, ou *agite*, depuis

toujours, le projet fondamental de l'Espace Pandora (« agitateur poétique », depuis 1985) et des publications qui accompagnent nos actes, c'est la prise de parole. Il y a, en parallèle des éditions La passe du vent, le festival Parole ambulante – chaque année à l'automne, à Lyon et à Vénissieux particulièrement, depuis 1996... Ne dit-on pas que la poésie est la première parole, parole du chant et de la révolte...

• **Et la présence de la poésie, également. Il y a de nombreuses maisons d'édition de poésie. Qu'est-ce qui singularise La Passe du vent dans ce domaine ?**

J'avais écrit quelque part il y a quelque temps : « *La plupart des poètes de ces temps-ci font un peu comme s'ils étaient seuls au monde, heureux de vivre au sein d'une caste impeccable. Ils écrivent en secret et ils publient en vase clos, loin des bruits quotidiens et de l'agitation persistante... Ce qui me gêne, donc, chez la plupart des auteurs d'expression française d'aujourd'hui, c'est qu'ils sont capables de faire de*

jolies phrases, de composer des vers ciselés, presque parfaits, mais chez eux, hélas, plus rien d'étonnant, de décupant, point d'éclat, et plus aucune vibration... Seulement du style, de l'aisance verbale. Il ne s'agit pas de remettre en cause les qualités poétiques ou littéraires de leurs écrits. Mais ce que nous recherchons, ce sont des textes plus incisifs et porteurs de sens, d'engagement. Nous tenons absolument à voir apparaître des œuvres qui cherchent ailleurs leur place. Des cris, hirsutes de temps à autre, face à la nudité crue du monde. Des vers mal taillés, de frêles proses, des choses indéfinissables, quelquefois... Mais du coffre, du rythme et du souffle ! Surtout du souffle ! Oui, c'est ce que nous voulons. Et le souffle n'attend pas. » Voilà. Tout est dit, là, je pense... Et notre collection, je l'espère, en témoigne.



1. Aux éditions La Passe du vent –
2. La collection « Faire cité »

> Poétique et politique

• Vous associez fortement l'espace du livre à l'espace de la voix, du souffle, à l'oralité. Cela vous paraît important, aujourd'hui ? Évident lorsqu'on parle par exemple de Serge Pey (que vous avez édité chez Paroles d'Aube), mais le travail, plus en retrait, d'André Du Bouchet et de Jacques Dupin, dans l'espace du livre comme dans les lectures publiques avec leur voix, vous retient-il aussi ?

J'ai découvert André Du Bouchet et Jacques Dupin il y a bien longtemps... Concernant le second, c'est Charles Juliet qui me le fit connaître. En effet, ce sont des poètes dont les œuvres retiennent mon attention. Du Bouchet par ses silences, précisément, silences qui peuplent fortement son verbe. Une parole clairsemée, qui ne veut surtout pas s'imposer. Pour Dupin, c'est autre chose... Il y a, pour moi, chez lui la proximité avec les autres arts, une écriture visuelle presque. Mais, je vous l'avoue, tout ceci est assez lointain. Vous me donnez envie de retourner les visiter. De les relire avec mes yeux d'aujourd'hui. Deux hommes debout et discrets, deux grands aînés disparus. Vous évoquez Serge Pey également, poète, ami, que je connais bien. Son parcours et son travail m'ont toujours intéressé et sont intimement liés. Oui, je crois dur comme fer que l'espace du livre poétique n'est pas du tout le même que celui de la narration. Quand on ouvre un recueil de poèmes, il y a les blancs de la page, les silences entre les mots, la forme visuelle du texte, le choix de la typographie utilisée... J'ai parlé de la voix, mais j'aurais pu aussi parler d'images et de visions, d'évocations. J'aurais pu, bien sûr, parler de la page même du livre.

• Revenons à « Politiques culturelles et territoires » ? Pourquoi un éditeur de littérature crée-t-il une telle collection ?

Parce que nous ne nous intéressons pas uniquement à la littérature dans le cadre de ses frontières fixes. Et, aussi, parce que la Drac Rhône-Alpes nous a fait confiance, depuis 1992, pour établir des passerelles entre l'action culturelle, les publics concernés et les différentes disciplines artistiques... Cette collection, j'en suis convaincu, c'est le lien étroit entre les éditions et l'association. Et puis nous nous considérons un peu comme les petits enfants d'André Malraux. Nous croyons naïvement au concept de « culture pour tous ».

• « *Élitare pour tous* », pour reprendre les mots d'Antoine Vitez. Éditer une telle collection, n'est-ce pas une volonté, dans cette crise durable que nous vivons sur bien des plans, de défendre le droit culturel comme un droit fondamental pour chacun, de le faire vivre autrement sur les territoires, face aux « loisirs » trop formatés de l'entertainment, de la « distraction » excessive des médias (cela même que Bernard Noël dénonce énergiquement dans *La castration mentale*) ?

Oui, Bernard Noël, sans aucun doute l'une des plus grandes voix actuelles ! Il a su mêler, au fil de sa vie et de ses livres, lucidité et clarté. J'aime cet homme et le message qu'il nous délivre. Pour le reste, permettez-moi d'emprunter à Antoine Vitez une autre phrase pour résumer votre propos : « *Mon corps est fait du bruit des autres.* » C'est par ces mots que s'ouvrent chacun des ouvrages des éditions Le Bruit des autres, la maison de Jean-Louis Escarfail, à Limoges, qui héberge désormais mes propres textes. Mais revenons à votre question. Comme vous le savez peut-être,



De g. à d. : Samira Negrouche (poète), Jamel Morghadi (administrateur de l'Espace Pandora), Sonia Viel sur le stand des éditions La Passe du vent au festival Voix de la Méditerranée, Lodève 2012.

je suis un « petit soldat » de la République (depuis 1978) et, effectivement, je suis *pour élargir le cercle des initiés*, chaque jour et à chaque heure du jour, envers et contre tous. Il y a un artiste, surtout poète et cinéaste, que j'affectionne entre tous : Pier Paolo Pasolini. Il réconcilie, à mes yeux, le poétique et le politique. Je lui laisserai le mot de la fin... « *Il suffit d'un instant de paix pour révéler, / au fond du cœur, l'angoisse, / limpide comme le fond de la mer / par un jour de soleil...* » (*Les Cendres de Gramsci*). Voilà où j'en suis personnellement, voilà où tous nous en sommes. Et il faudrait relire encore les livres de Guy Debord et de Raoul Vaneigem...

2. La Fosse aux ours. Histoire, histoires – littérature !

Entretien avec Pierre-Jean Balzan

• Les éditions La Fosse aux ours ont un peu plus de quinze ans aujourd'hui, non ?

À vingt ans, j'ai confié à des amis mon envie d'être éditeur. Après des études de droit et d'Histoire, j'ai commencé une carrière professionnelle dans le logement social. Après cinq ans d'activités dans ce domaine, entrecoupées par des périodes de militantisme syndical, ce vieux rêve d'édition a refait surface et j'ai voulu franchir le pas en ayant très peur, si je ne le faisais pas, d'avoir des regrets éternels. Allait alors commencer une nouvelle période un peu agitée et je me souviens du désarroi de ma mère à l'annonce de l'abandon de mon métier (une entrée au séminaire ne lui aurait pas fait aussi peur !). Les débuts dans l'édition ont été laborieux mais passionnants. Le tour de France des libraires entrepris en 1996 restera un moment essentiel pour moi. De cette initiative, avec la présentation des deux premiers ouvrages de La Fosse aux ours (pas encore imprimés – j'exhibais deux reproductions des couvertures des livres à venir), je garde le souvenir de rencontres fortes avec quelques libraires qui depuis sont devenus des amis.

Le premier livre de La Fosse aux ours, *L'Héritage Ferramonti* publié en Italie par Italo Calvino et adapté au cinéma par Mauro

Bolognini a reçu un accueil favorable, mais le niveau des ventes restait très faible. Il y a eu des semaines où je n'avais pas une seule commande. C'est le quatrième livre, *Mon Grain de sable* de Luciano Bolis, qui a permis à La Fosse aux ours de continuer. Ce livre qui raconte la captivité et les tentatives de suicide d'un résistant italien, remarqué par Michel Polac sur France Inter, a connu un petit succès et l'aventure a pu se poursuivre.

> Mon bon plaisir

• **Quelle était votre ligne éditoriale au départ ? A-t-elle un peu bougé depuis ?**

Au début, une volonté d'éditer des livres par deux avec un titre français et un livre traduit. Mais très vite, j'ai manqué de « munitions » en littérature française. La ligne éditoriale, c'est mon bon plaisir. Si en plus le livre trouve des lecteurs, c'est tant mieux, mais je n'ai pas l'obsession de m'interroger sur le « potentiel commercial » d'un livre.

Après, en regardant les 110 livres publiés par La Fosse aux ours, je me rends compte qu'il y a peut-être un fil rouge autour de l'Histoire, mais l'élément déterminant, c'est la littérature. Il n'y a pas de livre à La Fosse aux ours sans écriture.

• **Maintenant pourtant, plusieurs auteurs français reviennent dans votre catalogue : entre autres Serge Airoldi, Antoine Choplin, Bernard Collet, Christophe Fourvel, Philippe Fusaro, Jean-Pierre Spilmont, Fabienne Swiatly, Alain Turgeon... Qu'est-ce qui vous retient chez eux ?**

Les débuts de La Fosse aux ours en littérature française ont été laborieux. D'abord un manque de textes (les « munitions » citées plus haut) mais aussi une suspicion (légitime ?) des libraires sur les nouveaux auteurs français. Il est plus facile de commencer avec de la littérature étrangère car le libraire a l'impression qu'il y a déjà un filtre et que c'est le

meilleur de la littérature étrangère qui arrive en France. Pour le livre d'un nouvel auteur français (plus cher à l'achat que Balzac et Proust réunis en édition de poche), la reconnaissance est difficile. Il a fallu attendre 2003 et Antoine Choplin pour qu'un livre d'un auteur français connaisse un succès. Depuis Philippe Fusaro, Fabienne Swiatly, Jean-Pierre Spilmont ont trouvé un lectorat. Mais que d'énergie dépensée pour essayer de faire lire leurs livres aux libraires et aux journalistes. Et quelle déception de voir un Christophe Fourvel aussi peu lu et reconnu. Son écriture poétique, son questionnement sur « la chute des âmes » rebutent peut-être les lecteurs. Tant pis, on continue et à la fin de l'année il y aura un nouveau Fourvel (le cinquième à La Fosse aux ours) sur un homme qui voyage pour oublier mais qui surtout s'ennuie. Quelle difficulté de parler de l'ennui sans passer pour un écrivain ennuyeux ! Et que dire d'Alain Turgeon (et sa plume si singulière) qui de livre en livre déroule son inaptitude au monde.

• **Côté littérature traduite, il y a une forte présence de la littérature italienne : Francesco Abate, Sergio Atzeni, Luciano Bolis, Beppe Fenoglio, Marco Lodoli, Eugenio Montale, Nicolò Tommaseo et surtout Mario Rigoni Stern. Que recherchez-vous dans cette littérature italienne, aujourd'hui ?**

Je me sens en proximité avec l'Italie. Turin est à 300 km de Lyon et je m'y sens chez moi. Pour moi, l'exotisme c'est plutôt quand je vais dans l'Ouest. À partir de Tours, la lumière change, les tuiles des toits sont en ardoise, les murs des maisons en tuffeau...

En publiant de la littérature italienne, je paie un peu ma dette au pays de mon arrière grand-



Pierre-Jean Balzan, éditions La Fosse aux ours.

auteurs transalpins dans son catalogue, Mario Rigoni Stern au premier chef), il publie à l'enseigne assez éloquente de La Fosse aux ours, haut-lieu lyonnais certes, mais expression savoureuse de notre destinée tout autant, des récits et des romans, des nouvelles ou des essais qui, fort élégamment habillés, se distinguent par leur excellence. Voisinent ainsi des ouvrages de François Maspéro et d'Antoine Choplin, de Jean-Pierre Spilmont, Montale et Henry Miller, de Pierre Jourde, Alain Turgeon, Clarice Tartufari, Fabienne Swiatly et Bernard Collet, de Serge Airoldi, de Beppe Fenoglio – celles, ceux que j'oublie ne m'en tiendront rigueur. La place m'étant comptée, je me contenterai pour finir d'inviter le lecteur à se rendre, à pied, à cheval, par train ou en voiture, près de cette fosse qui n'a rien de trivial, et, un livre à la main, lui proposerai de rejoindre sans tarder les ours parfois mal léchés qui y tournent : ils ne sera pas déçu du voyage.

Lionel BOURG

www.rue-des-livres.fr/editeurs/761/la_fosse_aux_ours.html

TOURNONS, TOURNONS, TOURNONS TOUJOURS...

*Dans une fosse comme un ours
Chaque matin je me promène
Tournons, tournons, tournons toujours...
Guillaume Apollinaire*

Un éditeur se doit d'être amoureux.

Des livres, bien sûr. Des femmes comme des hommes qui les écrivent.

Des correcteurs aussi, protes, compagnons, brocheurs et autres membres d'une confrérie se souvenant peut-être que les insurgés de 1830, faute de munitions, chargèrent leurs fusils avec des caractères d'imprimerie – façon originale de mettre, dans leurs gras postérieurs, le plomb que gendarmes ou soldats n'avaient pas dans la tête. Pierre-Jean Balzan est de ces francs-tireurs. Passionné de littérature, fou d'Italie, du pays et de sa gastronomie, sa langue évidemment (d'où, qui s'en étonnera ? la présence de nombreux

père, originaire du lac d'Orta (Piémont) et venu faire des routes dans le jura à la fin du XIX^e s. Un Balzano à qui l'État civil supprima le o au moment de son mariage.

« *C'est une littérature de poètes* » disait Mario Rigoni Stern.

• **Beaucoup de lecteurs lient La Fosse aux ours à Mario Rigoni Stern. Parlez-nous un peu de lui.**

Mario Rigoni Stern tient une place importante dans le catalogue de La Fosse aux ours, dix titres.

Et c'est peut-être grâce à lui que La Fosse aux ours existe toujours. J'avais lu *Le Sergent dans la neige* que tous les petits Italiens étudient à l'école et *Histoire de Tönle* (son plus beau

livre chez Verdier). Mais depuis des années, il n'y avait plus de nouvelles publications en France de cet auteur majeur. J'ai voulu réparer cette injustice en publiant *Arbres en liberté* (1997) puis les autres livres.

Mario Rigoni Stern était un grand écrivain et un grand homme. Il a été le témoin privilégié des grands bouleversements du XX^e s. et en a rendu compte avec humanité. Rigoni Stern a été emporté dans le tourbillon de la Seconde Guerre mondiale. Il a combattu en France, en Albanie et en Russie. Il a connu le froid,

la faim et les poux avec dans sa poche une boule de polenta et *La Divine comédie*. Prisonnier des Allemands après l'armistice de septembre 1943, il a séjourné jusqu'en 1945 dans un camp mélangé avec ses ennemis russes de la veille. Rigoni Stern était aussi à l'aise pour raconter la grande Histoire que les anecdotes de son haut plateau d'Asiago (Vénétie) où se mêlent récits animaliers, chroniques villageoises, et descriptions de la flore ou de la neige.



> Fils rouges

• **Vous dites que parmi les 110 livres que vous avez publiés à ce jour, il y a un fil rouge : l'Histoire. Quels liens entre Histoire et littérature peuvent aujourd'hui tenter un éditeur ?**

La littérature que défend La Fosse aux ours est tout sauf nombriliste. Même quand des écrivains évoquent des épisodes de leur vie, c'est la dimension universelle de leur propos qui m'intéresse. C'est ce qui les rattache à l'Histoire et j'apprécie la littérature qui

se positionne dans le champ social. Les derniers livres italiens de La Fosse aux ours sur la précarité (*Génération 1000 euros*) et sur la condition des immigrés (*Blacks out*,

L'Homme qui ne comptait pas les jours) s'inscrivent dans une littérature militante.

• **Il n'y a, semble-t-il, pas de noms de collections. Pourquoi ?**

Il n'y a pas de collection, à part les quatre textes autour de l'Italie de la collection « Via Gombito » dirigée par Claude Lebrun, un libraire. Il y a quelques livres hors (non) collection. Cela tient peut-être au fait que notre production reste modeste avec 4 à 6 livres par an.

• **Vous apportez un soin particulier à l'objet livre : sobriété et élégance de la couverture, d'une « simplicité volontaire » : grain du papier attentif aux mains du lecteur, au toucher pour en tourner les pages. La lecture du livre commence là peut-être aussi ?**

Les livres de La Fosse aux ours se veulent soignés. Je porte une attention toute particulière au choix du papier, de la vignette de couverture et de la typographie. Je ne sais pas si le résultat est à la hauteur de mes ambitions. (J'ai des amis – le sont-ils vraiment – qui trouvent les livres un peu « vieux cul ».)

Je ne suis pas un fan des couvertures pelliculées. Je me suis modestement inspiré pour les couvertures de l'éditeur palermitain Sellerio (éditeur de Antonio Tabucchi, Andrea Camilleri...) mais il utilise des papiers que je ne peux pas me payer. Ce rapport à l'objet livre est très important pour moi et depuis seize ans, l'émotion à l'ouverture du premier carton



Antoine Choplin.

qui sort de l'imprimerie est toujours aussi intense.

• **S'attacher aujourd'hui ainsi à l'esthétique du livre, à sa présence physique dans les mains du lecteur, n'est-ce pas faire signe sur un espace singulier qui lui devient vite pluriel, polyphonique, où les images, les sons, les silences ne forment pas sa lecture, lui ouvre des tas de liens, de connexions, appelant ou rappelant, par l'écriture, le nécessaire imaginaire face au superflu, face à l'inessentiel ?**

Je partage tout à fait votre analyse.

• **Le nom de la maison d'édition. Avec ces mots de Guillaume Apollinaire, « Dans une fosse comme un ours / Chaque matin je me promène / Tourne, tourne, tourne toujours... », que peut-on dire de plus ? Tourner, tourner dans le livre, risquer les mots ? Pour « s'introduire dans une histoire » comme le dit un autre poète, Jacques Dupin ?**

Rien.

Propos recueillis par Jean Gabriel COSCULLUELA



Fabienne Swiatly.

LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : npicot@abf.asso.fr. N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».



03 : Vichy, Méd. Valéry-Larbaud, « *Albert Camus, 1913-1960* » (24/05-18/06) ; « *Belles boutiques et grandes enseignes* » (05/07-21/09). – **06** : Nice, Bib. Louis-Nucéra, « *Des archives et des hommes, parcours d'un galeriste, 1960-2013 : Alexandre Einsild de la Salle* » (11/04-29/06). – **11** : Narbonne, BM, « *Instruments de musique et de mobiles sonores* » (08/06-29/06) ; « *Paul Tournai, 1885-1872, inventeur de la Préhistoire* » (27/06-20/09). – **13** : Marseille, L'Alcazar, « *Marseille-Kosice : regards croisés* » (02/05-09/09) ; « *Illustrateurs slovaques, Bratislava, 1967-2011* » (02/05-08/06). – **14** : Caen, Méd. La Folie-Couvrechef, « *De génération*

en génération. Expositions d'objets et de textes souvenirs » (28/05-15/06) ; Hérouville-Saint-Clair, Méd., « *Balade urbaine. Une écharpe*

tricotée de 25 mètres de long. Lily Wave et Hélène Lebêhot » (04/05-08/06) ; « *La plume s'implique pour la tolérance* » (17/05-07/07). – **18** : Bourges, Méd., « *Les instruments de verre* » (03/05-05/06). – **21** : Dijon, BM centre-ville, « *Collages, expo par Fabs* » (28/06-19/07). – **29** : Brest, Méd. de la Cavale-Blanche, « *Sonia de Renaud de Heyn* » (14-29/06) ; Méd. Saint-Marc, « *Nuits d'Ouesant de Marion Zylberman* » (14/05-13/06) ; Quimper, Méd. d'Ergué-Armal, « *Nicoby leur tire le portrait...* » (28/05-22/06) ; Méd. de Pluguffan, « *Au fil du temps* » (07/05-22/06). – **31** : Toulouse, BM, « *Big Bang, au commencement était le son* » (05/04-22/06) ; Méd. José-Cabanis, « *Fin d'Europe à Ceuta* » (02/05-07/07) ; Méd.

Grand M, « *La Jamaïque : un univers complexe et coloré, photographies de Sarah Bourhis* » (07/05-30/06). – **33** : Mérignac, Méd., « *Visages du jazz* » (02/4-29/06). – **34** : Montpellier, Méd. Émile-Zola, « *De l'idéal au réel, l'architecture maçonnique du 18^e s. à nos jours* » (01/06-27/07). – **44** : Nantes, Méd. Floresca-Guëpin, « *Les jeunes danseurs Make a move et le photographe J.J. Bideau* » (04/06-31/08) ; Saint-Herblain, Méd. Hermeland, « *Ilya Green* » (22/04-15/06). – **49** : Angers, BM, « *Saveurs d'ici, saveurs lointaines* » (18/05-29/06). – **51** : Châlons-en-Champagne, BM Diderot, « *La Champagne-Ardenne en fanfares* » (17/04-29/06) ; Reims, Bib. Carnegie, « *Reliures de papier* » (24/05-03/08) ; Médiathèque Falala, « *Photomatez-vous !* » (14/05-30/06). – **52** : Chaumont, Méd. les Silos, « *La Haute Marne illustrée* » (11/05-29/06) ; « *Il est petit, il est poilu, c'est petit poilu !* » (12/06-14/08). – **53** : Laval, BM, « *Voyage, voyage...* » (04/06-31/08). – **54** : Nancy, BM Laxou, « *Vice Versa, Renaissance Nancy 2013* » (19/05-15/06) ; « *Loisirs passés en Lorraine* » (18/06-27/07). – **57** : Metz, Méd. des Sablons, « *À bicyclette* » (02/05-15/06). – **59** : Dunkerque, Méd., « *Carnets de voyage : mode*

d'emplois Antonia Neyrins » (22/03-29/06) ; Valenciennes, Médiathèque, « *C'est qui le plus fort ?* » (31/05-28/06) ; BM,

« *Bienvenue à la bête foraine* » (02/05-22/06).

– **62** : Saint-Omer, BM, « *Splendeurs des bibliothèques ecclésiastiques audomaroises au Moyen-Âge* » (05/04-30/06). – **63** : Blanzat, Méd. Aimé-Césaire, « *Césaire centenaire, poète bâtisseur* » (18/04-27/07) ; Cournon, Méd. Hugo-Pratt, « *Petite histoire des colonies françaises* » (04/04-26/06) ; « *Exposition des travaux d'enfants dans le cadre du prix Graines de P'tits Lecteurs* » (05/06-28/06) ; Gerzat, Méd. Alphonse-Daudet, « *Centenaire Aimé Césaire* » (01-29/06). – **64** : Pau, Méd. André-Labarrère, « *Ninja Tune* » (29/06-24/08) ; Méd.

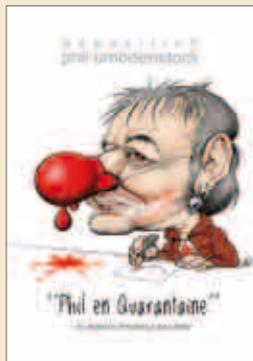
du Jurançon, « *Exposition sur la Nouvelle proposée par les éditions INS* » (14/05-15/06). – **67** : Lingolsheim, Méd., « *Carnets de voyages. Les îles ensoleillées d'Anne Bronner* » (15/05-29/06) ; Sélestat, BM,

« *Sur les hauts des décibulles* » (11/06-13/07) ; « *Regards sur le Rajasthan, photographies de Jacques Hampé* » (16/07-31/08) ; Strasbourg, Méd., « *Jim Curious, voyage au cœur de l'océan* » (31/05-24/08) ; Méd. Olympe-de-Gouges, « *Les clandestines de l'Histoire* » (14/05-15/06). – **68** : Colmar, BM, « *Phil en quarantaine, 40 dessins d'humour pas drôles* » (06/04-25/06). – **69** : Lyon, Bib. du 3^e, « *Autoportraits d'enfants* » (23/04-29/06) ; Bib. du 5^e, « *Boivinoscopies. Figurines géantes en papier mâché de M. Boivin* » (15/05-18/5/06) ; Bib. du 7^e,

« *Biscotte, graphisme et rétro* » (17/05-29/06) ; Bib. Part-Dieu, « *Xuefeng Chen, une artiste en résidence* » (20/03-29/06) ; Méd. de Vaise, « *Tout autour de Clotilde Perrin* » (30/03-22/06). – **75** : Paris, Bibliothèque des Arts décoratifs, « *Duvellero, passé, présent* » (29/04-31/07) ; Bibliothèque Forney, « *Au fil des marquois, trésors de broderies des Pays-Bas* » (14/05-27/07) P ; BnF, Site Mitterrand, « *Jean de Gonet, relieur* » (16/04-21/07) C ; « *Martin Karplus, la couleur des années 50* » (14/05-25/08) ; « *Zellidja : la découverte de soi au bout du voyage* » (17/05-07/07) ; BnF, Opéra, « *L'École française de danse fête ses 300 ans* » (04/06-01/09) P ; Galerie des bibliothèques, « *Trenet le fou chantant de Narbonne à Paris* » (11/04-30/06) ; INHA, Bib., « *Éclats d'antiques. Sculptures et photographies : Gustave Mendel à Constantinople* » (24/04-02/06) ; Mazarine, « *Des couleurs et du papier, France, Allemagne, Italie, 1700-1850* » (02/04-07/06). – **78** : Saint-Quentin-en-Yvelines, Méd. A. France, « *Le dessin contemporain dans tous ses états ; Cécile*

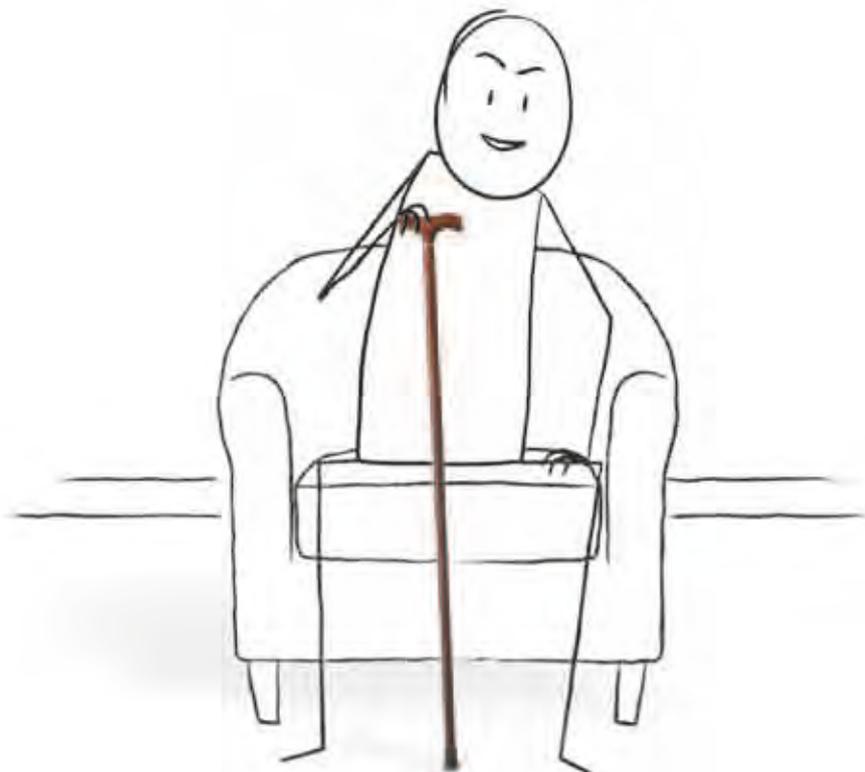
Carrière, Julie Dumont, Ali Khodr, Charlotte Lelong, Olivier Marty, Juliette Mogenet, Henri Wagner » (11-25/06). – **87** : Limoges, BFM, « *Limoges 2025* » (24/05-06/07). – **90** : Belfort : Bib. des 4 As, « *De bric et d'broc, Christian Voltz* » (01/06-29/06) ; « *L'été sera chaud, enfer et érotisme à la bibliothèque* » (29/06-31/08).

* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.



« C'est fou le nombre de gens qui s'imaginent encore que la MAIF est réservée aux enseignants. »

Pierre - sociétaire MAIF à Lyon.



**FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX, VOUS AUSSI
REJOIGNEZ-NOUS SUR WWW.MAIF.FR/TERRITORIAUX**



Les bibliothèques éditent



Thierry Devynck (avec la collab. de Catherine Grichois), *Villemot, peintre en affiches*, Paris Bibliothèques, 2012, 160 p., cm., ISBN 978-2-8433-1180-2

Bernard Villemot (1911-1989), comme Paul Colin, son maître, ou Raymond Savignac, son principal rival, est l'un de ceux qui ont façonné

l'imaginaire de générations de Français. Le talent de celui que Thierry Devynck définit comme « le plus peintre des affichistes de l'après-guerre » a su plier un goût de la ligne hérité de Matisse à l'art appliqué de la réclame, tout en intégrant les tendances du temps, l'abstraction, puis l'expressionnisme abstrait d'un Mathieu. Fils de bonne famille, il séduisit très vite les grands industriels de son entourage et eut accès fort jeune au marché des grandes campagnes publiques. Les dons de la famille à la Bibliothèque Forney ont donné lieu à une exposition (18/09/2012-5/01/2013) ; son catalogue permet de suivre les étapes de cette prodigieuse carrière. Après quelques affiches

pour le cinéma, à 26 ans, en 1937, il se voyait déjà confier la publicité des expositions universelles. Après avoir assumé la propagande vichyste (« Travail, Famille, Patrie ») puis, lors de la reconstruction, les campagnes pour l'armée, les emprunts nationaux et les grandes causes (entraide, santé publique, sport, énergie, etc.), il se fit le chantre de l'essor commercial et industriel des « trente glorieuses ». Dans une conférence de 1955, il déclarait : « *Sur le plan technique, l'affiche doit tendre à la force suggestive et à la simplicité du signal routier. Sur le plan plastique, elle doit tendre vers l'Art et ne pas oublier Toulouse-Lautrec ni Picasso.* » C'est alors que son « tempérament décoratif » se mit au service de l'esprit consommateur, essence de l'époque du tourisme, de la voiture et de l'électro-ménager, des boissons gazeuses et de la crème à bronzer. Ainsi, les aristocratiques papiers découpés descendirent-ils des cimaises au trottoir pour vanter les mondes « *fruitillants* » d'Orangina et de Perrier, de Bally et de Bergasol, et lancer la carrière européenne d'Hollywood chewing-gum. Grâce à un discours parfaitement articulé, ce livre tient son pari de faire résonner l'homme, l'œuvre et l'Histoire en peu de mots en laissant parler ses nombreuses images.

Philippe LEVREAUD

Les bibliothèques dans le monde



Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions, Presses de l'Enssib, 2012, 216 p., 16x24 cm, ISBN 978-2-910227-98-2

En 2012, l'Enssib fêtait ses 20 ans. Bien sûr, il y eut le sac en jute, les mugs et le parapluie estampillés du logo de l'événement. Plus traditionnellement, il y eut également plusieurs manifestations (journées d'étude, expositions, etc.)

et une belle série de publications. Parmi elles, *Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions*.

Dirigé par Christelle Petit, ce livre passionnant par bien des aspects vient combler un vide éditorial. L'approche proposée ici est en effet radicalement différente des ouvrages récents sur le sujet. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces* (Cercle de la librairie, 2010) et *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet à la réalisation* (Le Moniteur, 2011) étaient l'un et l'autre de précieux manuels de préconisations techniques. Ici, l'axe est tout autre. Des professionnels de l'architecture (un programmiste, six architectes, un journaliste), des conservateurs de bibliothèques et des décideurs politiques se livrent au jeu des regards croisés sur cet obscur objet du désir (et du plaisir) qu'est la bibliothèque.

Pour paraphraser Dumas, où en est la construction des bibliothèques en France « vingt ans après » le livre de Raymond Jean, *Bibliothèques, une nouvelle génération*, publié en 1993 par la RMN ? Il est intéressant de constater que cet ouvrage, novateur en son temps, se terminait avec la présentation de l'établissement que Christelle Petit désigne aujourd'hui comme étant « la première médiathèque architecturalement emblématique » : la Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne. Mais la comparaison s'arrête là car, sur le fond et sur la forme, les deux livres sont différents en tous points.

Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions est un recueil d'articles et d'entretiens. Le regard dans le rétroviseur est bien là mais c'est principalement celui qui se tourne vers la ligne d'horizon qui est au cœur du livre. Les vingt dernières années sont évoquées pour mieux cerner la bibliothèque de demain. Tous les curseurs changent en permanence : la nature des collections (dématérialisation), les pratiques professionnelles, celles du public, le regard des décideurs, le rôle même de la bibliothèque et sa place dans la Cité. Toutes ces mutations exaltantes influent sur la façon de concevoir esthétiquement et fonctionnellement la bibliothèque. La question du positionnement des établissements dans le maillage urbain est également posée.

Dans sa forme, le livre est surprenant. La couverture, agréablement inhabituelle pour ce type de littérature fait de prime abord penser à un « *graphic novel* ». L'étonnement continue à

l'intérieur. Aucune photo, mais des dessins façon « carnet de voyage » de 20 bibliothèques (concept !). Un parti pris véritablement réussi, une façon de « retranscri[re] le visible autrement » selon Franck Bonnefoy, l'auteur de ces instantanés graphiques. Après des années de déshérence esthétique, la bibliothèque est redevenue depuis le milieu des années 1980 un véritable objet

architectural. Et ce statut s'accroît en permanence puisqu'au cours des dix dernières années (2002, 2005 et 2010), trois bâtiments ont été récompensés par le prestigieux prix de l'Équerre d'argent. Un signe qui ne trompe pas.

Philippe PERREAUDIN

Boîte à idées, boîte à outils



Olivier Le Deuff, *Du tag au like : la pratique des folksonomies pour améliorer ses méthodes d'organisation de l'information*, Éd. Fyp, coll. « Entreprendre », 2012, 160 p., 14x21 cm, ISBN 978-2-916571-82-9

Si le titre est centré sur les pratiques numériques populaires, le sous-titre éclaire l'enjeu de l'ouvrage : permettre

de comprendre et d'optimiser nos indexations du Web. Il s'agit en effet d'une réflexion sur les méthodes d'organisation de l'information en ligne. Dit comme ça, cela peut paraître abrupt ou difficile d'accès. Or, loin de destiner son propos aux seuls professionnels de l'info-doc, Olivier Le Deuff entraîne son lectorat à travers l'histoire de l'indexation pour aboutir à nos pratiques personnelles. Postulant que comprendre une technique permet de l'utiliser de façon plus efficace, l'ouvrage est construit sur deux axes qui s'entrecroisent, s'enrichissent et se répondent : l'histoire de l'indexation du Moyen-Âge à nos jours et l'usage du tag dans nos pratiques quotidiennes.

À la fois manuel pratique et étude thématique, *Du tag au like* confronte nos usages sur Internet à notre compétence en indexation. Nos différentes pratiques de veille et de partage (telles que Diigo, Flickr, Wiki, signets, flux RSS, Facebook, Librarything, Google +, etc.) sont brièvement analysées en fonction de leurs

méthodes d'indexation. L'indexation, processus destiné à représenter le contenu d'un document, est liée à la recherche d'information et au gain de temps qu'elle peut apporter dans cette recherche.

En 1610 déjà, Jean-Pierre Camus dénonçait l'usage d'index, ces « instruments de stupidité » car incitant à la paresse puisqu'ils permettent de se détacher d'une lecture cursive pour aller directement à l'information recherchée. Aujourd'hui, les folksonomies, c'est-à-dire cette forme d'indexation spontanée des documents numériques par l'utilisateur, sont tout autant critiquées. Notamment par les professionnels de l'information qui leur reprochent à la fois une trop grande ambiguïté sémantique faute de thésaurus fiable, et leur dévoiement par les marques qui n'ont pas hésité à détourner des mots-clés pour assurer une plus grande visibilité dans les moteurs de recherche. Pourtant, les folksonomies sont des trésors pour les bibliothécaires et les documentalistes qui osent les exploiter. Elles joignent à l'avantage de la rapidité et d'une grande simplicité d'utilisation celui d'optimiser la veille en ligne.

Olivier Le Deuff nous offre ici un outil concret d'optimisation de nos indexations numériques. Cet ouvrage est aussi l'occasion de prendre conscience que nos pratiques quotidiennes sur Internet peuvent être utiles à d'autres. Ce que nous produisons, aimons et taguons nous dépasse. Comme le dit l'auteur en conclusion du livre, après sa lecture nous ne taguerons plus de la même manière.

Céline VIGUÉ



Aïssa Lacheb, *Scènes de la vie carcérale*, Au Diable vauvert, 2013, 168 p., 19,7x13 cm, ISBN 978-2-84626-488-4

« J'ai foi en l'acte d'écrire », lisait-on dans « Lettre aux maisons d'édition », document inséré en pages liminaires du premier roman d'Aïssa Lacheb, *Plaidoyer pour les justes*¹. Cet aveu magnifique, le lecteur le ressent fortement au sortir de ce sixième roman.

Possédant toutes les clés ouvrant les portes de la réalité, l'auteur inaugure le récit par une scène que nous qualifierons de scène primitive, extérieur nuit, projecteurs puissants, flics en nombre et assassin solitaire, perdu, paisible ; scène terrible et fascinante pour un gosse de sept-huit ans. À l'autre bout, la scène ultime, très hugolienne, comblera le cœur des êtres épris de chaleur humaine, de paix souveraine, d'espoir têtu. Et cela a à voir évidemment avec le monde des médiathèques. Et puis, il y a l'entre-deux... Sorte d'enfer entre les jambes entravées... Aïssa Lacheb écrit/décrit un « lieu de perdition », « la taule », image de marque de l'enfermement entre murs de pierre ou de béton, suppression légale de la liberté, légalité aussitôt engloutie dans les modes de vie interlopes, au fond d'un gouffre où flotte une étonnante réalité : l'indifférence aux détenus.

¹. Publié en 2001 Au Diable vauvert, ainsi *L'Éclatement* (2003), *Le roman du souterrain* (2007), *Dans la vie* (2011). Aïssa Lacheb est également l'auteur de *Mon cahier d'Henry Crotter*, aux éditions Labor (2006).

Scènes de la vie carcérale, en une suite de courts chapitres, montre avec justesse – la machine à écrire et l'écriture permettant à l'écrivain de garder la bonne distance – l'absurdité, l'arbitraire, la violence et la peur composant le climat terrifiant ordinaire qui règne dans la prison et imprègne l'institution pénitentiaire, pourtant proclamée espace-temps de réinsertion sociale, une atmosphère lourde, puissant terreau de l'école du crime.

Aïssa Lacheb aime la lecture et les bibliothèques. Ce n'est pas tout à fait par hasard s'il a été classé auxiliaire de bibliothèque

pendant sa peine de détention et si l'écriture de son livre, ramassée, dense et nerveuse, trace un chemin de liberté et de dignité. Ce « fou de lecture », comme l'appelle Jean Rouaud, ne dit-il pas de ses infortunés compagnons : « *Si je fermais les yeux, c'étaient des monstres. Quand je les ouvrais, c'étaient des êtres humains.* » Claude Gueux n'a pas fini de hanter les nuits sans sommeil des hommes justes.

Philippe PINEAU

Histoires de livre, livres d'histoire



Collectif, *L'objet livre*, Terrain, n° 59, sept. 2012, FMSH édit., 184 p., 21x27 cm, ISBN 978-2-7351-1507-5

Dissipons immédiatement une équivoque : l'objet dont il s'agit ici n'est pas celui que vise la dénomination « livre d'artiste », mais bien tout livre matériel et, comme tel, susceptible d'être appréhendé par un anthropologue au titre d'objet de la « culture matérielle » susceptible

d'entraîner des conséquences sociales et culturelles indépendamment de son contenu textuel. Des études menées en Amazonie, au Tibet, en Inde ou encore au Maroc, sont autant d'appel à renouveler notre perception d'un objet qui ne semblerait ne plus guère réserver de surprises. Quel effet produit le passage d'un même texte d'une forme matérielle à une autre ? C'est à quoi tentent de

répondre l'exploration de différentes versions d'un manuscrit arabe (Christine Jungen) ou des réflexions sur les aspects matériels des textes juifs orthodoxes (Jeremy Stolow). Relique ou trésor, objet de culte, secret bien gardé ou objet de prédation, l'approche du livre sous ces angles évoque sans doute des problématiques que l'on pourrait croire familières... Pas si sûr ! Mais alors, qu'en sera-t-il de tout cela tandis que le livre se dématérialise et ne laisse plus qu'une ombre au tableau de la culture matérielle ? Les Tibétains, peu impressionnables, ne semblent pas s'être laissés troubler par cette question : le disque dur utilisé comme rouleau à prière ? Il suffisait d'y penser. Mais en déportant son objet dans le champ de l'anthropologie, cette lecture met aussi en évidence que ce n'est qu'avec l'entrée dans la culture du numérique que le livre traditionnel cesse d'être un objet si commun qu'il en était devenu « quasi invisible » et redevient la source d'inépuisables mystères.

Louis CONILH

Premiers pas



Gibraltar, Un Pont entre deux Mondes, n° 1, éd. de l'Attribut, 1^{er} semestre 2013, 180 p., 21x27 cm.

À mi-chemin entre livre et magazine, *Gibraltar, Un Pont entre deux Mondes* publie des récits littéraires et graphiques, des reportages, traitant des mondes méditerranéens, ainsi que des rapports entre le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique et le Proche-Orient sous le prisme des histoires humaines. Avec deux numéros par an de 180 pages, cette publication fait résolument le choix du support papier et de l'indépendance éditoriale (pas de publicité), s'adressant à des lecteurs intéressés par les sociétés, les cultures méditerranéennes et leurs problématiques, avec une forte composante graphique et esthétique dans la maquette et les illustrations : photographie, dessin, aquarelle, bande dessinée...

terranéens, ainsi que des rapports entre le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique et le Proche-Orient sous le prisme des histoires humaines. Avec deux numéros par an de 180 pages, cette publication fait résolument le choix du support papier et de l'indépendance éditoriale (pas de publicité), s'adressant à des lecteurs intéressés par les sociétés, les cultures méditerranéennes et leurs problématiques, avec une forte composante graphique et esthétique dans la maquette et les illustrations : photographie, dessin, aquarelle, bande dessinée...

Gibraltar se différencie des autres revues parues en librairie par sa périodicité semestrielle, le recours à la fiction (nouvelles, extraits de roman) et sa thématique : le Bassin méditerranéen au sens large comme lieu de vie ou de passage, avec ses histoires, ses situations singulières, tragiques ou heureuses.

Au sommaire de ce premier numéro : un dossier sur les migrants avec notamment un texte de Laurent Gaudé, un récit photo d'Olivier Jobard et une BD de Cédric Pedrosa. Des articles sur « *Marinaleda, le village andalou qui construit l'utopie* », l'étang de Berre, le phare de Planier à Marseille, un récit d'Hubert Haddad tiré de son livre *Palestine*, une nouvelle inédite de Benoît Séverac, l'interview d'une féministe tunisienne à la suite des printemps arabes, les désastres de l'armée espagnole dans le Rif de 1909 à 1921 et un voyage avec les contrebandiers de la Plage blanche dans le Sud marocain...

La revue est disponible au numéro ou sur abonnement sur : www.gibraltar-revue.com

Martine TIER-COEUR

LIVRES **HEBDO**

L'ÉVÉNEMENT BIBLIOTHÈQUES DE L'ANNÉE



4^e Grand prix Livres Hebdo DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES

Les prix Livres Hebdo des Bibliothèques distinguent les établissements proposant des services particulièrement novateurs et efficaces pour prendre en compte la diversité des publics desservis et développer la fréquentation.

QUATRE PRIX ET UN GRAND PRIX

Prix de l'Innovation. Prix de l'Accueil. Prix de l'Espace intérieur. Prix de l'Animation.
Le Grand prix du jury sera décerné à la bibliothèque qui répond le mieux à ces différents critères.

LE JURY



Dany Laferrière,
président
du jury



Françoise Legendre,
directrice des
bibliothèques
municipales
du Havre
(lauréates 2012)



Dominique Lahary,
directeur
adjoint de la
bibliothèque
départementale
du Val-d'Oise



Françoise Dury,
directrice de la
bibliothèque
centrale et
itinérante de
Namur,
présidente
de l'APBD



Olivier Bétourné,
P-DG
des éditions
du Seuil



Sylviane Friederick,
directrice de
La Librairie
(Morges,
Suisse),
présidente
de l'AIF



Claude Poissenot,
sociologue,
Université de
Lorraine



Christine Ferrand,
rédactrice
en chef de
Livres Hebdo



Laurence Santantonios,
chef de la
rubrique
Bibliothèques
à *Livres Hebdo*

Inscrivez-vous sur livreshebdo.fr

Pour toute demande de renseignements, merci d'envoyer un mail à grandprixdesbibliotheques@electre.com

Avec la participation de

Avec le soutien de



Participez au Congrès mondial IFLA* des bibliothèques et de l'information

"Bibliothèques, Citoyenneté, Société : une confluence vers la connaissance"



**IFLA
2014
LYON**

Congrès Mondial des Bibliothèques
et de l'Information
80^e Conférence et Assemblée
générale de l'IFLA
16-22 août 2014 Lyon

contact.wlicifla2014@gmail.com
Facebook : IFLA WLIC 2014 Lyon
<http://wlic.ifla.org/ifla80>

*International Federation of Library Associations and Institutions /
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques